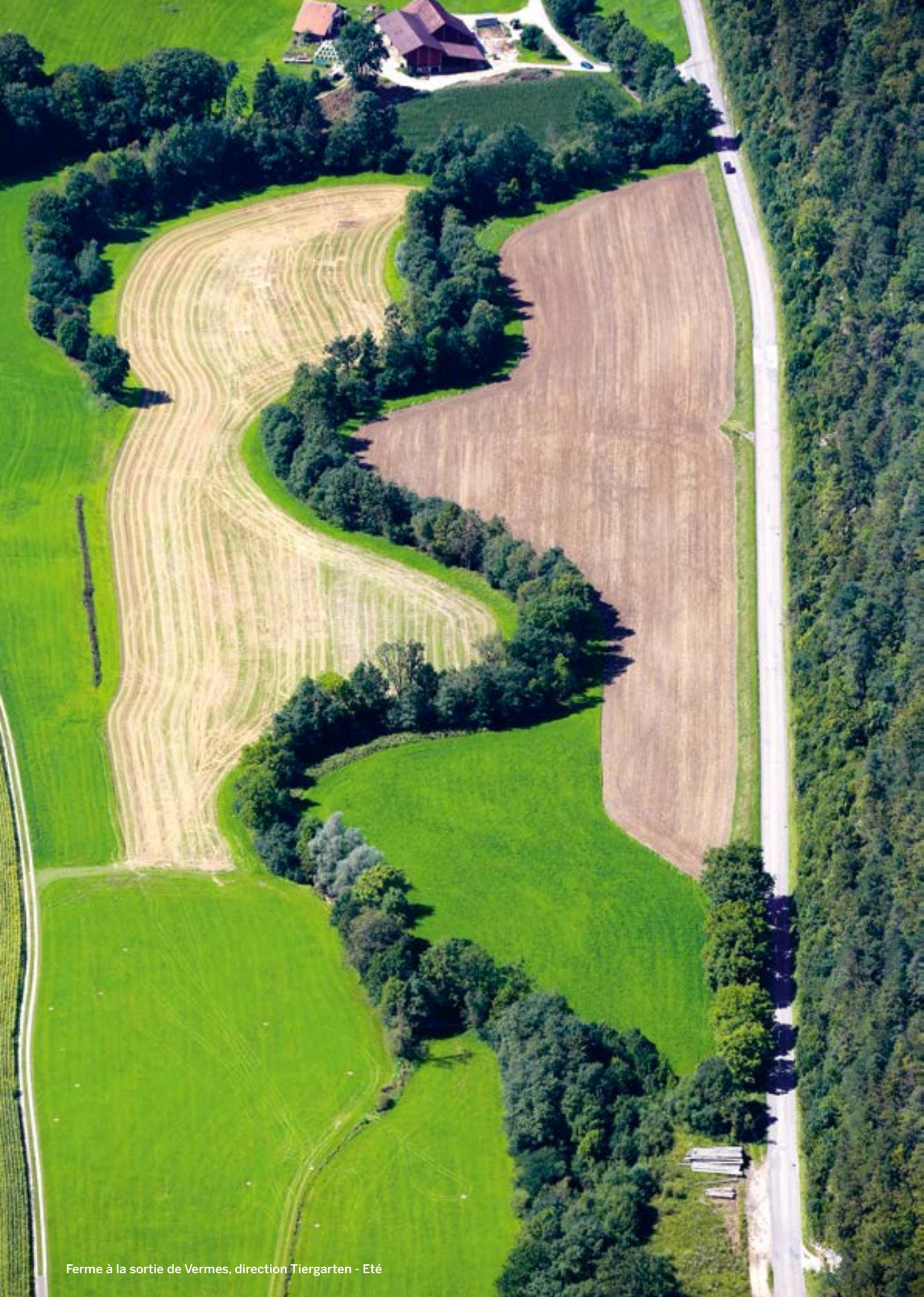




Paysage hivernal entre Grandgourt et Dampheux-Lugnez

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne  
COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2014**



Ferme à la sortie de Vermes, direction Tiergarten - Eté



# Table des matières

<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>4</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>6</b>
<b>1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION</b>	<b>9</b>
1.1 Conseil de Fondation	9
1.2 Direction	11
1.3 Ressources humaines	12
1.4 Communication	17
1.5 Clientèle	19
1.5.1 Abonnés	19
1.5.2 Enquête de satisfaction	19
<b>2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE</b>	<b>23</b>
2.1 Introduction – synthèse des activités du département	23
2.1.1 Un regard sur 10 ans de formation professionnelle et continue à la FRI	24
2.2 Formation en intendance et en économie familiale	27
2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance	27
2.2.2 Brevet fédéral de paysanne	29
2.3 Formation agricole	31
2.3.1 Formation professionnelle initiale	31
2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles	33
2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale	37
2.5 Economie familiale et intendance	42
2.6 Commission de la formation professionnelle	42
2.7 Les défis pour l'avenir	43
<b>3. CONSEILS, EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>45</b>
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	45
3.2 Production végétale	49
3.2.1 Observations météorologiques	50
3.2.2 Essais en grandes cultures	50
3.2.3 Aménagement de pâturages	51
3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure	52
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	52
3.2.6 Divers mandats d'expertises	54
3.2.7 Protection des ressources naturelles	54

<b>3.2.8</b>	<b>Station phytosanitaire cantonale</b>	<b>55</b>
<b>3.2.9</b>	<b>Développement arboricole</b>	<b>56</b>
<b>3.2.10</b>	<b>Réseaux écologiques</b>	<b>57</b>
<b>3.2.11</b>	<b>Projets liés à la qualité du paysage</b>	<b>59</b>
<b>3.3</b>	<b>Production animale</b>	<b>61</b>
<b>3.3.1</b>	<b>Prestations en production animale</b>	<b>61</b>
<b>3.3.2</b>	<b>Projets particuliers en production animale</b>	<b>61</b>
<b>3.3.3</b>	<b>Relations externes et collaborations</b>	<b>62</b>
<b>3.3.4</b>	<b>Apiculture</b>	<b>63</b>
<b>3.4</b>	<b>Gestion d'entreprise et économie rurale</b>	<b>65</b>
<b>3.4.1</b>	<b>Prestations délivrées</b>	<b>65</b>
<b>3.4.2</b>	<b>Les défis pour l'année 2015</b>	<b>68</b>
<b>3.5</b>	<b>Agriculture biologique</b>	<b>71</b>
<b>3.5.1</b>	<b>PROJAB</b>	<b>71</b>
<b>3.5.2</b>	<b>Production laitière</b>	<b>72</b>
<b>3.5.3</b>	<b>Production animale</b>	<b>72</b>
<b>3.5.4</b>	<b>Production végétale</b>	<b>74</b>
<b>3.5.5</b>	<b>Formation</b>	<b>75</b>
<b>3.6</b>	<b>Filière alimentaire et espace rural (FAER)</b>	<b>77</b>
<b>3.6.1</b>	<b>Les projets</b>	<b>77</b>
<b>3.6.2</b>	<b>Interreg Terroirs &amp; Innovations</b>	<b>80</b>
<b>3.6.3</b>	<b>Pays romand - Pays gourmand (PR-PG)</b>	<b>83</b>
<b>3.6.4</b>	<b>Locfood</b>	<b>85</b>
<b>3.6.5</b>	<b>1<sup>er</sup> Concours Marocain des produits du terroir</b>	<b>86</b>
<b>3.6.6</b>	<b>Parc naturel régional Chasseral</b>	<b>88</b>
<b>3.6.7</b>	<b>Parc naturel régional du Doubs</b>	<b>88</b>
<b>3.6.8</b>	<b>Marguerite</b>	<b>89</b>
<b>3.6.9</b>	<b>Minute des terroirs</b>	<b>90</b>
<b>3.6.10</b>	<b>Groupe Cheval</b>	<b>90</b>
<b>3.6.11</b>	<b>Ecole à la ferme</b>	<b>91</b>
<b>4.</b>	<b>FIDUCIAIRE FRI</b>	<b>93</b>
<b>4.1</b>	<b>Mission</b>	<b>93</b>
<b>4.2</b>	<b>Collaborateurs</b>	<b>94</b>
<b>4.3</b>	<b>Tenue de comptabilités</b>	<b>94</b>
<b>4.4</b>	<b>Logiciels</b>	<b>95</b>
<b>4.5</b>	<b>Statistiques</b>	<b>95</b>
<b>4.6</b>	<b>Année du 10<sup>e</sup></b>	<b>96</b>

<b>5.</b>	<b>SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES</b>	<b>99</b>
<b>5.1</b>	<b>Exploitation de formation en cultures spéciales</b>	<b>99</b>
<b>5.2</b>	<b>Secteur hôtelier</b>	<b>100</b>
<b>5.3</b>	<b>Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse</b>	<b>100</b>
<b>5.3.1</b>	<b>Courtemelon</b>	<b>100</b>
<b>5.3.2</b>	<b>Loveresse</b>	<b>101</b>
<b>5.4</b>	<b>Agriviva</b>	<b>101</b>
<b>5.5</b>	<b>Médiathèque – centre de documentation</b>	<b>101</b>
<b>6.</b>	<b>FINANCES</b>	<b>103</b>
<b>6.1</b>	<b>Etats financiers (en CHF)</b>	<b>103</b>
<b>7.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>105</b>

## Liste des illustrations

### TABLEAUX

Tableau 1:	Effectif du personnel au 31.12.2014 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	12
Tableau 2:	Mutations au niveau du personnel en 2014	13
Tableau 3:	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par dpt	16
Tableau 4:	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	17
Tableau 5:	Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch)	18
Tableau 6:	Fréquentation « zone abonnés » nombre de hits et de fichiers téléchargés	18
Tableau 7:	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	19
Tableau 8:	Mise en valeur des questionnaires de satisfaction	20
Tableau 9:	Activités déployées en 2014 dans les prestations de formation au sein de la FRI	23
Tableau 10:	Formation professionnelle et continue 2004-2014 / Chiffres et faits marquants	25
Tableau 11:	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance	28
Tableau 12:	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	28
Tableau 13:	Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne	30
Tableau 14:	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet de la paysanne	30
Tableau 15:	Effectifs dans la filière agricole	31
Tableau 16:	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	31
Tableau 17:	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	31
Tableau 18:	Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles	34
Tableau 19:	Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles	34
Tableau 20:	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de la formation continue 2013-2014	37
Tableau 21:	Participation aux prestations de formation continue 2013-2014	38
Tableau 22:	Participations aux prestations de formation continue en production végétale	39
Tableau 23:	Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures	39
Tableau 24:	Satisfaction des clients du département Conseils, expertises et développement	46
Tableau 25:	Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales	51
Tableau 26:	Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares). 8: arbre fruitier haute-tige; 9: arbre isolé; 10: Noyers; 15: Surface viticole avec biodiversité; 16: autre; 556: jachère florale; 557: jachère tournante; 559: ourlet; 611: prairie extensive; 612: prairie peu intensive; 617: pâturage extensif; 618: pâturage boisé; 851: pré à litière; 852: haie, bosquet champêtre et berge boisée.	58
Tableau 27:	Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2010 et 2014	65
Tableau 28:	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail)	105
Tableau 29:	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail)	107

Tableau 30: Conseil de Fondation au 31 décembre 2014	109
Tableau 31: Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2014	110
Tableau 32: Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2014	110
Tableau 33: Lauréats CFC Agriculteur 2014	111
Tableau 34: Lauréats AFP Agropraticien 2014	111
Tableau 35: Lauréates Brevet fédéral de paysanne 2014	112
Tableau 36: Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2014	112
Tableau 37: Lauréats Brevet fédéral agricole 2014	112

## FIGURES

Figure 1: Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements, les apprentis ne sont pas comptés.	13
Figure 2: Organigramme de la FRI au 31.12.2014	15
Figure 3: Cartographie des processus du département formation	27
Figure 3: Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural	45
Figure 4: Evolution du volume des renseignements téléphoniques ou par courriel en heures de travail	46
Figure 5: Tracé de l'A16 avec les différentes sections	53
Figure 6: Production de jus de pomme dans le JU et le JB	57
Figure 7: Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise	67
Figure 8: Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées	67
Figure 9: Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2004 et 2014.	71
Figure 10: Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2013.	71
Figure 11: Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2014.	72
Figure 12: Nombre de traitements aux antibiotiques pour 100 vaches par an; comparaison de la période avant le début du projet (12-13) avec la période de début du projet (13-14); exploitations FnF = qui avaient déjà participé à un projet du FiBL; exploitations 2013 = qui sont entrées dans le projet en 2013	73
Figure 13: Analyse des activités de la FRI en 2014, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail	109

## Avant-propos

L'année 2014 a été marquée, pour l'agriculture interjurassienne, par la mise en œuvre de la Politique agricole 2014–2017. Ce changement a nécessité et nécessite encore, de la part de la FRI, un important travail d'accompagnement des familles paysannes pour faciliter la transition vers les nouvelles mesures et instruments.

2014, c'était également les 10 ans de la FRI que nous avons célébré avec nos clients et avec le grand public. C'était l'occasion idéale pour présenter la richesse et la diversité de nos activités. Cela a été l'occasion, pour le public, de mieux comprendre les réalités de l'agriculture d'aujourd'hui. Nous avons également souhaité mettre en évidence les formations liées à l'intendance. Ces diverses manifestations ont été une réussite; nous avons pu donner l'image d'une institution avec des valeurs terriennes fortes mais également résolument tournée vers les défis à relever dans les 10 prochaines années.

Les 7 défis ci-dessous ont été identifiés pour les 10 ans à venir :

1. Les effectifs en formation agricole auront progressé et plus de 10 % des titulaires d'un CFC d'agriculteur/trice occuperont des postes en amont et en aval de la production. Plus de 50 % des exploitations seront tenues par un-e chef-fe d'exploitation ou une paysanne titulaire d'une formation supérieure. Reconnue comme centre de compétences en matière de développement durable et de valorisation de l'espace rural, la FRI accueillera dans ses formations un public issu de multiples horizons.
2. Les effectifs dans la formation en intendance auront progressé et la majorité des postes à responsabilités seront occupés par des titulaires d'un CFC de gestionnaire en intendance, voire de responsables de secteur hôtelier, d'établissement avec brevet fédéral pour les institutions d'une certaine importance. Reconnue comme centre de compétences du domaine de l'intendance, la FRI accueillera, dans ses formations, un public issu de différents secteurs (intendance, tourisme) et de multiples horizons.
3. Les outils innovants et les techniques utilisées représenteront une aide considérable dans le travail quotidien des exploitations. La production de lait et de viande continuera de garantir une grande partie de la valeur ajoutée des exploitations du Jura et du Jura bernois. Les familles paysannes continueront de bénéficier d'un conseil de qualité qui leur permettra d'anticiper l'évolution des structures et des conditions cadres.
4. Les agriculteurs/trices se seront adapté-e-s aux nouvelles techniques culturelles préservant les ressources naturelles tout en maintenant la production. Les changements climatiques ainsi que la promotion de la biodiversité auront suscité une prise de conscience paysanne. La FRI continuera d'accompagner les exploitations dans ces changements en transmettant les techniques innovantes, indispensables au maintien d'un outil de production performant et économiquement viable.
5. La filière des produits régionaux et l'agritourisme représenteront la principale source de revenu pour le 25 % des exploitations agricoles du Jura et du Jura bernois. Le 50 % des artisans des métiers de bouches (boulangers, bouchers, fromagers et cuisiniers) travailleront principalement avec les produits régionaux. Nous aurons organisé la 10<sup>e</sup> édition du Concours Suisse des produits du terroir, qui sera encore mieux reconnu comme un évènement phare au niveau national.

6. La collecte des données comptables aura été grandement simplifiée. Grâce à l'appui de son équipe fiduciaire, le chef d'entreprise pourra en toute confiance disposer de ses données actualisées à tout moment et s'y fier pour prendre des décisions stratégiques en toute sérénité.
7. Les exploitant-e-s du Jura et du Jura bernois sauront s'adapter aux changements et seront motivé-e-s à pratiquer leur métier. Les nouveaux exploitant-e-s s'installeront dans des projets présentant un bon potentiel de rémunération du travail et de qualité de vie. La qualité des prestations de la FRI en matière de conseils en gestion d'entreprise continuera d'être reconnue.

Pour atteindre les objectifs présentés ci-dessus, nos prestations de conseil et de formation devront restées adaptées au contexte agricole et aux attentes de la société qui continueront à évoluer. Nous devons conserver la confiance des Cantons de Berne et du Jura et encore intensifier la collaboration avec les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois. Nous devons renforcer notre capacité d'innovation pour rester à l'avant-garde dans le domaine du développement rural. Nous devons poursuivre le développement de projets participatifs et en réseaux avec les partenaires des milieux agricoles et les acteurs de l'espace rural. Pour reprendre les propos de Bruno Parmentier, nous devons savoir faire preuve d'audace et de clairvoyance.

Nous remercions l'ensemble du personnel de la FRI pour son engagement et la qualité de son travail. Nos remerciements vont également aux membres du Conseil de fondation, aux Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, et aux représentants du Canton de Berne et du Canton du Jura ainsi qu'à nos nombreux partenaires à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Noël Saucy  
Président du Conseil  
de Fondation



Dr Olivier Girardin  
Directeur



Prêles en automne

# 1. Conduite et gestion de la Fondation

## 1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni à 6 reprises en 2014.

Le Conseil de fondation a validé le programme du 10<sup>e</sup> de la FRI qui a permis une rétrospective et a été orienté vers les défis du futur. Une table ronde sur le thème « 2014 Année Internationale de l'agriculture familiale – Quelle place pour la paysanne ? » organisée en collaboration avec le bureau de l'égalité du Canton du Jura a permis de lancer, le 8 mars, les manifestations du 10<sup>e</sup>. A cette occasion, un film a été réalisé pour présenter, d'une manière moderne, la FRI et la large palette d'activités qu'elle a développées. Le film a été mis en ligne sur le site Internet de la FRI [www.frij.ch](http://www.frij.ch) → Vidéo présentation.

Une conférence sur le thème « Nourrir l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle sur une planète aux ressources déclinantes : un défi pour l'agriculture familiale » avec Bruno Parmentier a été organisée le 26 septembre. Deux journées portes ouvertes ont été organisées le 27 septembre à Courtemelon et le 18 octobre à Loveresse, en lien avec le traditionnel marché paysan et en collaboration avec SEGECA. La richesse des activités déployées par la FRI a été présentée à ces deux occasions à l'aide de stands, de posters et d'animation ; « Du champ à l'assiette » était le fil rouge qui a été retenu pour ces deux journées. Une soirée festive réservée aux abonnés a été organisée le 27 septembre, l'apéritif dînatoire a été servi aux 300 invités par les paysannes du Jura et du Jura bernois.

Du 17 au 24 septembre les apprentis de 3<sup>e</sup> année gestionnaires en intendance et agriculteurs ont effectué leur voyage d'étude à Québec, où ils ont visité l'Institut de Technologie Agroalimentaire du Québec plus particulièrement le site de Saint-Hyacinthe. La FRI est liée par une convention à l'ITA. La délégation a participé à l'inauguration de l'horloge offerte par le Canton du Jura dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec.

La FRI a été hôte d'honneur de la foire du Jura du 17 au 26 octobre, cette présence a coïncidé avec le retour de l'agriculture à la Foire du Jura. La Chambre Jurassienne d'Agriculture (CJA) a organisé cet espace, regroupant les partenaires de l'agriculture, dans lequel la FRI était bien présente avec la participation des produits régionaux marqués du Jura et du Jura bernois. Le stand spécial de la FRI était idéalement placé à l'entrée de la foire, assurant ainsi une belle visibilité à tous nos secteurs d'activités.

Un livre intitulé « Recettes paysannes de l'Arc jurassien : un savoureux voyage » a été publié en collaboration avec un groupe de 5 paysannes du Jura et du Jura bernois. Il regroupe 110 recettes et cette première édition a été tirée à 1'500 exemplaires qui ont été distribués dans le cadre des manifestations du 10<sup>e</sup> de la FRI ; un 2<sup>e</sup> tirage est prévu.

Le Conseil a validé la stratégie pour le 6<sup>e</sup> Concours Suisse des produits du terroir, qui aura lieu les 26 et 27 septembre 2015, et a confirmé le principe de fixer les dates du Concours tous les deux ans le dernier weekend de septembre.

Les deux conventions de partenariat avec les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois pour le développement de l'espace rural ont été renouvelées.

Le Conseil a nommé Claude-Alain Baume comme nouveau responsable du département Conseils, expertises et développement ; il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Frédéric Chollet a été vivement remercié pour son engagement à la tête de ce département depuis la mise en place de la FRI en 2005. Fabrice Berret a été nommé responsable du domaine Gestion d'entreprise et économie rurale et succède ainsi à Claude-Alain Baume. Sébastien Choulat a été nommé secrétaire de la commission de la formation professionnelle à la place de Fabrice Berret. Pierre-André Odiet a été nommé remplaçant du directeur, il succède à Frédéric Chollet qui occupait cette fonction.

Ce renouvellement de postes et de fonction est en soit normal et sain pour une institution qui a 10 ans d'existence. Cela montre également qu'il y a des possibilités d'évolution à la FRI et ces changements amènent une nouvelle dynamique à l'interne qui devrait permettre de maintenir le niveau de qualité des prestations fournies et de renforcer encore la capacité d'innovation. Ces changements se sont ainsi bien inscrits dans l'esprit du 10<sup>e</sup> orienté vers les défis des 10 prochaines années.

Le Conseil a accepté de soutenir la candidature de M. Olivier Girardin à la présidence du Patrimoine Culinaire Suisse, il a été nommé à cette fonction lors de l'assemblée générale du 13 juin à Berne. Le Conseil a également accepté que la FRI adhère à l'association Europa-Switzerland dont le but est de promouvoir, encourager, favoriser le développement de la coopération internationale, notamment européenne et de favoriser les échanges et les stages d'élèves, d'apprentis, d'étudiants ainsi que de formateurs et d'enseignants.

Le Conseil a également accepté que la FRI organise, avec les principaux partenaires de la recherche et de la vulgarisation en agriculture biologique, la journée Suisse des grandes cultures bio qui se déroulera samedi 13 juin 2015 à Courtételle sur l'exploitation de M<sup>me</sup> Yvette Fleury. Cette journée permettra de mettre en avant l'agriculture biologique et d'encourager de nouvelles exploitations à relever le défi de ce type de production moderne pour lequel la demande des consommateurs se renforce.

Le programme d'économie Optima a eu comme conséquence une réduction de 5% de la contribution du Canton du Jura à la FRI à partir de 2015. Cette réduction a amené le Conseil à prendre différentes mesures dont l'adaptation des tarifs de 52 à 55 CHF/h pour les abonnés et de 104 à 120 CHF pour les non abonnés. D'autres mesures d'économies ont été prises et les tarifs du restaurant ont également été adaptés.

La FRI a participé à la mise en place d'un agenda agricole interjurassien en collaboration avec les deux Chambres d'agriculture. Cet agenda est accessible sur la « home » page du site Internet de la FRI et il regroupe toutes les échéances administratives, dates de cours et des manifestations. Il est également possible de s'abonner et de l'avoir à disposition à partir de son smartphone.

Le président et le directeur de la FRI ont participé à la remise des médailles du premier Concours marocain des produits du terroir. 109 produits ont été primés et ont obtenu une médaille sur un total de 372 inscrits. Le Concours marocain a été mis en place par l'Agence de Développement Agricole du Maroc (ADA) avec l'appui de l'ONUDI et avec le soutien financier du SECO. La FRI a apporté son expertise en la matière sous la forme de plusieurs missions de formation et d'accompagnement.

Le Conseil a accepté l'achat de deux défibrillateurs, un pour le site de Courtemelon et l'autre pour le site de Loveresse, une formation à leur utilisation a été organisée dans le cadre d'une séance mensuelle du personnel et une vidéo mise en ligne sur l'Intranet. La FRI accorde une grande importance à la santé et au bien-être de son personnel.

Le contrat de service avec le Service informatique du Canton du Jura (SDI) a été prolongé d'une année, afin de prendre le temps de comparer la reconduction de ce contrat avec une solution autonome. L'accompagnement d'un expert externe de l'entreprise « AWK Group » a permis de bénéficier d'un avis métier indépendant pour comparer les deux options. Le Conseil de fondation a finalement confirmé le SDI dans son mandat. Un nouveau système d'exploitation « Windows 7 », avec la suite bureautique Microsoft Office 2013, sera mis en place durant le premier semestre 2015. La salle informatique sera également renouvelée et étendue à 24 postes de travail.

La commission des finances est composée de quatre représentants : M. Noël Saucy pour la CJA, M. Bernard Leuenberger pour la CAJB, Mme Paulette Sunier pour le Canton de Berne et M. Edgar Sauser pour le Canton du Jura. Elle s'est réunie une fois au printemps pour l'analyse des comptes et une fois à l'automne pour l'examen du budget.

La commission paritaire, composée de 4 représentants du Conseil de fondation, de 4 représentants de l'Association du personnel et du directeur, s'est réunie en fin d'année pour discuter de l'adaptation des salaires. Le Conseil a validé les propositions lors de sa séance du 10 décembre.

Lors de sa première séance de l'année, le Conseil de Fondation a eu le plaisir d'accueillir Madame Sabine Lachat de Réclère, nouvelle membre nommée début 2014, représentante de la RCJU en remplacement de Madame Anne Roy qui avait souhaité être démise de cette fonction.

Le CF a nommé Mme Sabine Lachat pour remplacer Mme Anne Roy au sein de la Commission paritaire AP-CF FRI (Association du personnel - Conseil de Fondation).

Monsieur Claude Hürlimann a demandé à la CJA son remplacement au sein du CF FRI et a quitté sa fonction au 31 décembre 2014. Son remplaçant, dès 2015, a été nommé en la personne de M. Philippe Jeannerat, président de la CJA. De même, lors de la dernière séance de l'année, Madame Renée Sorg a informé le CF qu'elle avait envoyé sa démission comme membre du CF pour le 30 juin 2015. Il incombera au Canton du Jura, qu'elle représente, de nommer son/sa remplaçant-e.

Le Conseil de Fondation est ainsi composé :

- M<sup>me</sup> Paulette Sunier-Bourquin – Nods, M. Tom Gerber – Reconvilier et M. Pierre Mercerat – Court désignés par le Canton de Berne ;
- M<sup>me</sup> Sabine Lachat – Réclère, Mme Renée Sorg – Delémont (jusqu'au 30 juin 2015) et M. Edgar Sauser – Les Breuleux désignés par le Canton du Jura.
- M. Michel Darbellay – Corban, M. Philippe Jeannerat – Epauvillers (dès début 2015) et M. Noël Saucy - Develier, désignés par la CJA ;
- M<sup>me</sup> Annemarie Hämmerli – Renan, M. Martin Kohli – Perrefitte et M. Bernard Leuenberger – Court désignés par la CAJB.

## 1.2 Direction

L'équipe de direction s'est réunie à 11 reprises en 2014. Deux séances supplémentaires ont été réservées à la préparation des manifestations du 10e de la FRI.

L'équipe de direction est impliquée dans la conduite de la FRI, elle appuie le directeur dans cette tâche et dans la préparation des objets nécessitant une décision du Conseil de fondation.

L'équipe de direction est à la fois l'équipe qui « donne la direction », c'est-à-dire qui imagine les futurs possibles et formule la vision puis la déploie au sein de l'organisation, et en même temps, l'équipe qui « dirige », c'est-à-dire qui ajuste le mouvement en fonction des aléas de l'environnement, qui régule et coordonne les actions et les ressources. La FRI se veut être une institution apprenante, le fonctionnement participatif et par projet avec une organisation matricielle est adapté à ce style de gestion. Mais cela nécessite une bonne coordination et une bonne communication pour réunir les énergies nécessaire à la mise en œuvre des projets.

Les membres de l'équipe de direction se doivent de favoriser la confiance et la solidarité entre eux, cela dans le but d'un fonctionnement collégial et efficient de la FRI dans son ensemble. Les membres de l'équipe de direction veillent en particulier à s'approprier les décisions et à les expliquer au personnel. Ils sont impliqués dans les activités de formation, de conseil et de développement et sont ainsi proches de la réalité du terrain et en contact régulier avec les élèves, clients et partenaires.

### 1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2014 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateurs est de 76 et 10 apprentis.

**Tableau 1 :**

*Effectif du personnel au 31.12.2014 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris).*

	Effectif du personnel en 2014					
	en personnes			en postes à plein temps		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	8	12	20	7.5	8.2	15.7
Conseil	20	10	30	15.9	7.9	23.8
Fiduciaire	2	5	7	2	3.1	5.1
Formation	8	11	19	7	7.85	14.85
			76			59.45

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2014 sont de 59.45. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 1.

Durant l'année 2014, 10 engagements-mutations ont été effectuées dont 3 places d'apprentissages. Elles concernaient des remplacements (démissions, retraites, diminution taux d'occupation). La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

On compte également 2 civilistes qui ont été actifs durant l'année 2014 dans différents projets. Il s'agissait d'une affectation d'une durée d'un mois et d'une affectation d'une durée de 9 mois.

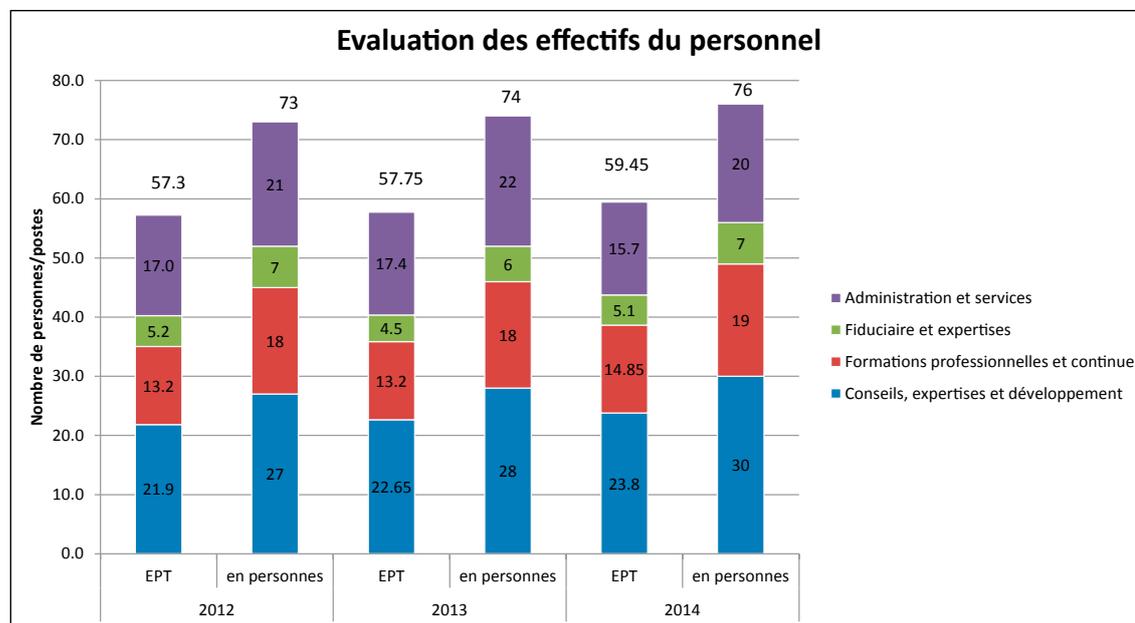
Le tableau 2, présente les mutations de personnel en 2014 et la figure 2, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2014.

Le taux d'absentéisme de courte durée 2014 est inférieur à celui de 2013. La gestion des absences au sein de la FRI est suivie de manière régulière et l'indicateur mesuré nous montre une situation saine.

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 12 années pour les hommes contre 8 ans pour les femmes ce qui démontre la bonne fidélité des employés.

**Figure 1:**

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements, les apprentis ne sont pas comptés.

**Tableau 2 :**

Mutations au niveau du personnel en 2014.

NOM	PRÉNOM	DÉPARTEMENT (DPT) OU DOMAINE (DA)	FONCTION	TAUX	DATE
<b>ENTRÉES</b>					
Freléchoz	Aliette	Da FAER	Resp. projet	100%	01/01/14
Domont	Frédérique	Dpt Fiduciaire	Comptable	60%	01/01/14
Mäder-Maillard	Sylvie	Dpt Fiduciaire	Aide-comptable (remplacement)	60%	15/01/14
Jacot	Marc-Antoine	Dpt Conseil	Civiliste	100%	27/01/14
Choulat	Sébastien	Dpt	Enseignant	100%	01/02/14
Aubry	Micheline	Dpt Formation	Formatrice et conseillère en économie familiale (remplaçante)	80%	01/06/14
Gosparini	Bryan	Da FAER	Civiliste	100%	07/07/14
Gogniat	Fanny	Dpt Formation	Enseignante	90%	01/08/14
Cattin	Laurie	Dpt Administration	Apprentie GEI	Apprentissage	01/08/14
Turberg	Céline	Dpt Administration	Apprentie Horticultrice	Apprentissage	01/08/14
Montavon	Aline	Dpt Administration	Apprentie EEI	Apprentissage	25/08/14
Fringeli	Vincent	Dpt Conseil	Conseiller agricole (remplacement)	100%	01/09/14
Halin	Gwendoline	Dpt Conseil	Assistante projet, CDD	100%	15/10/14
Pensa	Laetitia	Da FAER	Assistante projet, CDD	60%	01/12/14

NOM	PRÉNOM	DÉPARTEMENT (DPT) OU DOMAINE (DA)	FONCTION	TAUX	DATE
<b>ENTRÉES</b>					
Freléchoz	Aliette	Da FAER	Resp. projet	100%	01/01/14
Domont	Frédérique	Dpt Fiduciaire	Comptable	60%	01/01/14
Mäder-Maillard	Sylvie	Dpt Fiduciaire	Aide-comptable (remplacement)	60%	15/01/14
Jacot	Marc-Antoine	Dpt Conseil	Civiliste	100%	27/01/14
Choulat	Sébastien	Dpt	Enseignant	100%	01/02/14
Aubry	Micheline	Dpt Formation	Formatrice et conseillère en économie familiale (remplaçante)	80%	01/06/14
Gosparini	Bryan	Da FAER	Civiliste	100%	07/07/14
Gogniat	Fanny	Dpt Formation	Enseignante	90%	01/08/14
Cattin	Laurie	Dpt Administration	Apprentie GEI	Apprentissage	01/08/14
Türberg	Céline	Dpt Administration	Apprentie Horticultrice	Apprentissage	01/08/14
Montavon	Aline	Dpt Administration	Apprentie EEI	Apprentissage	25/08/14
Fringeli	Vincent	Dpt Conseil	Conseiller agricole (remplacement)	100%	01/09/14
Halin	Gwendoline	Dpt Conseil	Stagiaire	100%	15/10/14
Pensa	Laetitia	Da FAER	Assistante projet, CDD	60%	01/12/14
<b>SORTIES</b>					
Schüttel	Geneviève	Dpt Formation	Enseignante	50%	31/07/14
Joray	Guillaume	Dpt Administration	Apprenti Horticulteur	Apprentissage	31/07/14
Klötzli	Emilie	Dpt Administration	Apprentie Horticultrice	Apprentissage	31/07/14
Schaffter	Morgane	Dpt Administration	Apprentie GEI	Apprentissage	31/07/14
Mäder-Maillard	Sylvie	Dpt Fiduciaire	Aide-comptable (remplacement)	60%	31/07/14
Gosparini	Bryan	Da FAER	Civiliste	100%	29/08/14
Beuret	Mélanie	Dpt Conseil	Conseillère agricole	50%	30/09/14
Pagnot	Lise	Da FAER	Assistante projet	100%	30/09/14
Chollet	Frédéric	Dpt Conseil	Responsable département	100%	30/09/14
Jacot	Marc-Antoine	Dpt Conseil	Civiliste	100%	03/10/14
Schindelholz	Marie-Louise	Dpt Administration	Aide-concierge	40%	30/11/14
Dominé	Bernadette	Dpt Administration	Aide-cuisinière	50%	31/12/14

### Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2014, ce sont 1'739 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs/trices.



### Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 65 entretiens d'évaluation conduits en 2014. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaines. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.97 est bonne et comparable à 2013. La relation entre les collègues (1.7) et avec les clients (1.7) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont les deux critères qui figurent en première position, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail est bonne (2.0).

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est bonne (1.9), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprentis et les personnes engagées en 2014.

#### Tableau 3 :

*Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par dpt.*

THÈMES ÉVALUÉS	FIDUCIAIRE	CONSEILS, EXPERT. ET DÉVELOP.	FORMATION PROF. ET CONTINUE	ADMIN. ET SERVICES	EQUIPE DE DIRECTION	MOYENNES
Clarté des missions et objectifs	2.0	2.0	2.0	1.9	2.3	2.0
Tâches confiées	2.0	1.9	2.1	1.9	2.1	2.0
Responsabilité confiées	2.0	2.0	1.9	1.9	2.0	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	2.2	2.2	1.9	1.9	1.9	2.0
Relation avec clients	2.0	1.7	1.8	1.6	1.6	1.7
Charge, volume, répartition travail	2.0	2.6	2.2	2.3	2.6	2.4
Moyens, instruments et outils travail	2.2	2.3	1.9	2.1	2.1	2.1
Diffusion, circulation information	2.0	2.4	2.0	2.1	2.0	2.1
Ambiance, climat travail	1.8	2.3	1.8	1.9	2.2	2.0
Possibilités de formation	2.0	2.0	1.8	1.9	1.9	2.0
Possibilités d'évolution	2.0	2.3	1.9	2.0	1.8	2.1
Relation avec collègues	1.8	1.6	1.7	1.9	1.7	1.7
Relation avec le resp. département	1.8	1.9	1.7	1.9	2.0	1.9
Relation avec le resp. domaine d'activité	2.0	1.7	1.6	1.7	1.6	1.7
Relation avec le directeur	2.0	2.1	2.0	1.8	1.6	1.9
Appréciation du supérieur	1.4	2.0	2.0	2.0	1.8	1.9
Appréciation du collaborateur	2.0	2.0	1.9	1.9	1.8	1.9
Nombre de personnes évaluées	5	22	12	14	12	65
<b>Moyenne générale</b>	<b>1.95</b>	<b>2.06</b>	<b>1.89</b>	<b>1.92</b>	<b>1.94</b>	<b>1.97</b>

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable/Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

## 1.4 Communication

*Le Terrien interjurassien* est publié mensuellement et tiré à 2'300 exemplaires. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes.

Les autres moyens de communication de la FRI sont le site Internet, la zone « abonnés = Extranet » du site [www.frij.ch](http://www.frij.ch). La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s « agricoles » ou « en économie familiale » de la FRI et, par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles.

Le Tableau 4 présente les statistiques de fréquentions du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'780 visiteurs (+8%) par mois ceux-ci effectuant 4'583 visites (+2%).

**Tableau 4 :**

*Fréquentation du site Internet de la FRI ([www.frij.ch](http://www.frij.ch)).*

MOIS	VISITEURS DIFFÉRENTS	VISITES	PAGES	DURÉE (en s)
janv.14	2'967	5'045	21'103	191
févr.14	2'940	4'679	17'270	161
mars.14	2'919	4'977	20'134	177
avr.14	2'810	4'422	19'425	185
mai.14	2'822	4'613	16'209	155
juin.14	2'894	5'152	22'481	206
juil.14	2'446	4'087	15'618	179
août.14	2'652	4'456	17'526	155
sept.14	3'054	4'788	19'023	158
oct.14	2'789	4'479	16'414	149
nov.14	2'867	4'739	20'162	187
déc.14	2'194	3'558	12'414	139
<b>Moyenne</b>	<b>2'780</b>	<b>4'583</b>	<b>18'148</b>	<b>170</b>
<b>Total</b>	<b>33'354</b>	<b>54'995</b>	<b>217'779</b>	

Le Tableau 5 ci-après présente l'évolution des pages visités sur le site de la FRI en 2014. Ce sont au total plus de 356'000 pages qui ont été visitées, ce qui représente un recul de 2% par rapport à l'année 2013.

**Tableau 5:**

*Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch).*

<b>PAGES VISITÉES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
DOMAINES D'ACTIVITES\	6'100	5'831
DOMAINES D'ACTIVITES\Economie familiale et intendance\	4'285	4'100
DOMAINES D'ACTIVITES\Environnement\	11'260	11'306
DOMAINES D'ACTIVITES\Gestion d'entreprise et économie rurale\	3'121	3'849
DOMAINES D'ACTIVITES\Production animale\	34'446	29'590
DOMAINES D'ACTIVITES\Production végétale\	14'640	10'247
DOMAINES D'ACTIVITES\Produits du terroir\	7'222	5'467
DOMAINES D'ACTIVITES\Tourisme rural\	27'664	27'024
LA FRI\	31'715	29'452
LA FRI\Hébergement\	4'867	4'549
LA FRI\Informations pratiques\	9'578	9'671
LA FRI\Locaux\	13'398	12'429
LA FRI\Médias\	9'434	8'685
LA FRI\Organisation\	13'191	12'578
LA FRI\Portrait\	14'877	16'289
SERVICES\	6'518	6'402
SERVICES\Agriviva	2'160	2'298
SERVICES\Conseils, expertises et développement\	35'589	32'044
SERVICES\Exploitation de formation en cultures spéciales\	9'666	10'980
SERVICES\Fiduciaire\	7'143	15'015
SERVICES\Formation continue\	9'403	8'949
SERVICES\Formation professionnelle\	58'053	63'511
STATIONS\Station d'arboriculture\VERGERS+\	17'376	16'693
STATIONS\Station phytosanitaire\	10'618	9'719
<b>Total</b>	<b>362'324</b>	<b>356'678</b>

**Tableau 6:**

*Fréquentation «zone abonnés» nombre de hits et de fichiers téléchargés.*

<b>CATÉGORIE</b>	<b>HITS 13</b>	<b>FICHIERS 13</b>	<b>HITS 14</b>	<b>FICHIERS 14</b>
CFC GEI	10'639	2'508	13'362	3'400
CFC agriculteurs	8'747	2'567	12'002	3'356
Clients	3'033	2'928	2'165	2'355
Brevet-maîtrise AGR	5'400	2'974	3'023	1'338
Brevet paysanne	332	77	1'535	709
FRI	1'821	253	1'651	233
Invités	455	79	470	177
Administration	6'996	441	6'101	583
Brevet concierge			707	335
<b>Total</b>	<b>37'423</b>	<b>11'827</b>	<b>41'016</b>	<b>2037</b>

## 1.5 Clientèle

### 1.5.1 Abonnés

On constate une progression de 3 abonnements agricoles; dans le même temps, les exploitations agricoles ont progressé de 4. Dans le cadre de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en régression de 28. Le produit des abonnements agricoles en 2014 est de CHF 241'763.– (CHF 238'351.– en 2013) et celui des abonnements en économie familiale s'est élevé à CHF 23'124.– en 2014 (CHF 24'367.– en 2013).

**Tableau 7:**

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agric./éco.fam.	TYPES D'ABONNEMENT					ÉVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Totaux	Abo. FRI Agr.	Ecof.
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>31.12.13</b>	<b>2013</b>	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.13</b>		
Jura	800 / 364	971	787	81%	353	1140	98%	97%
Jura bernois	475 / 168	594	468	79%	161	629	99%	96%
<b>Totaux</b>	<b>1275 / 532</b>	<b>1565</b>	<b>1255</b>	<b>80%</b>	<b>514</b>	<b>1769</b>	<b>98%</b>	<b>97%</b>
		<b>2014</b>	<b>31.12.14</b>	<b>2014</b>	<b>31.12.14</b>	<b>31.12.14</b>		
Jura		964	785	81%	332	1117	100%	94%
Jura bernois		605	473	78%	154	627	101%	96%
<b>Totaux</b>		<b>1569</b>	<b>1258</b>	<b>80%</b>	<b>486</b>	<b>1744</b>	<b>100%</b>	<b>95%</b>

### 1.5.2 Enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction auprès des clients concerne le département «Conseils, expertises et développement». Le formulaire est joint à toutes les factures d'un montant supérieur à 100 CHF, avec une enveloppe-réponse du type envoi commercial qui ne nécessite pas un affranchissement.

Nos clients avaient le choix entre quatre réponses possibles à chacune des questions posées, la réponse allant de la satisfaction maximale (note 4) à la satisfaction minimale (note 1).

Sur 283 questionnaires reçus en retour, 7 personnes ont indiqué qu'elles ne recommanderaient pas la prestation, alors que 249 la recommanderaient et 27 personnes ne se sont pas exprimées à ce sujet. La satisfaction générale avec une moyenne de 3.8 sur 4 peut être qualifiée de très bonne. Dans 82 cas, le champ commentaires a été utilisé avec, dans la plus part des cas, des remerciements, félicitations ou des salutations.

Le suivi de la satisfaction des clients est un point essentiel pour assurer la qualité des conseils dispensés, des comptabilités tenues et des expertises effectuées. Les conseillers/ères et comptables reçoivent une copie de la fiche d'évaluation, qui est tout d'abord transmise au directeur et au responsable de département. C'est un dispositif qui est apprécié par les collaborateurs/trices. Dans les quelques rares cas d'insatisfaction le client est contacté afin d'éclaircir ce qui n'a pas fonctionné et de tenter d'y remédier.

**Tableau 8:**  
Mise en valeur des questionnaires de satisfaction.

PROJET	Type de dossier	N° DES QUESTIONS VOIR LÉGENDE CI-DESSOUS										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
210	Autres PA	3.8	3.8	3.6	3.9	3.9	3.9	3.9	3.4	3.8	1.0	18
	Expertises PA	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	2
	Plans alimentation	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0		1
	Suivi troupeaux	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0		1
<b>Total 210</b>		<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>3.6</b>	<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>4.0</b>	<b>3.9</b>	<b>3.5</b>	<b>3.9</b>	<b>1.0</b>	<b>22</b>
220	Autres PV	4.0		4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.5	4.0		2
	Dossier PER	3.9	3.8	3.5	3.9	3.9	3.9	3.9	3.7	3.9	1.0	46
	Expertises PV	4.0	3.7	3.5	4.0	4.0	3.8	4.0	3.5	4.0	1.0	6
	Plan de fumure	4.0	3.9	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	3.5	3.9	1.0	42
	Protection des plantes	3.7	3.7	2.0	3.7	3.7	3.7	4.0	3.5	3.3	1.5	3
<b>Total 220</b>		<b>3.9</b>	<b>3.8</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>		<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>3.6</b>	<b>3.9</b>	<b>1.0</b>	<b>99</b>
221	Aménagement de pâturages	3.8	3.5	3.0	4.0	3.5	3.8	3.8	3.5	3.8	1.3	4
	Expertises	3.0	3.0	2.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	3.0	1.0	1
<b>Total 221</b>		<b>3.6</b>	<b>3.4</b>	<b>2.8</b>	<b>4.0</b>	<b>3.6</b>	<b>3.8</b>	<b>3.8</b>	<b>3.4</b>	<b>3.6</b>	<b>1.3</b>	<b>5</b>
250	Réseaux écologiques	4.0	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.5	4.0	1.0	2
<b>Total 250</b>		<b>4.0</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>	<b>1.0</b>	<b>2</b>
251	Projets de qualité du paysage JU	4.0	3.9	3.5	4.0	4.0	3.9	3.9	3.6	4.0	1.0	11
<b>Total 251</b>		<b>4.0</b>	<b>3.9</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>3.6</b>	<b>4.0</b>	<b>1.0</b>	<b>11</b>
255	Conseils techniques BIO	4.0	3.8	3.5	4.0	4.0	3.5	4.0	3.5	3.7	1.0	6
	Reconversion agriculture bio	3.6	3.4	3.4	4.0	3.8	3.8	3.6	3.0	3.8	1.0	5
<b>Total 255</b>		<b>3.8</b>	<b>3.6</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>	<b>3.9</b>	<b>3.6</b>	<b>3.8</b>	<b>3.3</b>	<b>3.7</b>	<b>1.0</b>	<b>11</b>
260	Association - Communauté	3.8	3.5	3.2	4.0	3.6	3.8	4.0	4.0	3.8	1.0	5
	Autres Gestion	3.9	3.8	3.6	4.0	3.9	4.0	4.0	3.4	4.0	1.0	25
	Autres collaboration interentreprises	4.0	3.8	3.3	3.8	4.0	4.0	4.0	3.7	3.8	1.3	4
	Conseil juridique	3.8	3.2	3.3	3.6	3.6	3.4	4.0	3.6	3.4	1.0	5
	Construction : croquis - plan volume, coûts estimat	3.8	3.8	3.3	3.8	3.8	3.9	3.9	3.3	3.8	1.0	12
	Construction : financement -viabilité	3.6	3.5	3.1	3.9	3.8	3.9	3.8	3.2	3.6	1.0	24
	Expertise LAT	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	1
	Expertise LBFA - LDFR	3.8	3.6	3.4	4.0	3.9	4.0	3.7	3.2	3.7	1.1	15
	Expertises autres	4.0	3.5	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	3.5	4.0	1.0	2
	Orientation stratégique	3.9	3.6	3.4	3.9	3.7	4.0	3.9	2.9	3.7	1.1	7
	Recherche de fonds	3.8	3.7	3.5	3.9	3.8	3.8	3.9	3.4	3.9	1.0	12
	Suivi de gestion	3.3	3.3	3.2	3.5	4.0	4.0	3.5	3.2	4.0	1.2	6
	Transfert de patrimoine : reprise - remise	3.9	3.8	3.3	4.0	3.8	3.8	3.9	3.5	3.8	1.0	13
<b>Total 260</b>		<b>3.8</b>	<b>3.7</b>	<b>3.4</b>	<b>3.9</b>	<b>3.8</b>	<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>3.3</b>	<b>3.8</b>	<b>1.0</b>	<b>131</b>
290	Protection des plantes	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	2
<b>Total 290</b>		<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>1.0</b>	<b>2</b>
<b>Total général</b>		<b>3.9</b>	<b>3.7</b>	<b>3.4</b>	<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>3.9</b>	<b>3.5</b>	<b>3.8</b>	<b>1.0</b>	<b>283</b>

**N° Questions**

- 1 Répond à vos besoins ?
- 2 Profit perceptible ?
- 3 Rapport qualité-prix correct ?
- 4 Compétence du conseiller-ère ?
- 5 Respect des délais ?

**6** Disponibilité du conseiller-ère ?

- 7 Transmission informations ?
- 8 Validité du document à l'avenir
- 9 Satisfaction générale
- 10 Recommandation prestation ? (1=oui/ 2=non)
- 11 Nbre de questionnaires ?

**Note Signification**

- 4 Tout à fait d'accord
- 3 Plutôt d'accord
- 2 Plutôt pas d'accord
- 1 Pas du tout d'accord





Paysage hivernal entre Grandgourt et Dampheux-Lugnez

## 2. Formation professionnelle et continue

### 2.1 Introduction – synthèse des activités du département

La FRI propose une offre de formation professionnelle initiale, supérieure et continue complète dans les filières de l'intendance et de l'agriculture. Regroupées au sein d'un même et seul département, ces prestations sont organisées selon 6 axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropraticien, CFC agricole
- Brevet de paysanne
- Brevet et maîtrise agricoles
- Formation continue agricole et en économie familiale
- Formations dans les domaines connexes

#### **Tableau 9:**

*Activités déployées en 2014 dans les prestations de formation au sein de la FRI*

PROJET	HEURES TRAVAIL	EPT <sup>(1)</sup>	APPRENTIS PARTICIPATIONS 13-14	APPRENTIS PARTICIPATIONS 14-15
AFP Employée en intendance	3248	1.8	19	21
CFC Gestionnaire en intendance	7697	4.2	59	63
AFP Agropraticien	445	0.2	8	13
CFC Agricole	8377	4.6	89	79
Brevet fédéral de paysanne	1108	0.6	28	27
Brevet et maîtrise agricoles	1548	0.9	28	47
Formation continue	4307	2.4	3263	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	333	0.2	8	13
- Brevet Fédéral de Concierge	210	0.1	22	19
- Formation continue auxiliaires de santé	105	0.1	14	35
- Formation continue institutions de santé	98	0.1	49	
- MAS production intégrée CABI	9	0.01		15
- Enseignant-e-s en économie familiale	43	0.02	10	
<b>Total</b>	<b>27'528</b>	<b>15.3</b>		

<sup>(1)</sup> EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

Deux éléments ont marqué l'année 2014 dans le département formation professionnelle et continue :

- le 10<sup>e</sup> anniversaire de la FRI
- la certification du département selon les critères de la norme ISO 9001 / 2008

### 2.1.1 Un regard sur 10 ans de formation professionnelle et continue à la FRI

Depuis sa création, la FRI a constamment développé ses formations et les a adaptées à l'évolution du contexte. Le tableau 10 présente une vue d'ensemble de ce développement de 2004, année de la création de la FRI, à 2014.

Dès son entrée en fonction, la FRI a introduit la formation de gestionnaire en économie familiale (GEF) selon la filière duale. En 2005, on met en place la nouvelle ordonnance de formation de gestionnaire en intendance (GEI), qui remplacera la formation de GEF. Avec cette réforme, la profession se tourne résolument vers les activités déployées en ménage collectif. Les premiers CFC de GEI ont été délivrés 3 ans plus tard. Afin de s'adapter aux besoins des personnes en formation et au marché du travail, la FRI a introduit en 2010 la formation d'Employée en intendance (EEI) AFP. La formation AFP sur deux ans, plus axée sur la pratique et moins exigeante au niveau scolaire offre une formation adaptée aux besoins des jeunes dotés de bonnes aptitudes pratiques, mais qui rencontrent des difficultés scolaires. Les premières attestations EEI ont été décernées à la FRI en 2012.

La formation professionnelle agricole a été marquée par la refonte totale du système de formation. Débutée en 2005, cette réforme permet de mettre en place le nouveau CFC d'agriculteur dès la rentrée 2009. Le déroulement de la formation sur trois ans sous contrat d'apprentissage, le renforcement de la collaboration entre la formation pratique et la formation en école, l'introduction des cours interentreprises et l'offre de la spécialisation en agriculture biologique constituent les principaux changements induits par cette réforme. 2010 a également vu l'introduction de la formation d'agropaticien AFP. Les premiers nouveaux CFC et AFP ont été décernés en 2012.

La formation de la paysanne a également connu une évolution importante dans le Jura et le Jura bernois durant ces 10 années. Une très forte diminution des effectifs en 2007 a incité la FRI à repenser la formation de la paysanne. Une meilleure adéquation de l'offre aux besoins des paysannes de l'Arc Jurassien, la combinaison de la formation professionnelle supérieure et de la formation continue et une intensive campagne d'information ont permis de donner un nouvel élan à la formation professionnelle supérieure de la paysanne dès 2011.

La réforme de la formation professionnelle supérieure agricole conduisant au brevet, puis à la maîtrise fédérale agricole a débuté en 2008. La FRI s'est fortement impliquée dans cette réforme. Le nouveau règlement concernant le brevet fédéral d'agriculteur vise à apporter aux candidats de véritables compétences de chef d'exploitation, avec un renforcement marqué de la gestion d'entreprise à ce niveau de la formation. Avec l'obtention de la maîtrise, on accède aux compétences d'entrepreneur. La FRI, en collaboration avec l'EMTN-Cernier propose, depuis la rentrée 2014, les cours requis pour l'obtention du nouveau brevet fédéral d'agriculteur.

Dès sa création, la FRI a complètement revu le concept de formation continue proposée aux agriculteurs et aux paysannes du Jura et du Jura bernois. En diversifiant les formes de cours proposés et en adaptant le contenu à l'évolution du contexte, elle a fidélisé une clientèle qui suit régulièrement les cours et séances des programmes renouvelés chaque année.

Enfin, au fil des années, la FRI a développé des offres de formation dans ses domaines de compétences au profit de publics connexes à l'intendance ou à l'agriculture. Citons à ce titre les cours de formation continue destinés aux auxiliaires de santé de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASD), les cours pour les nouveaux apiculteurs, la formation en intendance dispensée aux Assistants en soin et accompagnement AFP ou encore la collaboration dans les cours préparatoires au brevet fédéral de concierge.

Si, au fil du temps les effectifs des personnes qui suivent des formations à la FRI ont peu évolué, on note en revanche une diversification des publics et des types de formation. Cette évolution se traduit par une augmentation sensible des ressources consacrées à la formation par la FRI. On relève ainsi une augmentation de près de 30% du temps investi dans les activités de formation au cours des 10 dernières années.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
FPI intendance	88	38	59	72	78	81	73	72	73	80	78
FPI agricole	81	92	112	115	96	110	122	114	108	90	97
FPS paysanne	15	20	25	6	0	7	7	13	23	21	28
FPS agricole	32	42	28	39	36	37	17	61	31	54	29
<b>Total formation professionnelle</b>	<b>216</b>	<b>192</b>	<b>224</b>	<b>232</b>	<b>210</b>	<b>235</b>	<b>219</b>	<b>260</b>	<b>235</b>	<b>245</b>	<b>232</b>
Formation continue (participations)		2'436		1'903	2'642	2'033	2'141	2'219	2'182	2'347	3'263
FPI intendance		7'469	6'474	8'315	9'695	9'971	10'848	10'425	10'711	10'871	10'945
FPI agricole		7'467	7'872	8'536	8'554	9'289	9'959	9'374	8'425	8'278	8'822
FPS paysanne		687	379	263	227	463	620	1'142	1'109	944	1'108
FPS agricole		1'615	1'320	1'502	1'591	1'345	1'261	1'863	1'621	1'972	1'548
Formation continue		4'640	5'215	5'889	4'818	5'519	4'995	5'181	5'031	5'157	4'307
Formations connexes				154	191	129	1250	119	625	817	798
<b>Total</b>	<b>21'878</b>	<b>21'260</b>	<b>24'659</b>	<b>24'659</b>	<b>25'076</b>	<b>26'716</b>	<b>27'803</b>	<b>28'104</b>	<b>27'522</b>	<b>28'039</b>	<b>27'528</b>
FPI intendance	Introduction de la filière GEF duale	Introduction nOrFo CFC GEI			1 <sup>ers</sup> CFC GEI		Introduction de l'AFP EEI			1 <sup>ers</sup> AFP EEI	
FPI agricole	Début de la réforme					Introduction nOrFo CFC agricole	Introduction de l'AFP agro-praticien			1 <sup>ers</sup> CFC nOrFo et 1 <sup>ers</sup> AFP agropraticien	
FPS paysanne				Enquête sur les besoins en formation de la paysanne			Promotion et nouveau concept de formation				
FPS agricole				Début de la réforme							Introduction du nouveau brevet agricole
Formation continue		Nouveau concept de formation continue									
Formations connexes		Collaboration EEF-Option réussite	1 <sup>er</sup> cours pour auxiliaires de santé FASD			1 <sup>er</sup> cours d'apiculture		1 <sup>er</sup> cours d'intendance ASA AFP	1 <sup>ers</sup> cours pour le brevet concierge	Cours HEP-BEJUNE en économie familiale	1 <sup>ers</sup> cours de formation continue en intendance avec Avenir formation

Effectifs

H travail (sans mandats externes)

Faits marquants

Dans son évolution, le département formation professionnelle et continue de la FRI consacre l'essentiel de ses ressources aux deux filières de formation agricole et en intendance. L'intégration des différents niveaux de formation professionnelle initiale, supérieure et continue au sein du département constitue un élément fort de son organisation. Il permet le développement de synergies et assure une grande cohérence sur tout le cursus de formation. Parallèlement, la FRI développe des activités dans des domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture valorisant ainsi au maximum ses compétences dans ces deux domaines.

#### **Quelques faits marquant liés au 10<sup>e</sup> anniversaire de la FRI**

Le département formation professionnelle et continue a participé activement aux différents événements marquant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la FRI.

Dans le cadre de la formation professionnelle initiale, nous avons voulu faire également profiter les apprenti-e-s des filières intendance et agricole des festivités du 10<sup>e</sup>. Ainsi, le traditionnel voyage d'étude de fin d'apprentissage s'est déroulé, cette année, en commun pour les deux filières durant une semaine au Québec. Les visites professionnelles et touristiques, ainsi que les différentes animations au programme laisseront un souvenir impérissable dans la mémoire de chaque participant-e, apprenti-e et enseignant-e.

Profitant de l'année internationale de l'agriculture familiale, une conférence portant sur le thème « Nourrir l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle, sur une planète aux ressources déclinantes : un défi pour l'agriculture familiale » a été organisée. Elle était animée par M. Bruno Parmentier, ancien directeur de l'École supérieure d'agriculture d'Angers et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, dont « Nourrir l'humanité : les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle », ou « Faim zéro : en finir avec la faim dans le monde », et a réuni plus de 120 personnes. Après avoir posé le cadre et identifié les enjeux, l'intervenant du jour a lancé un véritable plaidoyer pour une « agriculture écologiquement intensive » : une agriculture productive et qui ménage les ressources naturelles. Les propositions de M. Parmentier ont été entendues avec intérêt et ne manqueront pas d'alimenter nos réflexions dans le cadre nos activités de formation et de conseil.

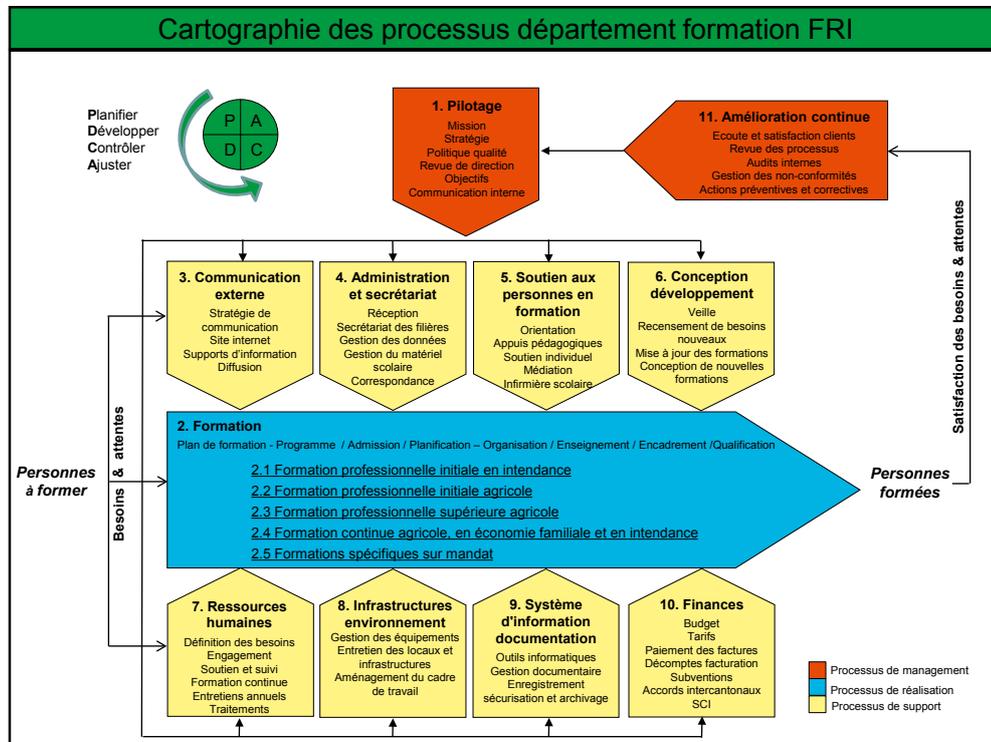
Enfin, le département formation professionnelle et continue a présenté ses différentes activités au public lors des journées portes ouvertes du 27 septembre à Courtemelon et du 18 octobre à Loveresse, ainsi que sur le stand de la FRI, hôte d'honneur de la Foire du Jura, du 17 au 26 octobre 2014.

#### **Qualité des prestations et amélioration continue**

La FRI a toujours accordé une grande attention à la qualité de ses prestations et à l'amélioration continue de son fonctionnement. Elle pratique depuis ses débuts une écoute attentive des besoins et attentes de ses clients et mesure régulièrement leur degré de satisfaction. En 2014, le département formation professionnelle et continue a franchi une étape supplémentaire dans cette démarche en obtenant la certification ISO 9001 / 2008 pour son système de management de la qualité.

L'ensemble des activités est structuré selon une approche processus. La cartographie ci-après illustre l'organisation générale du système, qui place au centre les bénéficiaires des prestations de formation.

**Figure 3:**  
Cartographie des processus du département formation.



Peu d'éléments nouveaux ont dû être introduits pour satisfaire aux exigences de la norme. En revanche, un grand travail d'organisation et de coordination a été réalisé pour répartir de manière optimale les activités et les outils y relatifs dans les différents processus. L'organisation mise en place a permis d'optimiser l'attribution des tâches et des responsabilités. On a également profité d'améliorer la gestion documentaire et l'accès aux informations pour tous les collaborateurs. Cette démarche a permis de clarifier le fonctionnement du département et d'obtenir une vision de son organisation partagée par l'ensemble des collaborateurs.

Le système ainsi mis en place se veut enfin résolument orienté clients. Il doit permettre de cerner le plus rapidement possible les besoins et attentes des personnes à former et d'y répondre de manière efficace et efficiente.

## 2.2 Formation en intendance et en économie familiale

### 2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance

#### Une formation professionnelle polyvalente et des exigences élevées

L'année scolaire 2013-2014 s'est globalement bien déroulée à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). On a toutefois noté des motivations et des engagements divers pour la formation. Le passage de la vie scolaire à la formation professionnelle présente certes de grands changements. Il importe d'adopter, dès le début de la formation, une attitude professionnelle et d'assumer de nouvelles responsabilités. Cela est particulièrement vrai dans un métier de services. Le respect des règles professionnelles et comportementales a ainsi quelques fois dû être remis au centre des préoccupations. La diversité des activités et la polyvalence sont les atouts principaux des professions de l'intendance. Cela pose cependant des exigences élevées tout au long de la formation. Des efforts devront encore être consentis à ce niveau à l'avenir.

25 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de CFC GEI, 18 ont obtenu le titre visé. Les 8 candidat-e-s à l'AFP EEI ont décroché leur diplôme.

Enfin, les effectifs tendent à se renforcer à la rentrée 2014 et atteignent un niveau élevé, si l'on considère les disponibilités en places de stages et d'apprentissage, ainsi que les possibilités du marché du travail au terme de la formation.

**Tableau 11:**

*Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance*

CLASSE	NOMBRE D'APPRENTI-E-S							
	Total		JU		JB		Autre	
	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15
EEI 1 dual	2	5	1	5	1			
EEI 1 EM	7	7	5	6	2	1		
EEI 2 dual	4	2	2	1	2	1		
EEI 2 EM	6	7	6	5		2		
GEI 1 dual	8	13	3	3	5	10		
GEI 1 EM	12	8	11	6	1	2		
GEI 2 dual	7	15	2	6	5	9		
GEI 2 EM	10	11	8	10	2	1		
GEI 3	22	16	15	10	7	6		
<b>Totaux</b>	<b>78</b>	<b>84</b>	<b>53</b>	<b>52</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 12:**

*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance*

2014	MOYENNE DE CLASSE	LAURÉAT-E-S	ÉCHECS	% RÉUSSITE
EEI AFP	4.8	8	0	100%
GEI CFC	4.4	18	7	72%

### Un centre de compétences en intendance au service de professions connexes

Depuis la rentrée 2011, la FRI collabore avec la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF) dans le cadre de la formation d'Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP. Un module de 42 périodes porte sur le service et l'alimentation restauration et un second module de 44 périodes est consacré à l'entretien du lieu de vie et aux soins aux plantes et aux animaux. Le CEJEF a fait appel à la FRI pour organiser et dispenser ces deux modules. 8 apprenti-e-s ASA ont fréquenté ces deux modules à l'EMI en 2013-2014 et 13 suivent les cours 2014-2015.

Depuis août 2012, le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF) propose les cours de préparation au Brevet fédéral de concierge. Cette formation contient notamment les domaines Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes), Nettoyage (80 périodes) et manipulation des toxiques (8 périodes). Ces thématiques entrant dans le domaine de compétences de la FRI, cette dernière a reçu le mandat du CEFF de dispenser ces modules dans le cycle de cours 2012-2014. 19 candidat-e-s au Brevet fédéral de concierge et 3 personnes en formation à la carte ont suivi ces cours à Courtemelon depuis la rentrée d'août 2012. En octobre 2014, 12 candidats se sont présentés aux examens finals et 11 lauréats ont obtenu le Brevet fédéral de concierge. En août 2014, une nouvelle volée 2014-2016 a démarré la formation sur les mêmes bases, avec 19 participants.

Face au manque d'enseignant-e-s en économie familiale pour l'école secondaire dans le Jura, la HEP-BEJUNE a mis sur pied, durant l'année scolaire 2013-2014, une formation ponctuelle spécifique dans ce domaine. Les cours portant sur la cuisine et l'économie familiale, 95 périodes au total, ont été confiés à la FRI. 10 personnes ont suivi cette formation.

Ces différentes collaborations permettent à l'Ecole des métiers de l'intendance de la FRI de valoriser ses compétences et ses équipements dans les secteurs et professions connexes à l'intendance. Les synergies ainsi développées profitent aux différents partenaires impliqués.



*Volée 2015 / Clôture à Loveresse le 30.06.2014*

## 2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

### **Une participation et une motivation encourageantes**

Depuis quelques années, la formation de la paysanne, proposée par la FRI en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre l'ECE Arc Jurassien, connaît un joli succès dans la région Jura, Jura bernois et Neuchâtel. Cette formation permet d'accéder au Brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leurs conjoints ou partenaires. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

Pour 2013-2014, nous avons proposés les modules :

- Alimentation et restauration (module de base)
- Entretien du linge (module de base)
- Famille et société
- Droit rural
- Vente directe
- Elevage bovin
- Garde du menu bétail et de la volaille

28 candidates ont profité de cette offre. Ainsi, tous les modules ont pu être ouverts à l'exception du module Garde du menu bétail et de la volaille qui n'a pas recueilli suffisamment d'inscriptions.

Les modules suivants ont été proposés pour la rentrée 2014-2015 :

- Habitat et technique de nettoyage (module de base)
- Gestion de l'habitat
- Economie rurale
- Mise en valeur des produits
- Jardinage
- Transformation du lait

27 candidates au total se sont inscrites à ces différents modules, qui ont ainsi tous pu être ouverts.

Résultat d'une collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté (F) dans le cadre du projet Interreg Terroirs & Innovations, le module BP37 « Transformation du lait » est proposé pour la première fois dans l'Arc jurassien. La partie pratique sera dispensée sous forme d'un cours-bloc de 4 jours à l'ENILBio de Poligny (F) et complétée par une partie théorique à la FRI. Ce module réunit des candidates au brevet de paysanne, des candidats au brevet d'agriculteur et des participants en formation à la carte.

**Tableau 13:**

*Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne*

FORMATION	NOMBRE DE CANDIDAT-E-S									
	Total		JU		JB		NE		Autres <sup>(1)</sup>	
	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15
Brevet	28	27	9	11	7	6	8	4	4	6
A la carte <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

<sup>(1)</sup> Candidat-e-s provenant de VD, FR

<sup>(2)</sup> Les modules 13-14 n'ont pas été ouverts en formation à la carte. En 14-15, toutes les participantes ont fréquenté les modules en vue de l'obtention du Brevet.

### Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la CREP. La conduite des examens finals et l'attribution du Brevet sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 13, on note d'excellents résultats dans les examens de modules. D'autre part, 11 candidates se sont présentées aux examens finals et 10 ont obtenu le titre convoité.

**Tableau 14:**

*Résultats obtenus dans le cadre du Brevet de la paysanne.*

MODULE	CANDIDAT-E-S	MOYENNE	LAURÉAT-E-S	ÉCHECS	%RÉUSSITE
Famille et société	14	5.1	14	0	100%
Droit rural	14	4	10	4	71%
Jardinage <sup>1</sup>	12	4.7	11	1	92%
Vente directe	11	4.4	9	2	82%
Elevage bovin	15	4.6	13	2	87%
Alimentation restauration	7	4.6	7	0	100%
Entretien du linge	7	5.2	7	0	100%
<b>Examens finals</b>	<b>11</b>	<b>4.6</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>91%</b>

(1) Module issu du programme 2012-2013

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont une fois de plus relevé ce défi.

## 2.3 Formation agricole

### 2.3.1 Formation professionnelle initiale

#### Une formation complète et exigeante

De manière générale, l'année scolaire 2013-2014 s'est déroulée dans de bonnes conditions. On a toutefois noté une motivation et un sérieux en classe variables. Certains apprentis en début de formation ne sont pas toujours au clair avec leur projet de formation. La formation requise pour l'obtention du CFC d'agriculteur est vaste et le rythme d'apprentissage soutenu. Travail assidu et motivation tout au long de la formation sont nécessaires pour conduire au succès. Les apprentis qui rencontrent des difficultés, notamment d'ordre scolaire, ont parfois avantage à débiter leur formation par l'AFP d'agropraticien et à rejoindre ensuite la filière CFC en 2<sup>e</sup> année, ce qui leur permet d'obtenir le CFC en 4 ans.

Dans le cadre des examens requis pour l'obtention du CFC d'agriculteur, 30 candidat-e-s sur 34 obtiennent le titre souhaité. Au niveau de l'AFP d'agropraticien, on enregistre un succès et un échec.

Du côté des effectifs, on relève une légère augmentation notamment en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année du CFC d'agriculteur à la rentrée 2013. Cette augmentation ne se confirme pas en 2014 et on note également une légère augmentation des effectifs au niveau de l'AFP au détriment du CFC.

**Tableau 15:**

Effectifs dans la filière agricole

CLASSE	NOMBRE D'APPRENTI-E-S							
	Total		JU		JB		Autres <sup>(1)</sup>	
	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15
Agroprat 1	5	6	2	2	1	2	2	2
Agroprat 2	3	7	1	4	1	2	1	1
Agr 1	28	22	15	12	10	10	3	
Agr 2	27	34	16	20	10	11	1	3
Agr 3	34	23	21	14	8	8	5	1
<b>Totaux</b>	<b>97</b>	<b>92</b>	<b>55</b>	<b>52</b>	<b>30</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>7</b>

<sup>(1)</sup> Apprentis en provenance de AG, BE germanophone, BL, NE, SO et VD

**Tableau 16:**

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole

2014	MOYENNE DE CLASSE	LAURÉAT-E-S	ÉCHECS	% RÉUSSITE
Agropraticien AFP	4.2	1	1	50%
Agriculteur CFC	4.7	30	4	88%

**Tableau 17:**

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération

2014	NBRE EXPLOITATIONS <sup>(1)</sup>		NBRE LAURÉATS		% RELÈVE SUR 30 ANS	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	880	598	23	7	78.4%	35.1%

<sup>(1)</sup> Exploitations à titre principal en 2011.

### **Evaluer les résultats obtenus après 5 ans d'application du nouveau concept de formation**

En 2013-2014, l'Ortra AgriAliForm a mené une évaluation du nouveau concept de formation professionnelle initiale agricole. Après cinq années d'application, il convient d'apprécier les résultats obtenus en termes d'objectifs et de niveau de formation. Les résultats communiqués courant 2014 mettent en exergue les points forts suivants pour le nouveau système :

- Profil professionnel clair et conforme à la réalité du terrain.
- Structure et constitution du plan de formation adaptées aux besoins des futurs professionnels.
- Pondération des différents domaines adéquate.
- 3 lieux de formation - entreprise, école, CIE - cohérents et bien coordonnés.
- Changement de place d'apprentissage apprécié et apportant un plus dans le parcours de formation.
- Enseignement et examens orientés sur les compétences proches de la réalité professionnelle.
- Utilité des moyens d'enseignement reconnue.
- Durée de la formation adaptée.

Les points faibles suivants ont également été relevés :

- Certains contenus du plan de formation inadaptés.
- Positionnement, pondération et utilisation du dossier de formation à revoir.
- Structure et durée des différentes épreuves des procédures de qualification pas toujours cohérentes.
- Modèle de formation à revoir en particulier pour les cultures spéciales.
- Quelques éléments de contenu et d'organisation des CIE à préciser.
- Adaptations à apporter dans les moyens d'enseignement.

Sur la base de ces constats, le comité d'AgriAliForm a décidé de maintenir la durée de formation à 3 ans. Une révision partielle de l'ordonnance et du plan de formation sera conduite durant les deux prochaines années. Les points faibles constatés seront traités dans le cadre de cette révision, dont les résultats pourront être mis en œuvre dès la rentrée 2017. Si la durée de formation est maintenue à 3 ans, une forte minorité s'est prononcée pour une prolongation de la formation à 4 ans. Les avantages et inconvénients de chacune des deux variantes, 3 ans ou 4 ans, seront également étudiés en marge de la révision partielle, en vue de pouvoir reprendre ce point de manière plus approfondie et étayée lors d'une prochaine révision.

Le modèle de formation, linéaire ou progressif, et la durée de formation, 3 ou 4 ans, ont été et sont encore très discutés. Le modèle linéaire présente certains avantages pédagogiques et organisationnels. Avec la durée de la formation scolaire élevée, 1600 périodes, son application péjorerait toutefois les maîtres d'apprentissage de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année par rapport au système progressif appliqué actuellement. Un modèle linéaire ne nous paraît pas applicable dans un système de formation en 3 ans. Ce modèle serait en revanche envisageable avec une formation rallongée à 4 ans.

La FRI suit de près cette révision, afin de faire valoir les spécificités et besoins des professionnels et des maîtres d'apprentissage de la région et de pouvoir prendre à temps les mesures adéquates pour adapter ses prestations aux nouvelles dispositions.



*Voyage au Québec : sortie sur le Saint-Laurent en zodiac et rencontre avec une baleine à bosse.*

### 2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

#### **Une formation complète de chef d'entreprise**

Les cours requis pour l'obtention du Brevet et de la Maîtrise fédérale agricoles sont dispensés dans le cadre de l'ECE Arc jurassien et organisés par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier.

L'année 2013-2014 s'est ouverte avec les modules requis pour l'obtention de la maîtrise, conformément au règlement de 2006 en la matière :

- Economie nationale et politique agricole
- Marketing
- Assurances, impôts et gestion du personnel
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Gestion de l'exploitation et financement
- Gestion stratégique, préparation aux examens finals

A cela, on a ajouté le module du brevet Conversion à l'agriculture biologique, proposé en rattrapage pour les candidat-e-s à qui il manquait encore quelques points pour l'obtention du titre. Ce module a été ouvert en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation de Grangeneuve et d'Agrilogie Grange-Verney, permettant ainsi de réunir un public suffisant.

L'offre 2014-2015 marque quant à elle la première mise en œuvre dans l'Arc jurassien de la formation professionnelle supérieure agricole selon les nouveaux règlements de brevet de 2013 et de maîtrise de 2014. Selon ces nouvelles dispositions, le chef d'exploitation titulaire du Brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Dans ce cadre, la formation portant sur la gestion d'entreprise a été renforcée au niveau du brevet. L'ECE Arc jurassien propose dès lors la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise (contre deux dans l'ancien système). Ainsi, l'année 2014-2015 porte sur la première partie des modules requis pour l'obtention du brevet, le solde sera proposé en 2015-2016 et les modules conduisant à la maîtrise seront ouverts en 2016-2017.

Les modules suivants ont ainsi été proposés pour 2014-2015 :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise
- B02 Analyse économique et financière de l'entreprise
- LW01 Grandes cultures
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages
- LW05 Bétail laitier
- LW07 Engraissement de gros bétail
- LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive
- LW09 Engraissement des veaux
- BP37 Transformation du lait
- BF23 Distillation

33 Candidats se sont inscrits à ces différents modules qui ont ainsi tous pu être ouverts. A cette offre, nous avons également ajouté le module Gestion stratégique, suivi par 14 candidats aux examens finals de maîtrise agricole selon l'ancien règlement.

**Tableau 18 :**

*Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles*

FORMATION	NOMBRE DE CANDIDAT-E-S									
	Total		JU		JB		NE		Autre <sup>(1)</sup>	
	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15	13-14	14-15
Brevet	8	33	2	13	1	8	1	12	4	
Maîtrise	20	14	13	8	1	1	6	5		
<b>Totaux</b>	<b>28</b>	<b>47</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	

<sup>(1)</sup> Candidats provenant de VD.

**Résultats obtenus**

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'attribution du Brevet fédéral et la conduite des examens finals de maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 19 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires. 9 lauréats ont rempli toutes les conditions requises pour l'obtention du Brevet fédéral d'agriculteur. 4 candidats ont été admis aux examens finals de maîtrise, 3 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis et obtenu le titre de maître agriculteur.

**Tableau 19:**

Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles

MODULE	CANDIDAT-E-S	MOYENNE	LAURÉAT-E-S	ÉCHECS	%RÉUSSITE
<b>Brevet:</b>					
Conversion à l'agriculture biologique	8	4.9	8	0	100%
<b>Maîtrise:</b>					
Economie nationale et politique agricole	14	4.4	10	4	71%
Marketing	15	4.8	15	0	100%
Droit agricole et formes d'entreprises	13	4.8	13	0	100%
Assurances, impôts, gestion du personnel	15	4.9	13	2	87%
Gestion de l'exploitation et financement	14	4.8	12	2	86%
<b>Examens finals de maîtrise</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

Les résultats présentés dans le tableau 19 sont très satisfaisants. Ils récompensent des efforts et un travail conséquents de la part des candidat-e-s pour acquérir un haut niveau de compétence dans la conduite et la gestion de leurs exploitations.



Lauréat-e-s de l'Arc jurassien lors de la remise des Brevets de paysanne et d'agriculteur et de la Maîtrise Fédérale agricole / Morat 12.09.2014



La Baroche au printemps

## 2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

### Un programme diversifié pour répondre à des besoins multiples

Dans un contexte en mutation qui, au-delà des interrogations, génère également des opportunités, il importe de prendre un peu de recul sur le cours des événements, d'observer, de s'informer et d'analyser pour pouvoir prendre les bonnes décisions. Le programme de formation continue 2013-2014 de la FRI entendait accompagner les agriculteurs et les paysannes du Jura et du Jura bernois dans cette démarche.

Des séances d'information régionales visaient à permettre d'évaluer l'impact de la nouvelle PA 14-17 sur les exploitations de la région et de prendre à temps les bonnes décisions et orientations. Divers outils et moyens d'aide à la décision ont également été présentés dans le cadre de différents cours.

Optimisation des techniques de production, maîtrise des coûts, recherche de pistes pour améliorer la valeur ajoutée des produits, protection des ressources et du sol en particulier figuraient en bonne place dans les cours et séances proposés en productions végétale et animale.

Le statut de la paysanne, souvent active sur l'exploitation de son mari, peut dans certaines circonstances s'avérer précaire ; il était proposé de réfléchir à cette problématique et de dégager des pistes pour prévenir de telles situations. Mise en valeur des produits, cuisine et alimentation, santé, développement personnel, ou encore activités créatrices complétaient l'offre de cours en économie familiale.

Lieu d'échange et d'information, la formation continue apporte également les connaissances et les compétences nécessaires pour innover, pour choisir et mettre en place les stratégies adéquates en toute situation. Pour aider les agriculteurs et les paysannes du Jura et du Jura bernois à atteindre ces objectifs la FRI reste à leur écoute et elle met son expérience et ses spécialistes à disposition.

### Tableau 20:

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de la formation continue 2013-2014.

THÉMATIQUES	OFFERT	DISPENSÉ	% DISP.
Gestion d'entreprise et économie rurale	8	8	100%
Agriculture biologique	3	3	100%
Production végétale (sans bio)	10	10	100%
Environnement	2	1	50%
Production animale (sans bio)	12	11	92%
Équipement rural et constructions	3	2	67%
Produits du terroir	2	1	50%
Cultures spéciales	3	2	67%
Cuisine alimentation	14	13	93%
Santé, bien-être, développement personnel	6	2	33%
Activités créatrices	4	3	75%
Tourisme rural	6	3	50%
Gestion du ménage	3	0	0%
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>59</b>	<b>78%</b>

### Une bonne participation et des clients satisfaits

La FRI dresse un bilan positif de la campagne de formation continue 2013-2014. 78% des 76 thèmes proposés ont été dispensés. Au total, on a enregistré 3'263 participations. La fréquentation des cours de formation continue proposés par la FRI est ainsi en forte hausse par rapport à la campagne précédente: + 39%. Les séances d'information concernant la PA 14-17, ainsi que les cours proposés par le Da Production végétale dans le cadre du programme Sol – Air – Eau ont connu un grand succès et expliquent en grande partie l'augmentation de fréquentation observée. Le taux de satisfaction des participant-e-s s'est élevé à 97%.

**Tableau 21:**

Participation aux prestations de formation continue 2013-2014.

DOMAINE	SUJET	PARTICIPATIONS	NBRE SESSIONS	PERS./SESSION	PERS./COURS
Economie familiale	Activités créatrices	46	4	11.5	15.3
	Cuisine alimentation	908	89	10.2	82.5
	Santé développement personnel	7	1	7.0	7.0
	Cultures spéciales	7	1	7.0	7.0
	<b>Total / Moyenne Ecof</b>	<b>968</b>	<b>95</b>	<b>10.2</b>	<b>60.5</b>
Gestion	Agriculture biologique	8	2	4.0	4.0
	Gestion	817	19	43.0	74.3
	Equipement rural	37	3	12.3	18.5
	<b>Total / Moyenne Gestion</b>	<b>862</b>	<b>24</b>	<b>35.9</b>	<b>57.5</b>
Production animale	Production animale	239	11	21.7	34.1
	Agriculture biologique	14	1	14.0	14.0
	Production laitière	24	5	4.8	24.0
	Production viande bovine	42	1	42.0	42.0
	Production ovine et caprine	28	2	14.0	14.0
	Cheval	21	2	10.5	21.0
	<b>Total / Moyenne PAN</b>	<b>368</b>	<b>22</b>	<b>16.7</b>	<b>28.3</b>
Prod. terroir	Produits du terroir	21	2	10.5	10.5
Tourisme rural	Tourisme rural	26	2	13.0	13.0
	<b>Total / Moyenne PTE / TRU</b>	<b>47</b>	<b>4</b>	<b>11.8</b>	<b>11.8</b>
Production végétale	Cultures spéciales	100	7	14.3	25.0
	Agriculture biologique	50	5	10.0	16.7
	Grandes cultures	725	49	14.8	80.6
	Herbages	143	5	28.6	47.7
	<b>Total / Moyenne PVE</b>	<b>1018</b>	<b>66</b>	<b>15.4</b>	<b>53.6</b>
<b>Total / Moyenne FC FRI</b>		<b>3263</b>	<b>211</b>	<b>15.5</b>	<b>48.7</b>

### Production végétale

Le tableau ci-après montre la richesse et la diversité des cours de formation continue dispensée par les collaborateurs du domaine Production végétale et Environnement, soit 1018 participations, réparties sur 29 cours, pour une moyenne de 35 personnes par cours.

**Tableau 22:**

*Participations aux prestations de formation continue en production végétale.*

Cultures spéciales	100
Agriculture biologique	50
Grandes cultures	725
Herbages	143
<b>Total des participations Production végétale</b>	<b>1018</b>

La diversité des cours est enrichie par une panoplie de méthodes adaptées, soit :

- des visites de cultures et des animations dans le terrain,
- des démonstrations de machines en lien avec des techniques culturelles innovantes,
- des cours en salle lors des journées phytosanitaires et la présentation des résultats des essais.

### Visites en grandes cultures

Ces visites permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. Ce conseil se doit également d'être le plus objectif et neutre possible et représente un outil d'aide à la décision et des choix à réaliser par les agriculteurs dans la conduite de leurs parcelles. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures, après hivernage, peut être effectuée de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures.

La première session de visites a commencé le 3 mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne. En automne, une visite spécifique pour les cultivateurs de colza a été organisée, vu l'étendue des ravageurs d'automne. Nous avons effectués 35 visites pour une fréquentation moyenne de 7.3 participants par visite.

**Tableau 23:**

*Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures.*

LIEU	PARTICIPANTS
Alle	38
Buix	33
Lugnez	23
Fontenais	37
Damvant	12
Grandfontaine	36
Chevenez	35
Courcelon	8
Mervelier/Montsevelier	9
Develier	4
Plateau de Diesse	9
Bourrignon	5
Pleigne	2
Tavannes	4
<b>Nbre de visites</b>	<b>35</b>
<b>Nbre d'agr. total</b>	<b>255</b>
<b>Moyenne par visite</b>	<b>7.3</b>

### **Visites de pâturages et prairies**

Pour des raisons de disponibilités des collaborateurs, peu d'animations herbagères ont pu être organisées en 2014. Néanmoins, il faut rappeler que la FRI a été fortement impliquée dans le cours « lutte contre les campagnols » organisé à Saint-Brais et au Noirmont au printemps. Ensuite, une animation a été réalisée conjointement avec nos collègues de la production animale aux Breuleux sur la gestion de la pâture et sur la méthode Obsalim.

### **Production animale**

Le domaine production animale, propose une offre de base axée sur des journées d'actualisation, telles la journée « Vache allaitante » et une autre portant sur les ovins et les caprins. Ces formations sont bien suivies. Elles permettent d'informer sur les actualités du domaine et d'approfondir un thème particulier. Pour la campagne 2013-2014, l'accent a été mis sur la contention et la manipulation des bovins, ainsi que sur la gestion du parasitisme chez les ovins et caprins.

Les groupes d'intérêt, mis sur pied il y a quelques années, sont toujours actifs et organisent chacun 2-3 rencontres par hiver. D'une part, nous avons les groupes « Obsalim » (méthode d'observation alimentaire) avec pour but d'apprendre à utiliser cet outil et d'échanger en matière d'alimentation des bovins. D'autre part, il y a les groupes d'intérêt « Prévention et soins complémentaires », l'un en français et l'autre en allemand, chacun suivi par des spécialistes en homéopathie ou aromathérapie. Une journée de formation sur l'aromathérapie a été organisée en décembre 2013 dans le cadre de ces groupes.

Le domaine production animale organise chaque année, au minimum un cours destiné aux détenteurs et détentrices de chevaux. En 2014, nous avons abordé les soins aux sabots, thème central pour le cheval. Dans le cadre du groupe cheval (Féd. jurassienne d'élevage chevalin, CJA, ECR et FRI), le Service de l'économie rurale (ECR) a mandaté la FRI pour mener une étude sur la demande en matière de formation dans le domaine du cheval. Le rapport a été finalisé en fin d'année 2014 et pourra déboucher sur des offres concrètes en 2015.

Durant la campagne 2013-2014, nous avons également proposé deux thèmes plus spécifiques : l'un sur la valorisation de la basse-cour et des petits ruminants, l'autre sur la qualité du lait, spécialement en vue de sa transformation en fromage. Ce dernier thème n'a malheureusement pas intéressé suffisamment de personnes pour qu'il puisse être dispensé.

### **Gestion d'entreprise et économie rurale**

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles mesures de la politique agricole, la formation continue en gestion d'entreprise s'est focalisée sur deux points principaux : d'une part informer les agriculteurs des changements liés aux paiements directs ainsi que des conséquences concrètes immédiates, notamment en lien avec la saisie des informations et, d'autre part, accompagner les agriculteurs dans leurs réflexions pour simuler l'impact que les changements occasionnent pour leur exploitation.

Par rapport à ce second objectif, les questions « comment évolueront mes paiements directs ? » et « comment va évoluer la situation financière de mon entreprise si je ne change rien ? » ont été abordées dans le cadre de 2 cours spécifiques.

A noter encore la tenue de deux cours, un consacré à la reprise et remise d'exploitation et un second portant sur les différents statuts juridiques des épouses dans l'agriculture. Cette thématique très actuelle intéresse vivement les exploitations de la région, au vu du rôle majeur que les femmes remplissent dans la vie des entreprises agricoles.

### **Economie familiale et intendance**

Les prestations de formation continue en économie familiale sont articulées autour de quatre thématiques principales : cuisine alimentation, activités créatrices, santé et développement personnel, cultures spéciales (jardinage et aménagements extérieurs). La première rencontre toujours un grand succès. On y aborde également la mise en valeur des produits régionaux.

Les activités créatrices sont également appréciées et développent habileté et créativité. Dans le domaine du développement personnel, il était proposé en particulier de se pencher sur le statut, le positionnement et le rôle de la paysanne, ainsi que sur l'importance de l'économie familiale dans la société et l'économie. Ces thèmes n'ont pas porté auprès du public visé et les cours y relatifs ont été annulés.

Plus des deux tiers des participations aux cours en économie familiale sont enregistrés dans les séances dispensées au sein des groupes d'animation rurale en économie familiale. 28 groupes, réunissant au total 450 membres choisissent chacun 2 à 3 cours parmi la douzaine de thèmes proposés chaque année sous cette forme. Ces groupes réunissent des paysannes et des personnes non issues du monde agricole et constituent un lieu d'échange et de formation à encrage local important.

La FRI souhaite également proposer des formations continues à d'autres publics dans son domaine de compétence. Ainsi, deux cours prestés par la FRI et destinés aux institutions du domaine santé social portant sur l'hygiène alimentaire, l'aménagement et l'entretien des locaux et l'entretien du linge, figuraient dans le programme de cours élaboré par Avenir Formation. De même la FRI a organisé et dispensé un cours de nettoyage et entretien des locaux destiné au personnel d'intendance de l'Hôpital du Jura.

#### **Filière alimentaire et espace rurale**

Le projet LPR « Du champ à l'assiette » a permis d'organiser une séance préliminaire sur la mise en place d'une filière. Elle a réuni 18 participants et a permis de constituer une dizaine de filières alimentaires (cf. chapitre FAER).

Dans le cadre du projet Interreg « Terroirs & Innovations » la journée franco-suisse de l'innovation a réuni 78 personnes, provenant de la Franche-Comté, du Jura et du Jura bernois. Les prestataires de France et de Suisse ont pris connaissance :

- Des projets réciproques à succès.
- De la nécessité de se différencier par 5 facteurs-clés de succès pour réussir sur le marché.
- Des processus d'innovation et de travail à plusieurs.
- Des prochaines actions de communication (carte agritouristique franco-suisse, concours du meilleur agritourisme franco-suisse, participation de la région à Ferienmesse Zurich 2015).
- L'après-midi s'est terminé sur l'exploitation de l'Association des familles Broquet-Leuenberger à Movelier (JU) avec accueil et restauration dans un ancien rural transformé et des prestations musicales franco-suisse. Les productions fermières de fromages, pains, magasin à la ferme ont suscité un vif intérêt pour leur qualité, qui traduit bien l'innovation au quotidien.



Les prestations de formation suivantes ont également été organisées en marge du projet Interreg Terroirs & Innovations:

- Journée d'échanges en agritourisme: découverte de 3 sites touristiques de Franche-Comté (Ferme Bio de They, Ferme les Bruchels et Ferme du Bessonney) par une vingtaine de prestataires suisses de tourisme à la ferme et produits du terroir.
- Educ'Tour en France: avec 12 personnes, visites d'entreprises innovantes.
- Educ'Tour en Suisse: avec 8 personnes, visites d'entreprises innovantes.
- Visite de la fromagerie de Montbéliard, avec 12 personnes.
- Formation à la transformation laitière: 13 inscrits pour la Suisse.

## 2.5 Economie familiale et intendance

Le domaine économie familiale et intendance est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance. Cependant, une réorganisation a permis d'intégrer les activités du restaurant et de la conciergerie au sein du domaine, ceci ayant pour objectif d'améliorer les synergies et l'intégration d'apprenties en école de métier dans les activités de la FRI.

### Une année riche

Les manifestations qui ont jalonné le dixième anniversaire de la création de la FRI ont permis de présenter, à un large public, les activités menées par le domaine et plus spécialement celles en lien avec l'Ecole des métiers de l'intendance. D'autre part, la participation au Salon de la formation professionnelle au printemps à Moutier a été une amorce pour les différentes manifestations organisées.

Les collaborations diverses menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF, d'Avenir Formation que de la HEP BEJUNE ou encore du CEFF artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'école des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance, à l'échelon régional, suprarégional et national. Ces collaborations permettent d'être au centre des discussions et d'intégrer les orientations prises par le monde du travail dans l'enseignement dispensé à l'EMI. Il faut mentionner, entre autres, la mise en consultation des nouvelles ordonnances et des nouveaux plans de formation pour les gestionnaires et les employés en intendance.

### Un nouvel ouvrage de recettes

Relevons enfin l'édition du livre «Recettes paysannes de l'Arc Jurassien: un savoureux voyage...». Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre d'un groupe d'intérêts réunissant cinq paysannes qui ont mis leurs connaissances et autres secrets à disposition pour actualiser plus de 110 recettes mettant en valeur les produits régionaux. Les animatrices en économie familiale et le responsable du domaine Economie familiale et en intendance ont ensuite collaboré à la mise en forme permettant la réalisation d'un ouvrage de qualité tiré à 1500 exemplaires. Le succès a d'emblée été au rendez-vous et un deuxième tirage est d'ores et déjà prévu.

## 2.6 Commission de la formation professionnelle

Durant l'année 2014, la commission de la formation professionnelle s'est réunie à 4 reprises afin de traiter les tâches qui lui sont dévolues. Parmi celles-ci, il faut relever la visite personnalisée de chaque apprenti sur le lieu de son entreprise formatrice. Cette démarche, en vigueur depuis plusieurs années maintenant, permet de privilégier les liens avec les maîtres d'apprentissage et de mettre en valeur aussi bien leur travail que l'implication des apprentis dans leur formation. La commission a ainsi pu constater le très bon travail réalisé par les entreprises formatrices.

Par ailleurs, la commission s'est également attelée à organiser les examens de fin d'apprentissage. Les membres de la commission se sont rendus sur place afin de constater de visu la manière dont se déroulaient les examens. L'investissement des experts a été conséquent et le travail fourni l'a été de manière très professionnelle. Le travail des candidats est également à relever.

Enfin, 15 nouvelles exploitations agricoles, 2 nouvelles entreprises formatrice en intendance ainsi qu'une entreprise formatrice pour professionnel des chevaux ont été reconnues durant l'année 2014, ce qui constitue un renouvellement réjouissant des places d'apprentissage.

## 2.7 Les défis pour l'avenir

Si un jubilé permet de jeter un rapide regard en arrière, il offre aussi l'opportunité de se projeter dans le futur et de fixer de nouveaux objectifs.

Dans le domaine de l'intendance, en collaboration avec les partenaires du monde du travail on vise à renforcer la professionnalisation des activités. La part de postes à responsabilités occupés par des titulaires d'un CFC de gestionnaire en intendance, voire de responsables de secteur hôtelier d'établissement avec brevet fédéral pour les institutions d'une certaine importance, devrait croître à moyen terme. La formation professionnelle initiale débouchant sur l'AFP d'Employé-e en intendance (EEI) et sur le CFC de Gestionnaire en intendance (GEI) met sur le marché du travail des professionnels bien formés et polyvalents. Le défi réside à ce stade à positionner correctement ces personnes dans les institutions en jouant sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le domaine de la santé se prépare à faire face à une pénurie de personnel qualifié. Une piste de réflexion consiste à repenser la répartition des tâches entre les différentes professions en présence. L'intendance doit suivre ces réflexions avec attention et au besoin adapter le contenu de sa formation. Enfin, il convient également de développer la formation professionnelle supérieure et surtout la formation continue en conséquence. Une telle évolution de la formation en intendance est nécessaire pour ancrer à sa juste place ce secteur parmi les contributeurs à la prospérité de notre société.

Dans la filière agricole, on doit veiller au maintien d'une production suffisante pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate et simultanément préserver les ressources naturelles. A cela s'ajoute l'évolution toujours plus rapide du contexte politique et économique, peu compatible avec les cycles relativement longs de la production agricole. La formation professionnelle et continue revêt dans cette situation une importance capitale. Les bases techniques du métier d'agriculteur demeurent. Les aspects de durabilité (économique, sociale et environnementale) gagnent toutefois en importance. Le défi pour la formation professionnelle agricole consiste à apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et à développer dès le début de la formation un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation. Au niveau de la formation professionnelle supérieure et continue, il convient de mettre l'accent sur la maîtrise des marchés actuels, le développement de nouveaux produits et prestations, la conquête de nouveaux marchés, l'augmentation de la valeur ajoutée et la maîtrise des coûts. Les offres de formation doivent ainsi s'adapter, tant au niveau du contenu que dans la forme, à l'évolution du contexte et aux besoins et contraintes des personnes en formation.



Champs aux couleurs d'automne entre Courgenay et Fontenais.

### 3. Conseils, expertises et développement

#### 3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Les éléments essentiels en 2014

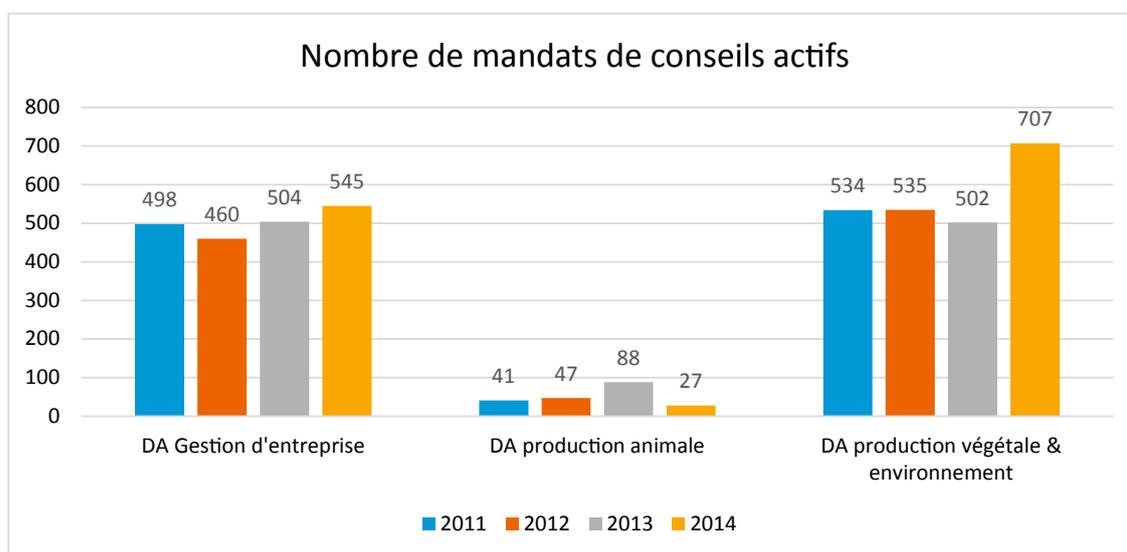
- Accompagnement de la mise en place de la PA 14-17
- Des prestations délivrées sur 1'279 mandats différents
- Quelque 6'000 réponses à des demandes de renseignement par téléphone ou par courriel
- Un taux de satisfaction élevé de la clientèle

En 2014, les activités du département Conseils, expertises & développement rural ont été fortement influencées par la mise en place de la nouvelle politique agricole 2014-2017. Un effort particulier a été fourni pour accompagner les exploitants du Jura et du Jura bernois dans cette phase de changement.

En 2014, les conseillers de la FRI ont effectué des heures de travail sur 1279 mandats différents. Les nombreuses sollicitations en lien avec le recensement, les dossiers PER, les contributions PLVH et les contributions à la qualité du paysage expliquent l'augmentation de 205 mandats en « Production végétale » depuis 2013 (Figure 3). En gestion d'entreprise, le nombre de mandats actifs a augmenté de 45 unités pendant cette même période. En production animale, ces dernières années, la FRI a délivré de nombreuses prestations de conseil en lien avec les exigences de l'Ordonnance sur la protection des animaux dont le délai transitoire arrivait à échéance à fin août 2013. En 2014, les demandes dans ce domaine ont logiquement diminué.

**Figure 4:**

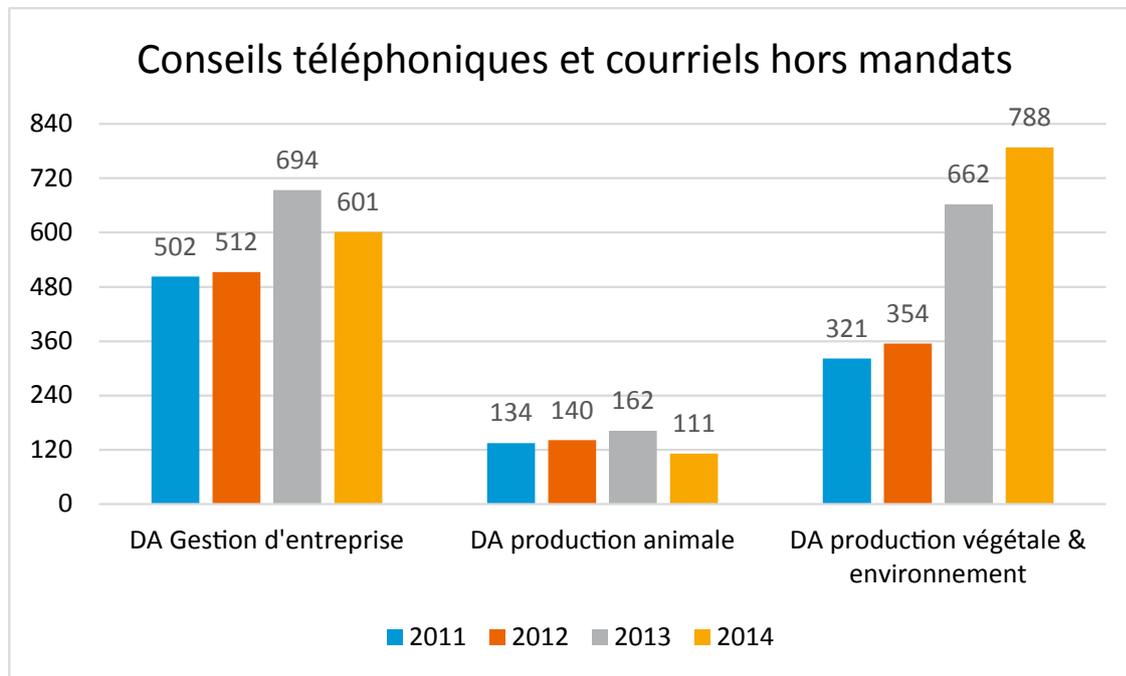
*Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural.*



En 2014, les conseillers ont consacré 1'500 heures à fournir des renseignements téléphoniques ou par courriel non facturés, car non liés à des mandats ouverts. Le détail par domaine d'activité peut être consulté à la figure 4. En 2013, cet indicateur s'élevait déjà à 1'518 heures alors qu'il se situait aux environs de 1'000 heures en 2011 et 2012. En 2014, ces 1'500 heures représentaient l'équivalent de 0.83 EPT. Si on ajoute à cela le temps consacré par le secrétariat à orienter les demandes téléphoniques, on peut estimer qu'à la FRI, une personne travaille à 100% pour répondre à ce type de sollicitation. En supposant une durée moyenne d'entretien téléphonique et de réponse par courriel de 15 minutes, cela représentait en 2014, le traitement de quelque 6'000 demandes en provenance du Jura et du Jura bernois.

**Figure 5:**

Evolution du volume des renseignements téléphoniques ou par courriel en heures de travail.



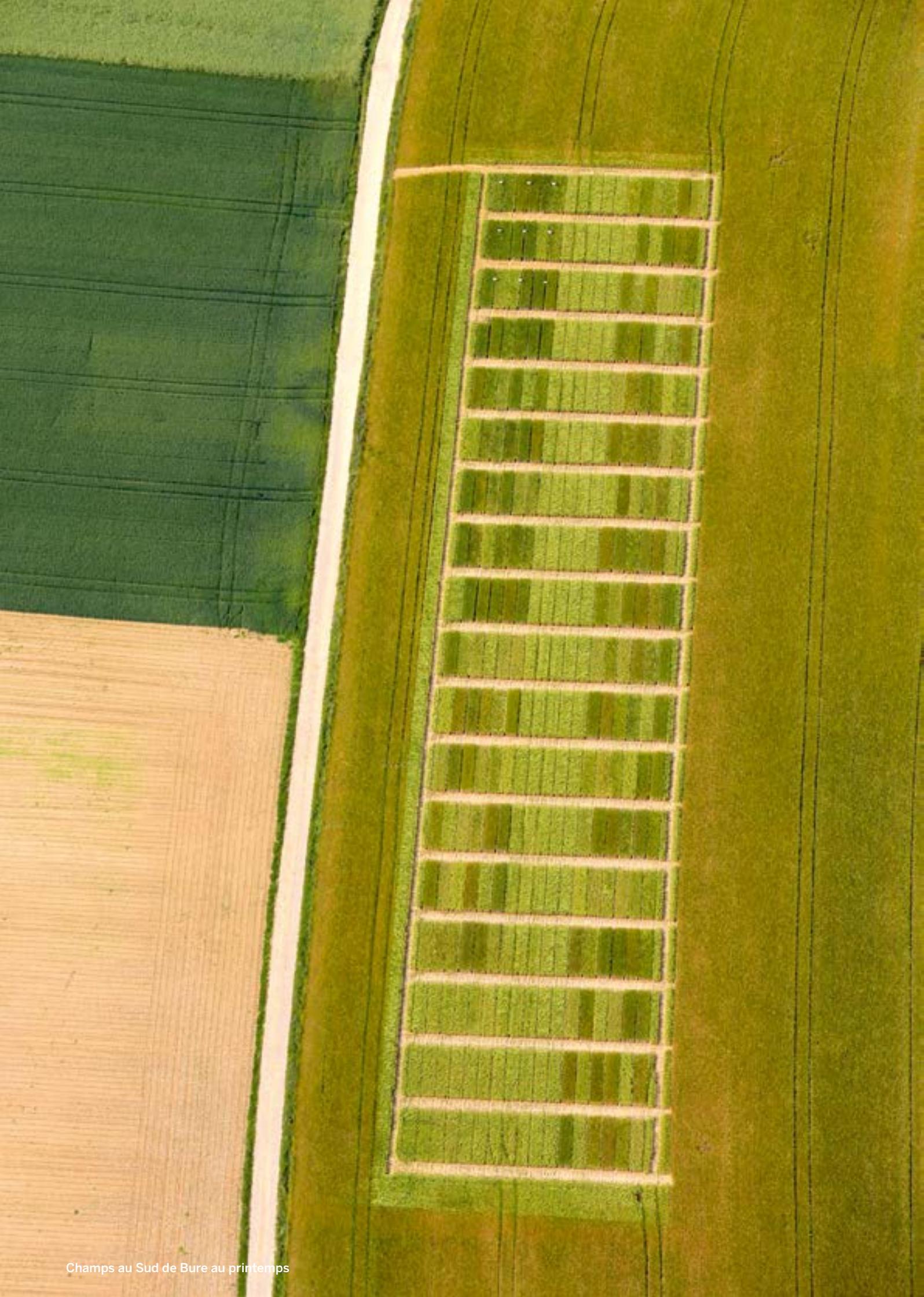
La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès des clients dont le montant de la facture dépasse CHF 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmation en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1. Avec une note moyenne de 3.76 pour les formulaires rentrés en 2014, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau 24).

**Tableau 24:**

Satisfaction des clients du département Conseils, expertises et développement

La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.85
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.72
Le rapport qualité/prix est correct	3.41
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.93
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.89
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.90
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.89
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.46
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.82
Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ?	90%





Champs au Sud de Bure au printemps

## 3.2 Production végétale

Le domaine Production végétale et Environnement a été créé voici deux ans par la fusion des domaines Production végétale et Environnement. Les synergies liées à la gestion des ressources naturelles permettent de mettre à profit les compétences transversales des conseillers engagés dans ce domaine, faisant preuve de flexibilité, afin de répondre aux besoins des agriculteurs.

Le domaine Production végétale et Environnement regroupe actuellement 12 personnes. Les tâches dans le domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure, formation continue) et leurs activités se déploient dans les domaines des :

- grandes cultures conventionnelles et biologiques,
- cultures herbagères et gestion de pâturages,
- cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères,
- réseaux écologiques et des projets paysagers,
- gestion des sols et fumure.

Une séance bimensuelle appelée « le café végétal », permet de réguler, au sein du domaine, toutes ces activités sous la forme d'échanges entre collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours.

Parmi les **points forts** de l'année 2014, il faut, sans aucun doute, mettre en évidence la mise en œuvre de la PA 14-17 et l'opérationnalisation des trois projets «paysage», ayant permis aux agriculteurs jurassiens de toucher les contributions à la qualité du paysage dès cette année. En effet, un énorme investissement a été consenti par les collaborateurs du domaine afin d'amener sous toit ce projet dans les délais impartis et d'apporter les réponses aux nombreuses questions des agriculteurs, suscitées par cette nouvelle politique agricole.

Les **défis**, que relève le domaine PVE chaque année, sont d'apporter les conseils les plus opportuns en fonction des aléas climatiques saisonniers, notamment dans le suivi des cultures et la protection des plantes, les cultures spéciales et l'adaptation des techniques culturales, dans le but de tirer le meilleur profit de ce que peut offrir la Nature, tout en respectant et gérant au mieux les ressources. Dans ce contexte et celui de la poursuite de la mise en œuvre de la PA 14-17, les conseillers seront amenés à prodiguer des conseils également en phase avec la PA 14-17 et d'en tirer l'optimum économique certes, mais également agronomique. Un autre chantier en marche, et qui deviendra effectif en 2016, consiste à mettre en place des stratégies antiérosives dans les bassins versants jurassiens, afin d'être en règle lors des applications de l'ordonnance sur l'érosion des sols. Un autre projet, dans lequel les collaborateurs du domaine PVE devront s'investir dans le Jura bernois, est celui d'endosser le rôle du « conseiller vert » dont le cahier des charges doit encore être défini.

### 3.2.1 Observations météorologiques

L'hiver 2013-2014 a été encore moins rigoureux que le précédent : il n'y a eu que 20 jours avec des températures moyennes journalières négatives, la valeur la plus basse étant de  $-3.3^{\circ}\text{C}$  ; la température minimale enregistrée a été de  $-7.5^{\circ}\text{C}$  (le 12.12.2013). Il faut de plus remarquer que, depuis la vague de froid de février 2012 jusqu'à la fin de l'année 2014, les températures moyennes journalières ne sont jamais passées en-dessous de  $-10^{\circ}\text{C}$  ; pendant cette même période, la température du sol (à 10 cm de profondeur) n'a jamais été négative.

Le début du printemps a été relativement chaud, ce qui a permis un démarrage précoce de la végétation (plus d'un mois d'avance par rapport à 2013), avec de belles périodes sans pluie, très favorables aux travaux des champs, mais souvent accompagnées de bise. Le mois de mai a été plus frais et plus humide et suivi d'un beau mois de juin, chaud et sec, avec quelques orages de grêle. À la fin de ce mois, les conditions ont changé et l'été a été frais et pluvieux (200 mm de pluie en juillet, avec des orages de grêle en début de mois). Après un mois de septembre relativement sec, l'automne a été chaud et souvent pluvieux. Ce temps doux a perduré et ce n'est qu'à la fin de décembre que des températures vraiment froides sont survenues (température journalière minimale de  $-17^{\circ}\text{C}$  et moyenne de  $-9.1^{\circ}\text{C}$  le 29.12.2014), accompagnées de neige.

En définitive, l'année 2014 a été chaude, avec une moyenne de température supérieure de plus de  $1^{\circ}\text{C}$  à la norme (période 1981-2010). Tous les mois de l'année ont été plus chauds que les normes, à l'exception de mai, juillet et août (plus frais de plus de  $2^{\circ}\text{C}$ ). La somme des précipitations et le nombre total de jours de pluies (supérieures ou égales à 1 mm) ne sont que légèrement supérieurs aux valeurs de référence, mais de fréquentes périodes avec une importante couverture nuageuse ont encore réduit l'ensoleillement.

### 3.2.2 Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso).
- Colza d'automne conduit en mode PER.
- Colza d'automne conduit en mode biologique.
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

#### Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 356 heures de travail réalisées au sein du domaine.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 21 août et permet de riches échanges entre les personnes présentes.

Ces visites sont suivies (voir tableau ci-après) par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jursasiens (SSJ), des firmes agro-commerciales, les collaborateurs de la FRI et tous les partenaires potentiellement intéressés par la branche. Comme l'année passée, la SSJ a été présente lors de ces visites afin de promouvoir leurs semences.

**Tableau 25:**

*Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales*

CULTURE	DATE DES VISITES	NOMBRE DE PERSONNES
Orge et colza conventionnels	23 mai	25
Colza bio	17 avril	9
Blé bio	17 juin	13
Blé panifiable et fourrager	18 juin	10
Présentations des résultats des essais	21 août	16

Les rapports des essais sont tous disponible sur le site Internet de la FRI:  
[www.frij.ch](http://www.frij.ch) (→ Domaines d'activités → Production végétale → Les essais en grandes cultures).

### 3.2.3 Aménagement de pâturages

#### Plan de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés

Les PGI sont toujours le plus gros morceau des travaux liés aux aménagements de pâturages.

A Muriaux, les mesures d'investissement découlant du PGI concernant l'aménagement du pâturage communal ont fait l'objet d'une publication officielle à fin février. Suite aux appels d'offres réalisés en parallèle, tous les éléments étaient dans nos mains pour faire la demande de subvention à la mi-mai. Au mois de septembre l'accord pour le subventionnement est donné. Les travaux de construction d'accès ont pu commencer à la fin novembre et un premier chemin était terminé avant Noël.

A Saignelégier, après le projet de revitalisation à la Combe du Locle, les mesures concernant la fumure et la durée de pâture ainsi que la réalisation d'un secteur pour vaches laitières aux Cerlatez ont été mises en place. Le PGI est en cours de rédaction.

Aux Pommerats, la nouvelle répartition du bétail a été appliquée et la fumure adaptée afin de coller au plan d'épandage. Les problèmes d'entretien doivent être réglés et le règlement de jouissance du pâturage communal doit être remis à jour.

Au début de l'année une offre a été faite à la commune des Breuleux pour la réalisation d'un PGI sur son pâturage d'environ 650 ha. Elle a été présentée en février par les mandataires pour être acceptée fin avril par l'assemblée des ayants droit et fin septembre par l'assemblée communale. Les relevés d'équipements ont été réalisés à la fin de l'année.

#### Autres mandats

Peu de petits dossiers ont été réalisés en 2014. A citer, l'adaptation de la charge usuelle du pâturage communal de Courtételle ainsi que plusieurs conseils donnés au gestionnaire des estivages sur le respect de la charge usuelle suite au changement de coefficient UGB de la catégorie des vaches mères.

La FRI a fait découvrir son activité dans les pâturages boisés ainsi que les spécificités du système d'encranne aux Guides de Moyenne Montagne, à la Société Forestière Suisse ainsi qu'au Forum Vulg Suisse.

### 3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

#### Dossier PER et plans de fumure

En 2014, le temps consacré à l'établissement des dossiers PER et plans de fumure a augmenté. Avec l'introduction de la nouvelle politique agricole, les exploitants ont profité de ces rendez-vous privilégiés avec leur conseiller pour adapter leur exploitation au nouveau système.

Pour l'année écoulée, les conseillers actifs dans ce domaine ont réalisé 124 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 199 dossiers PER. Martin Kohli a réalisé 40 dossiers PER dans le Jura bernois pour la campagne 2014.

Deux collaborateurs de la FRI ont réalisé des plans de fumure et des dossiers PER (environ 60 dossiers) pour le compte de Landi Arc Jura, à leur demande et suite au départ de la personne qui les faisaient.

#### Projet DC-IAE

Ce projet, lancé en 2009 par l'OFAG, prévoit de mettre en valeur les indicateurs agro-environnementaux saisis par le biais du programme Agrotech en parallèle du dépouillement centralisé des comptabilités. Les données collectées serviront, entre autres, de base pour la réorientation de la politique agricole et l'évaluation de l'impact écologique des PER. Pour le Canton du Jura 5, exploitations participent à ce programme volontaire.

### 3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16).

En 2014, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)). La figure 7 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans des conditions pédoclimatiques délicates. En effet, les précipitations se sont concentrées sur l'été et le début d'automne, ce qui fait qu' hormis la période printanière, l'année a été défavorable aux manutentions du sol.

#### Sections 1 et 2: Plateforme douanière à Jonction Porrentruy Ouest

En 2014, les travaux de manutention des sols ont pas moins importants que les années précédentes, avec 16'500 m<sup>2</sup> de surfaces agricoles restitués à l'agriculture et des améliorations sur 3'000 m<sup>2</sup> de parcelles restituées à Courtedoux. Les travaux suivants ont été réalisés :

- Reconstitution des sols à Courtedoux et Chevenez en septembre 2014.
- Remodelage de terrain et reconstitution des sols à Fontenais entre septembre et décembre 2014.
- Amélioration de parcelles en convalescences à Courtedoux (passage d'une machine à bêcher et mise en place d'un drainage).

#### Section 7: Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2014, les activités sur la section 7 se sont limitées au suivi de parcelles en convalescence de l'ancienne emprise de chantier de la Beuchille.

### Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En 2014, les travaux de reconstitution des sols ont démarré dans cette section, avec la remise en état de la galerie couverte de Courrendlin en octobre, la restitution sols RC Courrendlin-Vicques et la réception du remblai de la tranchée de Courrendlin.

### Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

Toutes les surfaces agricoles étant restituées dans cette section, seul le suivi des parcelles en convalescence a été effectué par la FRI en 2014 et notamment une expertise sur le site de la Laivatte à Moutier.

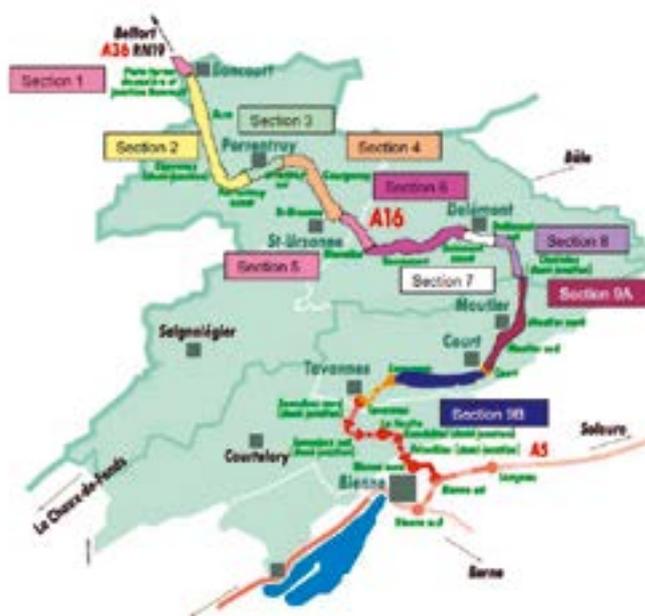
### Section 9B : Jonction de Court - Tavannes

En 2014, les activités sur cette section ont été importantes, avec 83'705 m<sup>2</sup> de surfaces agricoles ayant fait l'objet d'un suivi pédologique par la FRI. Il s'agit notamment des travaux suivants :

- Remise à ciel ouvert d'un ruisseau et pose d'un drainage à Court (février à mars).
- Décapage d'un chemin d'accès à Court (juin) et à Sorvilier (juillet).
- Remodelage de terrain à Malleray (mars à avril et septembre).
- Restitution de sols agricoles à Court (mai à septembre), à Bévillard (mai à juillet), à Sorvilier (octobre) et à Malleray (octobre à décembre).

### Figure 6:

Tracé de l'A16 avec les différentes sections



Pour les sections 2, 3, 8 et 9b, la FRI a également assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

**A16, Expertises perte de récoltes :**

Enfin, des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. En adéquation avec la finalisation de l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

**3.2.6 Divers mandats d'expertises**

En 2014, la FRI a réalisé 23 mandats d'expertise pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- pertes de récoltes dans le cadre de chantiers de construction ;
- nouvelles répartitions de terres ;
- viabilisations, pose de conduites et de chambres ;
- aménagement du territoire ;
- sondages archéologiques ;
- cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

**3.2.7 Protection des ressources naturelles****A. Lutte contre l'érosion des sols agricoles**

La réglementation en matière d'érosion s'est durcie en 2014. En effet, l'OPD du 23 octobre 2013 mentionne qu'en « cas d'importantes pertes de sol, dues à l'exploitation, l'exploitant doit apporter la preuve qu'il a pris des mesures appropriées sur la parcelle concernée. Pour évaluer si des mesures appropriées ont été prises, il convient de se reporter aux mesures citées dans le tableau 2 de l'aide à l'exécution sur la protection des sols de l'OFAG/OFEV (aide à l'exécution OFAG/OFEV 2013). La somme de quatre points au moins par parcelle concernée doit être obtenue ». Dans les situations où la preuve que les mesures appropriées n'ont pas été prises, une réduction des paiements directs sera appliquée dès le premier cas d'érosion.

Dans ce contexte la FRI a élaboré et testé en 2014 une nouvelle méthode de travail. Il s'agit de réunir les agriculteurs à l'échelle d'un bassin versant afin d'aborder la problématique de l'érosion de manière collective. Les solutions qui permettront de réduire les risques sont à la fois individuelles et collectives.

Cette méthodologie a été testée dans un bassin versant de Bux en 2014, avec des résultats encourageants. De même, cette manière de travailler a été présentée par le Service de l'économie rurale RCJU à l'OFAG.

**B. Programme de promotion des sols BE**

Depuis 2009, la FRI assure le conseil et la formation liés au programme de promotion des sols du Canton de Berne. Ainsi différents cours de formation continue réalisés par la FRI ont été validés par les responsables du programme de promotion des sols (les agriculteurs bénéficiant des contributions liées au programme doivent, en effet, participer à deux demi-journées de formation continue reconnues par les responsables du programme de promotion des sols).

A noter qu'en 2014 de nouvelles inscriptions n'ont plus été possibles. En effet, le programme bernois touche à sa fin à l'été 2015.

**C. SolAirEau JU**

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le Canton du Jura qui a démarré en mars 2013. Il s'agit d'une initiative de la profession agricole, au service d'une utilisation plus durable des ressources, soutenue par l'OFAG et la RCJU. L'ensemble des informations relatives à ce programme sont disponibles sur [www.solaireau.ch](http://www.solaireau.ch).

Pour la deuxième année du programme SolAirEau, on dénombre 185 agriculteurs qui se sont inscrits et qui ont annoncé des mises en œuvre de mesures de bonnes pratiques. L'engagement des agriculteurs jurassiens dans des pratiques respectueuses des ressources naturelles a permis de leur verser CHF 418'000.– de contributions et CHF 95'000.– de subventions à l'investissement en 2014.

**3.2.8 Station phytosanitaire cantonale**

Le rapport de la Station phytosanitaire du Canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le site de la FRI. L'année 2014 a été marquée par des caprices météorologiques qui ont eu des effets sur le développement des cultures et sur les possibilités d'effectuer les travaux agricoles. Pour la troisième année consécutive, le feu bactérien n'a pas été décelé sur le territoire cantonal, ce qui est réjouissant. Par contre, d'importants dégâts ont été causés par la rouille jaune sur plusieurs cultures de céréales, alors que la drosophile du cerisier continue son expansion en provoquant pour la première fois des dégâts dans plusieurs cultures fruitières, ainsi que dans quelques vignes.

### 3.2.9 Développement arboricole

#### En préambule

Les conditions météorologiques favorables de ce printemps ont eu une incidence positive sur la nouaison de tous les fruits. Les pruniers ont été particulièrement chargés. La charge des damassons rouges a été très élevée, causant parfois de la casse. Les pommes ont également été abondantes, la pluviométrie importante des mois d'été a permis d'avoir des fruits de calibres plus gros que la moyenne. L'abondance des fruits a parfois eu un impact négatif sur le murissement.

#### Maladies et ravageurs de vergers

Les conditions particulièrement sèches de ce printemps ont eu une influence négative sur la tavelure, les vols d'ascospores ont été faibles réduisant ainsi les attaques.

Concernant les cerisiers, nous avons constaté une attaque de la maladie criblée moins forte que les années précédentes. Quelques cas d'oïdium ont été observés, surtout sur les variétés sensibles. Les conditions humides de l'été ont favorisé la moniliose, les fruits momifiés (pour toutes les essences) étaient bien présents en fin de saison.

Les vols du carpocapse de la pomme ou de la prune ont été extrêmement précoces cette année. Les premières prises ont été réalisées pour les deux espèces le 11 avril 2014, soit près de deux mois d'avance sur 2013. Les premières captures de la mouche de la cerise ont aussi été réalisées avec un mois d'avance sur 2013 soit le 20 juin 2014. L'activité des pucerons a été très faible cette année. De nombreux cas de dépérissement d'arbres dus au bostryche disparate (*Xylobore disparate*) ont à nouveau été constatés. Le suivi mené dans la Baroche a permis d'établir que le vol de l'année 2014 a été 6 fois plus important que celui de l'année 2013. Les premiers vols ont été constatés le 19 mars.

Pour la drosophile à ailes tachetées (*Drosophila suzukii*) et le Feu Bactérien, les suivis ont été réalisés par la Station phytosanitaire cantonale.

#### VERGERS+

Le Fonds Suisse pour le Paysage a renouvelé sa confiance en 2013 pour une période de 4 ans au projet VERGERS+. En 2014, plus de 1300 arbres fruitiers à haute tige ont été plantés sur le territoire concerné. Toujours dans la volonté d'entretien des vergers, de réaliser des actions de promotion et de valorisation des fruits, nous avons procédé à :

- des achats collectifs de matériel arboricole, soit : des filets pour la récolte de damassons rouges, des sécateurs électriques et des échelles ;
- de la formation continue, 14 nouveaux arboriculteurs patentés ont notamment été diplômés ;
- la mise sur pied, en collaboration avec le domaine FAER (filiale alimentaire et espace rural), d'une filière jus de pomme.

Nous avons également assuré le suivi du travail accompli depuis 2008 pour maintenir, mettre en valeur, renouveler et développer les vergers à hautes tiges dans le patrimoine rural du Jura et du Jura bernois.

#### AOP Damassine

L'année 2014 a été une année très chargée en fruits : plus de 200'000 kg de damassons ont été récoltés par les membres de l'AOP Damassine.

Afin de diminuer les coûts de certification des petits producteurs, le comité de l'interprofession a travaillé à la constitution de regroupements de producteurs. Par cette action, nous cherchons à intégrer un maximum de producteurs dans la démarche AOP. Nous avons organisé, en partenariat avec l'interprofession, la dégustation certificative du millésime 2013.

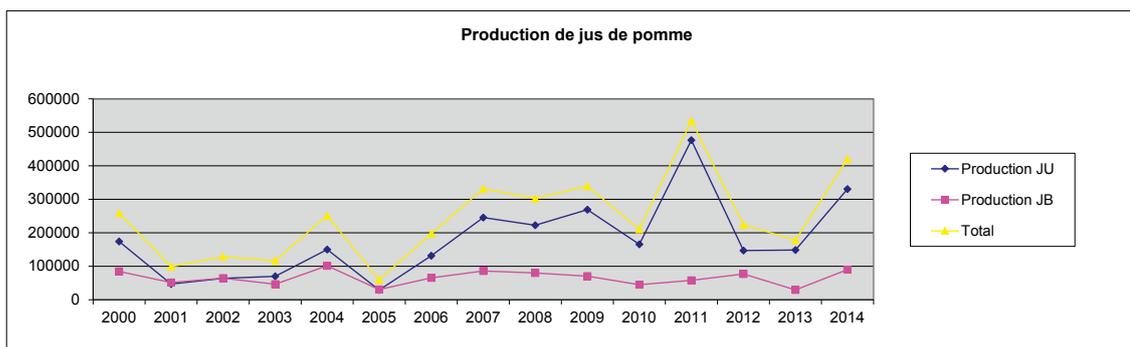
### Jus de pomme

L'année 2014 a été riche en fruits. Les pressoirs de nos régions ont été fortement mis à contribution pour valoriser le grand volume de pommes produites par nos vergers.

Comme chaque année, nous réalisons une enquête auprès des pressoirs afin de connaître le volume de jus produit. En 2014, les pressoirs du Jura ont pressé plus de 330'000 litres. Pour le Jura bernois, ce sont environ 90'000 litres qui ont été transformés.

#### Figure 7:

Production de jus de pomme dans le JU et le JB



L'année 2014 a été la deuxième plus importante en terme de production de jus de pomme depuis 2000 ; plus de 420'000 litres ont été produits, respectivement 330'000 litres pour les 10 pressoirs du Canton du Jura et 90'000 litres pour les 7 pressoirs du Jura bernois.

Dans l'objectif de commercialiser le jus de pomme de la région, nous avons, avec le domaine Filière Alimentaire et Espace Rural (FAER), travaillé sur la constitution d'une filière jus de pomme sous la marque « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir ». L'objectif de cette démarche est de promouvoir la vente de jus issus des fruits récoltés dans les terroirs respectifs, de fédérer les producteurs qui font de la revente, de travailler sur un visuel commun et d'en promouvoir la vente.

### 3.2.10 Réseaux écologiques

En 2014, une énorme majorité des exploitations jurassiennes peuvent adhérer à un réseau écologique. En effet, la FRI en collaboration avec la Chambre jurassienne d'agriculture, les bureaux Le Foyard et Natura, a permis au réseau Ajoie+ de voir le jour. Ce réseau couvre le sol de l'Ajoie à savoir Fontenais, Porrentruy, Courtetoux, Courchavon, Bure, Fahy, Basse-Allaine et Boncourt. A noter encore que le réseau écologique de Baroche+ arrive au terme de la première période de mise en œuvre. Une reconduction sera demandée ainsi qu'une fusion avec le réseau d'Alle. Une grande entité sera créée à l'Est de Porrentruy.

Les différents chiffres des réseaux écologiques sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 26:**

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares). 8: arbre fruitier haute-tige; 9: arbre isolé; 10: Noyers; 15: Surface viticole avec biodiversité; 16: autre; 556: jachère florale; 557: jachère tournante; 559: ourlet; 611: prairie extensive; 612: prairie peu intensive; 617: pâturage extensif; 618: pâturage boisé; 851: pré à litière; 852: haie, bosquet champêtre et berge boisée.

	EXPLOITATIONS	8	9	10	15	16
Alle	12	110	3	0	0	0
Ajoie	91	4'524	106	109	676	0
Baroche +	62	10'013	337	0	0	0
Boécourt	13	516	52	0	0	0
Bourrignon	17	694	219	0	0	0
Delémont	10	307	40	0	0	0
Franches-Montagnes	182	450	12	0	0	0
Haut-Plateau	26	2'038	245	0	0	0
Haute-Ajoie / Chevenez	28	1'268	138	0	0	0
Haute-Ajoie / RDR	20	848	57	0	0	0
Haute-Sorne	26	1'165	112	0	0	72
Vendline-Coeuvatte	59	4'291	245	0	0	0
<b>Total</b>	<b>546</b>	<b>26'224</b>	<b>1'566</b>	<b>110</b>	<b>676</b>	<b>72</b>
	<b>556</b>	<b>557</b>	<b>559</b>	<b>611</b>	<b>612</b>	<b>617</b>
Alle	326	950	0	3'687	25	471
Ajoie	843	412	0	42'125	3'247	7'619
Baroche +	931	0	65	16'580	2'618	19'734
Boécourt	103	0	0	2'348	421	2'293
Bourrignon	0	0	0	2'308	192	5'139
Delémont	105	0	0	1'647	238	1'382
Franches-Montagnes	0	0	0	16'926	18'333	9'533
Haut-Plateau	0	0	10	3'560	1'662	6'760
Haute-Ajoie / Chevenez	312	0	53	13'887	0	2'596
Haute-Ajoie / RDR	471	0	18	3'790	1'651	3'369
Haute Sorne	0	0	0	4'453	850	2'892
Vendline-Coeuvatte	2'419	0	70	14'888	2'467	3'322
<b>Total</b>	<b>5'510</b>	<b>1'362</b>	<b>216</b>	<b>126'199</b>	<b>31'704</b>	<b>65'110</b>
	<b>618</b>	<b>851</b>	<b>852</b>	<b>TOTAL</b>		
Alle	0	0	64	5'636		
Ajoie	0	12	2'093	61'766		
Baroche +	0	86	1'348	51'712		
Boécourt	0	124	313	6'170		
Bourrignon	0	15	804	9'371		
Delémont	0	0	14	3'733		
Franches-Montagnes	20'486	1'121	2'613	69'474		
Haut-Plateau	1'188	94	1'049	16'606		
Haute-Ajoie / Chevenez	0	0	1'255	19'509		
Haute-Ajoie / RDR	586	0	476	11'267		
Haute Sorne	0	20	285	9'849		
Vendline-Coeuvatte	70	408	756	28'936		
<b>Total</b>	<b>22'330</b>	<b>1'880</b>	<b>11'070</b>	<b>294'029</b>		

### 3.2.11 Projets liés à la qualité du paysage

Course contre la montre ! Cette image symbolise bien l'année 2014 pour tous ceux qui se sont frottés aux différents projets « qualité du paysage ». L'ambition de faire passer trois projets couvrant l'intégralité du territoire cantonal nous a donné du fil à retordre. Les trois projets furent approuvés fin juin. Dans l'enchaînement, trois séances d'information ont eu lieu (une dans chaque district) avec une moyenne de 150 agriculteurs présents. Au mois d'août déjà, les exploitations intéressées ont dû inscrire les mesures correspondantes à leur mode de production dans Acorda. Malgré quelques petits incidents mineurs, environ 70 % des exploitations agricoles jurassiennes ont bénéficié de la contribution à la qualité du paysage en 2014.



Vaches dans un pâturage à Courgenay - Eté

### 3.3 Production animale

Les points essentiels 2014 ont été :

- Le démarrage et la réalisation des principales actions du projet Interreg production laitière rentable.
- L'extension du réseau de fermes et les résultats encourageants en termes de diminution des antibiotiques dans le cadre du projet production laitière durable.
- L'organisation de séances de conciliation et l'élaboration de guides de préparation aux contrôles officiels de base de la production animale.
- La présentation de nos prestations et projets dans le cadre des festivités du 10<sup>e</sup> anniversaire de la FRI avec une exposition de bétail lors des portes ouvertes à Courtemelon.

#### 3.3.1 Prestations en production animale

##### Suivis de troupeaux

Un grand nombre de suivis est effectué dans le cadre du projet « Production laitière durable » (voir ci-dessous). A côté de cela, le domaine effectue encore une petite dizaine de suivis de troupeaux de vaches laitières avec mise en valeur des résultats du contrôle et plan d'alimentation individuel réalisés 11 fois par an. Quelques plans globaux sont effectués ponctuellement.

On constate régulièrement un manque de protéines solubles dans les fourrages 2014 à travers les teneurs du lait et les observations alimentaires.

##### Contrôle officiel de base en production animale



Suite à une série de problèmes liés au contrôle officiel de base dans le Canton du Jura, la FRI a participé à des séances de conciliation entre le monde agricole et le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Une table ronde réunissant les ministres jurassiens, le SCAV, le Service de l'économie rurale (ECR), la Chambre jurassienne d'agriculture et la FRI a été organisée. Suite à cela, trois guides spécifiques pour la production bovine, équine et pour les ovins-caprins ont été rédigés. Ils ont été élaborés sur la base de toutes les ordonnances examinées lors des contrôles officiels de base.

Deux séries de séances d'information ont été organisées au printemps et en automne 2014, en collaboration avec le SCAV, l'instance de contrôle et un vétérinaire officiel. Les séances d'octobre étaient complétées par un exercice pratique de contrôle d'exploitation.

##### Expertises

Le nombre des expertises demandées en production animale varie beaucoup d'une année à l'autre. Elles étaient plutôt rares en 2014 et concernaient des accidents et un cas de foudre.

#### 3.3.2 Projets particuliers en production animale



##### Commission temporaire ovins-caprins

En 2014, la commission s'est penchée plus particulièrement sur le développement de la production ovine par la création de la marque « Brun-Noir du Jura ». Différentes actions ont été entreprises dans ce sens : règlement finalisé, groupe d'éleveurs constitué et comité nommé, ligne graphique, supports publicitaires et site Internet réalisés, organisation d'une conférence de presse avec dégustation, contacts pris avec des grandes surfaces et démarches auprès de l'ECR.

### Projet production laitière durable

Le projet réalisé en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) a démarré en 2013 avec la mise en place d'un réseau de 11 exploitations laitières. Ce réseau a été élargi à 20 exploitations en 2014. Le but est de former et appuyer les éleveurs du réseau dans le domaine de la santé des mamelles et de l'alimentation, afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de diminution de l'emploi d'antibiotiques et de progrès en matière d'autonomie alimentaire. Le 2<sup>e</sup> rapport intermédiaire du projet est disponible sur le site Internet de la FRI.



### Projet Interreg « Production laitière rentable »



Ce projet transfrontalier a pu pleinement débuter en janvier 2014 avec l'élaboration d'un échantillon représentatif d'exploitations du Jura et du Jura bernois. Ce sont, en tout, 64 exploitations qui ont été enquêtées. Ces données techniques ont été analysées, puis complétées par les données économiques. L'objectif est d'élaborer un outil de conseil qui permette de repérer rapidement les 3 à 4 facteurs contribuant le plus au revenu des exploitations laitières pour ensuite les optimiser. L'équipe suisse peut s'appuyer sur l'expertise

et les nombreuses expériences réalisées dans le département du Doubs français. Le projet devra être finalisé d'ici le mois de juin 2015. Le rapport intermédiaire rédigé en novembre 2014 se trouve sur le site Internet de la FRI.

### Projet sélénium

Ce projet, mené en collaboration avec la Clinique vétérinaire de Delémont, l'Université de Berne et Agroscope Posieux, progresse dans la mise en valeur des résultats et la rédaction de la thèse de doctorat. Les principaux enseignements et les conclusions du projet seront communiqués en automne 2015 via une séance d'information.

## 3.3.3 Relations externes et collaborations

### Festivités du 10<sup>e</sup> anniversaire de la FRI

Dans ce cadre, le domaine a réalisé une série d'affiches qui présentaient les différentes prestations et les projets du domaine. Durant les portes ouvertes du 27 septembre à Courtemelon, le domaine a organisé une exposition de bétail et proposait aux visiteurs un jeu de reconnaissance des races bovines, ovines et caprines.

### Expositions de bétail laitier

Le domaine apporte un soutien logistique, par un conseiller, aux deux manifestations ci-dessous dont voici les chiffres clés pour 2014 :

- Arc Jurassien expo : 18<sup>e</sup> édition le 15 mars, 194 vaches présentées, environ 40 veaux et 5 vaches allaitantes avec leur veau.
- Marché-concours du Jura bernois : 36<sup>e</sup> édition le 10 octobre, 220 bêtes classées.



### Nos principaux défis pour les années à venir

Nous devons proposer et mettre en œuvre des prestations de haute qualité sur la base des outils et connaissances développées dans le cadre des projets en production animale ; ceci tout en continuant à répondre aux demandes et autres mandats courants.

### 3.3.4 Apiculture

La FRI collabore activement, avec les deux Fédérations d'apiculture du Canton du Jura et du Jura bernois, dans la formation de base des personnes qui souhaitent commencer l'apiculture. Une quarantaine de personnes ont suivi le cours de base qui s'est déroulé sur 15 demi-journées.

Le monitoring de pertes de colonies a été reconduit en étroite association avec le SCAV ; les résultats ont été communiqués aux apiculteurs du Jura lors de leurs assemblées. On a pu relever que la perte moyenne de colonies dans la région a été la plus faible 14.4 %, depuis le début de notre sondage.

#### Interreg Apiculture

Le projet Interreg « Floraison tardive de couverts environnementaux » a été prolongé jusqu'à fin juin 2015. Il s'agit d'une étude scientifique soutenue par des fonds européens dans le cadre du programme Interreg, par la Confédération Suisse (OFAG), par la République et Canton du Jura, par le Canton de Berne et par la Fondation Sur-la-Croix. Ce projet est conduit en partenariat avec Agroscope ALP, la FRI, les régions de Haute-Savoie et Rhône-Alpes ainsi que les apiculteurs de ces régions. L'étude porte sur les effets de la floraison tardive d'engrais vert (phacélie) et les répercussions sur l'hivernage des colonies d'abeilles. L'étude portera également sur l'hypothèse que ces engrais verts pourraient être toxiques pour les abeilles lorsqu'ils sont plantés à la suite de cultures traitées avec un insecticide de la famille des néonicotinoïdes.

L'étude a démarré avec 30 ruches en Ajoie, 30 ruches en Haute-Savoie et 30 ruches en Isère. Nous sommes dans l'attente des résultats des analyses des laboratoires. Aucune publication ne sera faite en l'état et avant la fin de l'étude. Au vu des mauvaises conditions météo des printemps des 2 premières années d'essais, nous avons demandé une prolongation de l'étude d'une année qui a été acceptée.



Automne dans les champs et pâturages à Reconvilier

### 3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale

#### Les points essentiels 2014

A l'instar de la fin de l'année 2013, l'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole 14-17. Les impacts conséquents occasionnés au niveau des paiements directs sont été à l'origine de nombreuses demandes d'explications et de calculs prévisionnels de la part des conseillers en gestion. De plus, la présentation de nos activités dans le cadre des festivités du 10<sup>e</sup> anniversaire de la FRI a également été un point marquant de l'année.

#### 3.4.1 Prestations délivrées

En 2014, les conseillers de la FRI ont délivrés 4'529 heures de conseil dans le domaine de la gestion d'entreprise (Tableau 28) alors que cet indicateur s'élevait à 4'606 heures en 2013. Cela représente une très légère diminution de 1.7% par rapport à l'année précédente.

**Tableau 27:**

*Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2010 et 2014.*

	2010	2011	2012	2013	Ø 2010-2013	2014	Part au total	Evolution Ø 10-13 à 2014	
								absolue	relative
Assainissements financiers Recherches de fonds	251	342	334	291	305	339	7.5%	35	11.3%
Association - collaboration	346	276	270	259	288	302	6.7%	14	5.0%
Conseil téléphonique & courriels	559	573	546	707	596	655	14.5%	59	9.9%
Conseils & Expertises juridiques	1120	833	655	783	848	855	18.9%	7	0.9%
Construction : croquis - plans - volumes - coûts est.	292	248	243	146	232	112	2.5%	-120	-51.8%
Construction : financement - viabilité	1326	1072	1100	1300	1200	1166	25.7%	-34	-2.8%
Orientation stratégique	366	414	304	266	338	235	5.2%	-103	-30.4%
Suivi de gestion	132	78	94	77	95	56	1.2%	-39	-41.2%
Transfert de patrimoine	540	922	886	774	781	809	17.9%	29	3.7%
<b>Total</b>	<b>4936</b>	<b>4761</b>	<b>4436</b>	<b>4606</b>	<b>4685</b>	<b>4529</b>	<b>100%</b>	<b>-156</b>	<b>-3.3%</b>

A l'instar des années précédentes, les travaux relatifs au financement et à la viabilité de projets de construction représentent la principale activité des conseillers du domaine gestion, avec plus du quart du temps total passé sur l'année (25.7%). Avec près du cinquième du temps total passé (18.9% et respectivement 17.9%), les conseils et expertises juridiques ainsi que les suivis de transferts de patrimoine représentent également deux activités très importantes pour les conseillers du domaine gestion. La quatrième activité en termes de temps passé sur l'ensemble de l'année est consacrée aux conseils téléphoniques et courriels non attribués à des mandats. Cela représente près de 15% du temps passé.

Les mandats de recherche de fonds, de collaborations inter et intra-entreprises ainsi que d'orientation stratégique représentent chacun entre 5% et 8% de l'activité. Le solde de 4% se répartit entre les diverses tâches suivantes: conseils techniques dans le domaine des constructions rurales et suivis de gestion.

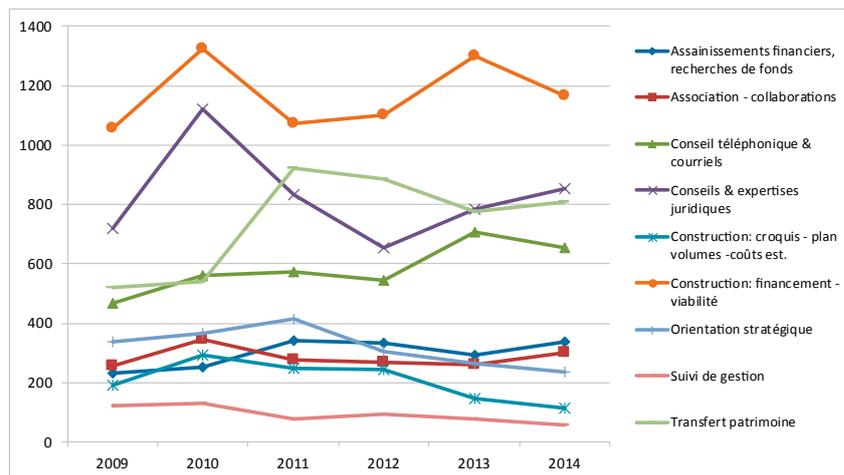
La Figure 7 reprend visuellement les principaux éléments décrits dans le Tableau 27. Les remarques suivantes peuvent être faites :

- **Les faits:** avec une diminution de plus de 10 % par rapport à l'année précédente, les prestations en relation avec le financement et la viabilité de projets de construction retrouvent un niveau dans la moyenne des quatre dernières années, avec une légère diminution de l'ordre de 3 %.
- **Interprétation:** l'année 2013 a été marquée par la fin du délai transitoire (au 31 août) de la mise en conformité des bâtiments ruraux fixée dans l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Cette échéance passée, les activités retrouvent un niveau plus standard.
- **Les faits:** après avoir atteint un pic en 2010, les prestations en matière de conseils & expertises juridiques ont diminué de plus de 40 % jusqu'en 2012. En 2013, ces prestations ont augmenté de près de 20 % . Cette tendance s'est confirmée en 2014, avec une poursuite de croissance de près de 10 % , ce qui représente par conséquent une augmentation de 30 % par rapport à 2012.
- **Interprétation:** de grandes variations ont été constatées ces dernières années. Si la croissance observée entre 2012 et 2014 est importante, il est intéressant de constater que le temps consacré à cette activité correspond au temps moyen de ces 4 dernières années. Après le regain de 2010 et 2011, lié principalement aux changements de pratique de la Préfecture du Jura bernois, les demandes dans ce domaine retrouvent un niveau plus standard.
- **Les faits:** le temps de travail des conseillers en gestion d'entreprise consacré à fournir des renseignements téléphoniques ou par courriel s'est stabilisé en 2014. Après une augmentation de près de 30 % entre 2012 et 2013, le temps passé pour fournir cette prestation a diminué d'environ 7 % par rapport au pic de 2013. Cela représente tout de même une augmentation de 10 % par rapport à la moyenne de ces quatre dernières années.
- **Interprétation:** la mise en place de la nouvelle politique agricole 14-17 a provoqué de nombreuses demandes de clarification de la part des exploitants agricoles. Le pic de ces demandes s'est naturellement formé à proximité de l'entrée en vigueur de ces nouvelles règles. Après le premier recensement en début 2014, le nombre de demandes tend à diminuer, bien qu'il reste relativement important.
- **Les faits:** les activités en lien avec le conseil technique en construction ainsi que dans le domaine de l'orientation stratégique ont subi une forte diminution par rapport à la moyenne des années 2009-2013 (-51.8 % et respectivement -30.4 %).
- **Interprétation:** cette diminution s'explique par certaines modifications dans la manière d'imputer le temps de travail. Il n'y a par conséquent pas de conclusions à en tirer.
- **Les faits:** avec une diminution par rapport à la moyenne de ces dernières années de 41.2 %, le temps consacré aux suivis de gestion a atteint son plus bas niveau des 6 dernières années.
- **Interprétation:** cette diminution s'explique par les changements de pratique du Service de l'économie rurale, qui a réduit ses exigences pour imposer une telle démarche à certains agriculteurs.
- **Les faits:** peu de modifications ont été constatées dans le temps consacré aux activités d'accompagnement dans le transfert du patrimoine, d'accompagnement pour la mise en place d'associations ou de collaborations interentreprises, ainsi que pour les activités de recherche de fonds ou d'assainissements financiers. Par rapport à la moyenne des 4 dernières années, on constate de légères augmentations de 3.7 % (transfert de patrimoine), 5 % (collaboration) et respectivement 11,3 % (recherches de fonds).

- **Interprétation:** la stabilité dans ces domaines peut être mise en parallèle avec la grande satisfaction des clients de la FRI dans le domaine du conseil en gestion. Cela illustre la confiance témoignée par les agriculteurs de la région envers leurs conseillers.

**Figure 8:**

Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise.

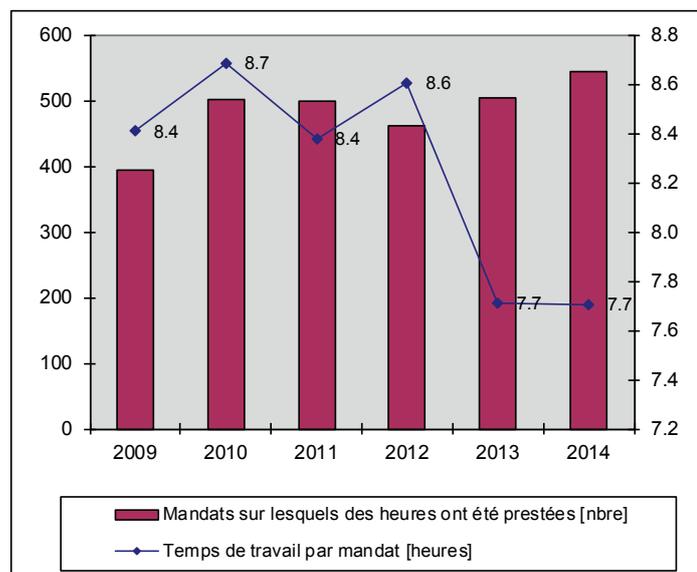


Si le temps de travail presté est un bon indicateur de l'activité de la FRI en matière de conseil en gestion d'entreprise, il ne fournit pas d'informations sur le nombre de dossiers actifs. En 2014, les conseillers en gestion de la FRI ont délivrés des prestations sur 545 mandats différents. Ce chiffre est le plus élevé des 6 dernières années.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que le temps de travail consacré à chaque mandat s'est maintenu à son niveau de 2013, ce qui confirme l'augmentation de productivité décelée l'année dernière.

**Figure 9:**

Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées.



### 3.4.2 Les défis pour l'année 2015

Bien qu'elle soit en vigueur depuis une année, la politique agricole 14-17 représente encore un changement de contexte et occasionne de nombreuses interrogations pour les exploitants agricoles. Ces derniers ont encore besoin de temps et de recul pour prendre toute la mesure des modifications engendrées par PA 14-17. Par ailleurs, la tendance à la baisse du prix du lait contribue à créer un contexte insécurisant pour la plupart des exploitations de la région. Au vu de ces éléments, les axes principaux des actions des conseillers en gestion de la FRI seront les suivants :

- Offrir un soutien aux exploitants pour s'appropriier encore mieux le nouveau contexte légal dans lequel ils évoluent. Après une année de mise en pratique, les mesures de la nouvelle politique agricole subissent quelques adaptations et mises à jour. Certaines erreurs de détail sont corrigées, certaines précisions sont apportées. Ces éléments, inhérents à toute phase de mise en place d'un nouveau système, occasionnent des frustrations et peuvent être particulièrement déstabilisantes. Dans ce contexte, le rôle du conseiller est de pouvoir apporter les éléments de réponses nécessaires, afin de rassurer les agriculteurs et de les aider ainsi à mieux vivre cette étape importante.
- Permettre d'apprécier les conséquences de la nouvelle politique agricole. Bien que parfois critiques et réfractaires face aux mesures proposées, la très grande majorité des agriculteurs s'est rapidement adaptée au nouveau système. La très forte participation aux mesures liées à la qualité du paysage dans le Canton du Jura en est un parfait exemple. Un potentiel d'amélioration est néanmoins encore possible. En simulant l'évolution probable des paiements directs d'une exploitation, le conseiller lui permet d'opérer un choix en toute connaissance de cause.
- Identifier les possibilités d'optimisation du fonctionnement actuel de l'exploitation. En plus de l'éventuelle diminution liée au changement de système de paiements directs, une baisse du prix du lait pourrait contraindre certaines exploitations à adapter, voire même à repenser leur stratégie d'entreprise. Dans ce contexte, le conseiller pourra calculer certaines variantes et présenter les conséquences de certaines alternatives aux agriculteurs, afin de les aider dans leur décision.
- Accompagner les réflexions stratégiques et faciliter les prises de décisions. En complément aux réponses chiffrées mentionnées ci-dessus, le conseiller veillera à soulever les questions fondamentales que sont la définition des buts, des attentes et aspirations de chacun. Il veillera également à rendre attentif l'agriculteur par rapport aux conditions du contexte dans lequel il évolue. Tout changement occasionne certains inconvénients et est à l'origine de la perte de certains acquis. Il apporte également certaines opportunités et permet d'envisager certains développements nouveaux.
- Faciliter la mise en œuvre des décisions. Lorsque les changements à apporter sont importants, la mise en œuvre d'une stratégie n'est pas facile. Le conseiller facilitera d'autant mieux le passage à l'acte qu'il aura permis à l'exploitant d'obtenir des réponses concernant les étapes à prévoir et les aspects à prendre en considération.

#### Nos principaux défis pour les années à venir

seront de remplir les objectifs évoqués ci-dessus tout en gardant une très bonne compréhension du contexte et une bonne réactivité face aux futurs changements qui attendent le monde agricole, afin de pouvoir rapidement adapter nos prestations aux besoins de nos clients.





Le hameau des Chenevières en été

## 3.5 Agriculture biologique

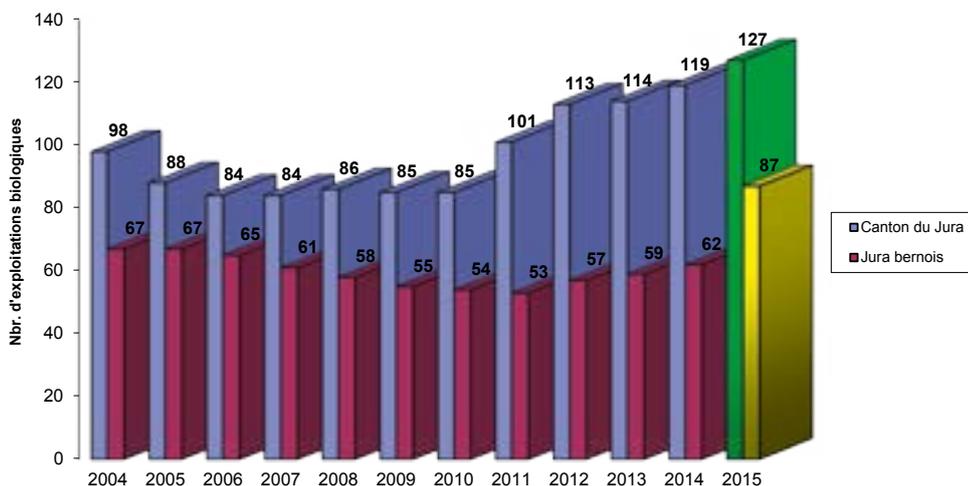
### 3.5.1 PROJAB

Promouvoir l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois est la mission principale de PROJAB (commission pour la Promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois). PROJAB, dans sa stratégie de développement de l'agriculture biologique, vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture interjurassienne.

Le nombre de producteurs Bourgeon a continué d'augmenter dans notre région. Il y a 119 producteurs bio dans le Jura et 62 dans le Jura bernois. Cette croissance est en parfaite adéquation avec les besoins du marché national, le chiffre d'affaires des produits bio en Suisse a largement dépassé la barre des 2 milliards en 2014.

**Figure 10:**

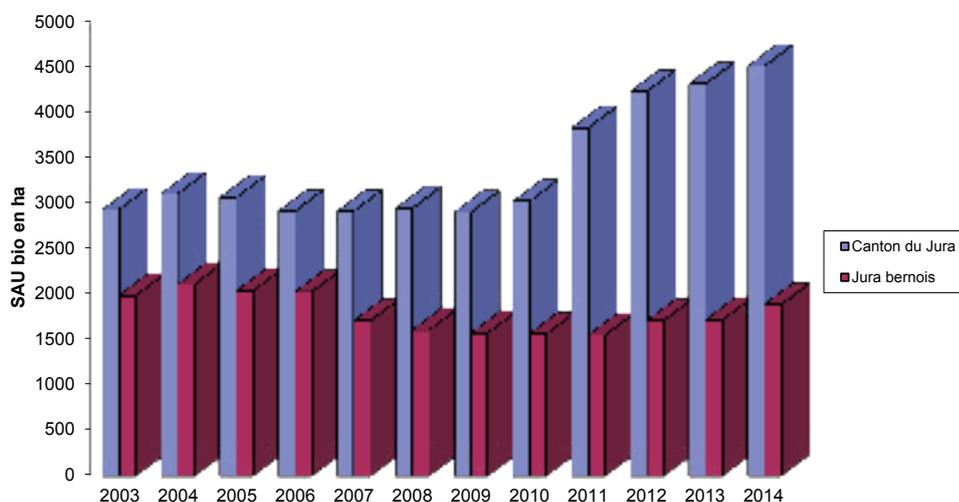
Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2004 et 2014.



(Sources : ECR - 2014 et GELAN - 2014)

**Figure 11:**

Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2013.



(Sources : ECR - 2014 et GELAN - 2014)

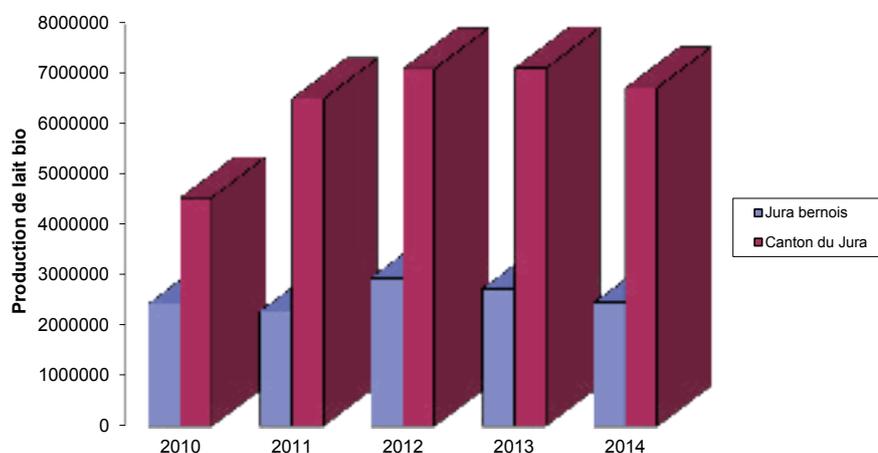
### 3.5.2 Production laitière

La production de lait bio (JU et JB) était de 9'184'000 kg pour l'année 2014, ce qui correspond à une baisse de 7% par rapport à 2013. Au niveau national la tendance est inverse puisque la quantité de lait bio a augmenté de 2.6%. La stabilité des prix du lait bio en 2011 - 2013 a contribué à la décision de se reconverter à l'agriculture biologique prise par de nombreuses fermes laitières.

La société FLORILAIT SA a pu maintenir son volume de fromage commercialisé en 2014, principalement grâce à un élargissement de la gamme de produits. La collaboration avec la plateforme Miba à Aesch a parfaitement fonctionné et donne à Florilait la possibilité d'offrir un service supplémentaire à ses clients. Le projet Florilait est soutenu par PROJAB et la Fondation Rurale Interjurassienne.

**Figure 12:**

*Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2014.*



(Sources: Miba)

### 3.5.3 Production animale

#### **Projet production laitière durable dans le Jura et le Jura bernois : diminution des antibiotiques et augmentation de l'autonomie alimentaire dans la production laitière**

Ce projet, conduit en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), a débuté au printemps 2013 avec la formation d'un réseau de 11 fermes laitières. Le réseau a été élargi à vingt exploitations laitières au courant de l'année 2014.

Les deux objectifs du projet sont :

- la diminution de l'emploi d'antibiotiques,
- l'augmentation de l'autonomie alimentaire.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyons, d'une part, sur les connaissances et savoir-faire développés dans des projets antérieurs du FiBL et, d'autre part, sur les expériences des membres du réseau et des conseillers/ères et vétérinaire qui sont mises en commun.

Chaque exploitation définit ses propres objectifs en matière de santé de la mamelle et d'alimentation car chaque élevage a un point de départ très différent : beaucoup ou peu d'expérience en soins complémentaires, très peu ou un peu plus d'antibiotiques utilisés, ainsi que d'aliments concentrés. Parfois d'autres objectifs sont prioritaires sur une exploitation comme, par exemple, la fécondité ou la santé des veaux.

### Réseau d'exploitations

Le réseau s'est formé sur l'initiative des éleveurs, suite aux informations publiées dans notre bulletin d'information le Terrien interjurassien. Au départ, il y avait une part plus importante d'élevages Bio, mais actuellement ils ne représentent plus que 40 % du réseau. Il est très important que des « non-Bio » rejoignent le réseau pour un plus grand impact sur la diminution de l'emploi d'antibiotiques.

A chaque contrôle laitier, c'est l'occasion d'effectuer une appréciation des teneurs du lait, de la production et d'observer les vaches avec un comptage cellulaire élevé. Un conseil individuel est donné pour les vaches avec des problèmes de santé de la mamelle.

### Formations et rencontres

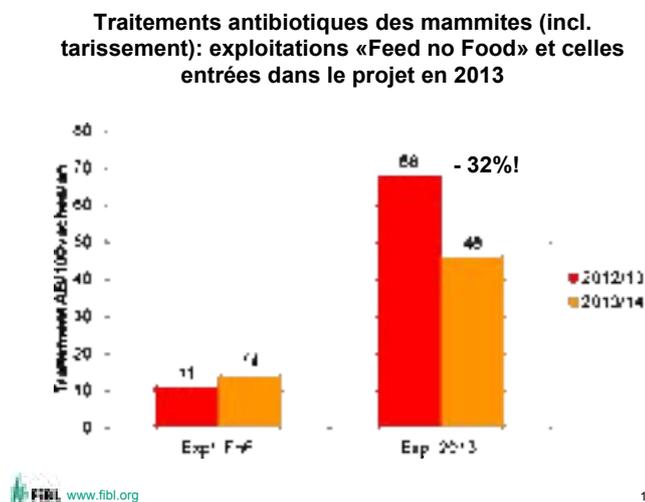
Une formation de base en homéopathie et spécifique en soin des mammites a été suivie par tous les membres du réseau. En 2014, deux rencontres du réseau d'exploitations ont été organisées, à chaque fois sur une ferme du réseau. La première a eu lieu en avril, plus particulièrement sur le thème de la pâture et des parasites. La deuxième rencontre a eu lieu en septembre avec un accent mis sur les mammites, surtout sub-cliniques et leur soin à l'aide de l'homéopathie.

Nous avons obtenu des premiers résultats encourageants en matière de diminution de l'emploi d'antibiotiques (voir graphique ci-dessous).

Le 2<sup>e</sup> rapport intermédiaire du projet est disponible sur le site Internet de la FRI.

#### Figure 13:

Nombre de traitements aux antibiotiques pour 100 vaches par an ; comparaison de la période avant le début du projet (12-13) avec la période de début du projet (13-14) ; exploitations FnF = qui avaient déjà participé à un projet du FiBL ; exploitations 2013 = qui sont entrées dans le projet en 2013.



### Groupes d'intérêt prévention et soins complémentaires

Il n'y a eu que très peu de rencontres des groupes d'intérêt en 2014. Par contre, une journée et demie de formation continue ont été organisées. Elles étaient ouvertes à tous, mais en particulier destinées à ce public. Nous avons invité, pour la deuxième fois, une intervenante française de la communauté de vétérinaires « GIE Zone-verte » et spécialisée en phytothérapie et aromathérapie. En 2013, nous avons bénéficié d'une journée consacrée à l'aromathérapie. En décembre 2014, c'était la phytothérapie qui était au programme avec une journée très dense qui comportait la description des plantes majeures utilisées en élevages avec leurs propriétés et possibilités d'utilisation, suivi d'exemples concrets et recettes diverses que les participants peuvent directement appliquer sur leurs animaux. Cette journée était précédée d'un après-midi dédié aux chevaux. Toute la diversité des thérapies alternatives pour les chevaux a été présentée et était suivie d'une étude de cas sur un cheval présentant diverses affections.

### 3.5.4 Production végétale

Dans le cadre de la production végétale de nombreuses activités ont été mises en place, notamment :

- essai blé panifiable biologique d'automne,
- essai variétaux bio,
- démonstration de machines de sarclage,
- réalisation de différents articles en lien avec la production biologique,
- formation de base en grande cultures,
- suivi d'essais de cultures associées et de sous-semis.

#### Essai variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agroscope ART, à savoir :

- blé d'automne, chez Philippe Faivre, Montignez ;
- colza, chez Michel et Philippe Roy, Porrentruy ;
- cultures associées, chez Hubert Fleury, Courfaivre.



Les rapports complets sont disponibles sur le site Internet de la FRI.

#### Suivi de cultures associées

Plusieurs dizaines d'hectares de cultures associées ont été mises en place en 2014, principalement pois-orge et féverole-avoine. Un suivi sommaire de ces cultures a été réalisé durant la phase de croissance. La plateforme d'essais a également permis de tester le soja en culture associée avec une avoine d'automne semée au printemps. En 2015, la plateforme d'essai de cultures associées est englobée dans la plateforme de la journée nationale Grandes cultures bio, qui se déroulera le 13 juin à Courtételle.



### 3.5.5 Formation

En 2014, la FRI a poursuivi sa collaboration avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande pour dispenser en commun les cours spécifiques bio dans le cadre du CFC agricole. Ces cours comportent une semaine de cours-blocs en 1<sup>re</sup> année, qui a eu lieu à Grange-Verney (VD), une semaine de cours-blocs en 2<sup>e</sup> année, qui a eu lieu à Courtemelon (JU) et deux semaines de cours-blocs en 3<sup>e</sup> année, qui ont eu lieu à Grangeneuve (FR). Les apprenti-e-s du Jura et Jura bernois ont bien profité de cette opportunité, puisque 7 apprenti-e-s ont suivi les cours-blocs de 1<sup>re</sup> année, 8 ceux de 2<sup>e</sup> année et 5 les deux semaines de 3<sup>e</sup> année.

Dans le cadre de la formation continue, la FRI propose des visites dans le terrain, en fonction de la saison et des opportunités, portant sur les techniques en grandes cultures. Elle collabore également avec les autres centres de vulgarisation agricole de Suisse romande à l'organisation et à la dispense des cours d'introduction à l'agriculture biologique requis dans le cadre des reconversions à l'agriculture biologique. En 2014, 10 agriculteurs du Jura et du Jura bernois ont suivi ces cours dispensés dans le Canton de Neuchâtel.



## 3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

Une année trépidante pour le domaine « Filière alimentaire & Espace rural » où le financement lié aux projets représente plus de 70 % des activités du domaine.

Les 8 collaborateurs/trices (soit 6.4 équivalents postes de travail) ont travaillé sur un nombre de projets croissants, en lien avec toutes les étapes, allant de la production, commercialisation, promotion, vente et restauration, mais aussi avec des mandats importants à l'étranger. Le tout est réalisé dans la mission de base du domaine FAER : « Accroître la rente territoriale en augmentant la valeur ajoutée pour les producteurs du Jura & du Jura bernois ». Pour cela, le domaine s'oriente vers des groupements de producteurs agrégés en filières. Ceci, afin de développer des produits compétitifs et bien différenciés. Les compétences de la FRI sont reconnues, comme par exemple par l'ONU, qui collabore avec FRI via l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). De nombreux défis sont à l'ordre du jour tant au niveau des produits du terroir qu'au niveau des activités liées au tourisme. Dans la période d'incertitude actuelle avec une pression sur les prix, nous devons innover afin de développer les parts de marché des produits régionaux. L'adaptation aux situations et la proactivité dans nos projets sont des moteurs importants pour les collaborateurs/trices du domaine FAER.

### 3.6.1 Les projets

#### Du champ à l'assiette

Le projet a été développé par la FRI et bénéficie d'un cofinancement des Cantons du Jura et de Berne et de la Confédération dans le cadre de la politique régionale.

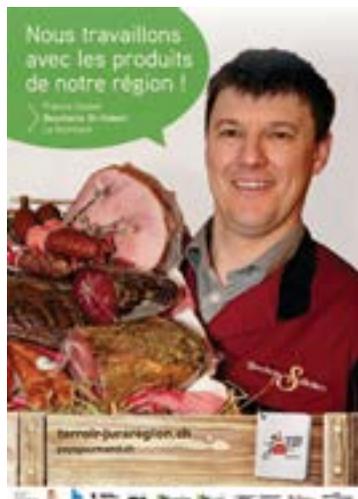
En 2014, nous avons pu :

- Identifier les producteurs et fournisseurs jurassiens actuels ou futurs, intéressés à approvisionner les cuisines collectives.
- Etudier la faisabilité d'une plateforme d'approvisionnement des cuisines collectives en produits alimentaires de proximité.
- Proposer un concept de communication et de sensibilisation des gérants des cuisines collectives et de leurs commanditaires.
- Mettre en place une formule concrète pour l'approvisionnement des cuisines collectives (Outil « Marque régionale », « Charte de la restauration collective, Plateforme de commandes en ligne [www.en-gros.ch](http://www.en-gros.ch), Communication collective, Campagne « Nous travaillons avec les produits de notre région », Campagne de communication dans les restaurations collectives).
- Créer une association de producteurs qui pourra développer les canaux de distribution et apporter ses besoins dans le cadre de la promotion des produits régionaux.

La plateforme **en-gros.ch** permet les commandes entre la **restauration collective** et les **produits marqués** « Spécialité du Canton du Jura » ou « Jura bernois produits du terroir », sans marge sur les produits.



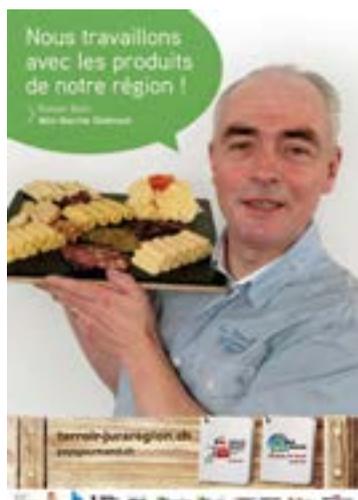
La campagne de promotion « Nous travaillons avec les produits de notre région » a été mise en place avec la participation de 102 établissements. Quatre domaines d'activités ont été identifiés :



#### a) Producteurs & Filières (46 participants)

Les producteurs sont regroupés en filières, afin de pouvoir travailler à un niveau collectif, agréger les quantités et coordonner les acteurs intéressés par les marques « Spécialités du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir ». Les filières suivantes ont été créées à ce jour :

- PAC Viande, Les Saveurs de nos pâturages (5 éleveurs, 1 boucher)
- Toéché de la paysanne (8 paysannes)
- Toéché du boulanger (9 boulangers)
- Viandes fraîches du Jura / Jura bernois (6 boucheries)
- Viande de cheval «Original» (6 boucheries)
- Jus de pomme Jura & Jura bernois (8 producteurs)
- Piquenique du Terroir (3 boulangers + Fromajoie SA)
- Cabri d'ici (6 éleveurs)
- Brun Noir du Jura (6 éleveurs)
- Délices de Blondes (6 éleveurs)



#### b) Magasins (13 participants)

Le concept « Etablissement de terroir » permet aux magasins intéressés d'avoir un lien direct avec les producteurs marqués et de disposer des photos de chaque producteur, ainsi que des visuels et autres actions promotionnelles.



#### c) Restaurants (23 participants)

Les restaurants souhaitant différencier leurs cartes ont à disposition un lien privilégié avec les producteurs marqués, ainsi que des visuels et autres actions promotionnelles. Les collaborations avec les partenaires locaux sont réalisées par la FRI, par exemple pour mettre sur pied « l'Assiette Chasseral » servie dans les restaurants du Parc naturel, dans les régions du Parc Chasseral et du Parc du Doubs.

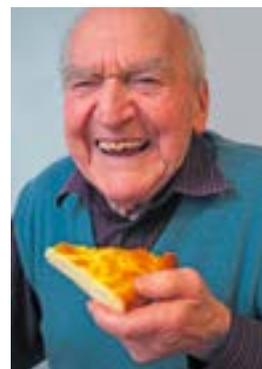


#### d) Restaurants collectifs (17 participants)

Les 90 établissements de restauration collective du Jura et du Jura bernois ont été invités à signer une charte qui les incite à utiliser un minimum de produits régionaux régulièrement sur leurs cartes des menus. Pour l'heure, 17 établissements travaillent avec les produits marqués.

#### e) Campagne de communication dans les restaurations collectives

A 4 âges de la vie, 4 portraits partagent la joie de manger des produits locaux. Cette exposition photos met en évidence l'intérêt de l'institution à utiliser des produits du terroir pour sa cuisine. Photo des posters « Se faire plaisir à tout âge ».



*"Je rayonne la vie"*

*Emilie*



#### f) Création de l'Association de producteurs de produits régionaux (APPR)

L'Association a vu le jour le 9 décembre 2014. Elle compte déjà 31 membres qui ont décidé de prendre leur destin en main.

L'objectif principal de l'APPR est de développer la commercialisation et la promotion des produits régionaux.

Le comité est composé de 7 membres avec un appui du domaine FAER de la FRI :

Président : Nicolas Lovy  
Vice-président : Ronald Sommer  
Membres : Alain Perret, Mario Leuenberger, Marine Gonzalez, Stéphane Oester, Philippe Domont  
FAER : Olivier Lapaire, Lionel Gilliotte

### 3.6.2 Interreg Terroirs & Innovations

La FRI et la Chambre d'agriculture de Franche-Comté travaillent ensemble depuis début 2013 et ont déposé un dossier Interreg « Terroirs & Innovations » qui a été accepté le 28 octobre 2013. Ce projet vise à développer un partenariat franco-suisse entre les opérateurs de l'agritourisme en matière de formation, d'échanges de savoirs, de pratiques et de travailler à la création d'outils partagés pour promouvoir les activités agritouristiques. Il a également pour objectif de favoriser le développement d'une économie rurale basée sur les productions fermières et l'accueil.

**Un réseau transfrontalier :** au travers de ce projet Interreg, les deux régions frontalières s'associent pour réaliser une mise en réseau des différents prestataires actifs dans la production et l'agritourisme et créer une véritable dynamique transfrontalière autour de la formation et de l'innovation.

**Un échange entre les acteurs et les actrices « Terroirs & Innovations »** cherche à réunir les organisations et acteurs concernés. Ces échanges touchent environ 100 exploitations en France et 160 dans la région interjurassienne.

**Des revenus et de l'emploi :** l'étude table sur la création ou la consolidation de 4 emplois (EPT) dès 2015 dans la région interjurassienne. Ces emplois représentent, pour la plupart, des temps partiels, permettant de compléter les revenus agricoles, en particulier sur des domaines de taille moyenne.

**Une formation de jeunes ruraux et la mise en valeur de leurs produits,** par la formation continue en France et en Suisse, dans les meilleurs centres de formation. On investit dans le savoir en matière de transformation de matières premières de qualité, de fabrication de fromages fermiers, de la découpe de viandes, de la transformation des fruits et légumes. Un accent est également mis dans la production boulangère avec les matières premières de l'exploitation, la production de boissons et alcools avec les matières premières des vergers, les conserves ainsi que les prestations de services : accueil, hébergement, visites.

**Des agriculteurs unis dans des filières :** des groupes d'agriculteurs identifiés et formés sont accompagnés dans leurs projets de développement. Ces nouvelles filières seront rattachées aux organisations et démarches existantes (syndicats, réseaux, etc).

Les actions suivantes sont abordées :

- Inventaire des formations et acteurs en France et en Suisse.
- Catalogue des formations en France et en Suisse.
- Recrutement des personnes.
- Educ'Tour : visite de projets novateurs en France et en Suisse par les agriculteurs.



- Transformation laitière artisanale : cours de 3 jours pour exploitants de France et de Suisse.
- Rencontre des prestataires : journée d'échanges et de découverte, en mars 2014, de 3 sites touristiques en Franche-Comté par une vingtaine de prestataires suisses de tourisme à la ferme et produits du terroir.



*Journée de formation en Franche-Comté, mars 2014*

- Journée franco-suisse de l'innovation du 1<sup>er</sup> décembre 2014 : une journée de l'innovation a été organisée en date du 2 décembre avec la participation de 78 personnes de Suisse mais aussi de France. Après deux exposés d'introduction à la journée, des ateliers ont permis d'approfondir quatre thèmes autour desquels s'articule l'agritourisme, soit : la qualité, la formation, les activités équestres ainsi que la présentation d'un futur concours organisé à l'intention des prestataires. Dans l'après-midi, Elmar Mock (co-inventeur de la Swatch), à travers des images colorées, a montré la différence entre l'innovation et la rénovation. L'innovation, c'est rendre l'impossible possible. Par contre, la rénovation s'attache à adapter l'offre aux changements de la demande. Les participant-e-s ont eu ensuite l'occasion de participer à un atelier de créativité partagée et d'intelligence collective, sous la conduite du conférencier et de ses assistants.
- MICE / organiser des meetings à la ferme : projet de rédaction d'une check-list afin d'accueillir des groupes en séminaire à la ferme.
- Ecole à la ferme : 2 journées de formation planifiées en 2015.
- Mettre en valeur le cheval avec l'agritourisme : élaboration d'une procédure de passage de la douane de Suisse en France avec un cheval.
- Echange Restauration : préparation de la mise en œuvre d'une journée de formation sur la mise en valeur des produits du terroir dans les repas du tourisme à la ferme planifiée en 2015.
- Concours des meilleurs agritourismes franco-suisses : travaux préparatoires conséquents à la mise sur pied d'un concours franco-suisse qui se déroulera au printemps 2015, avec un vote sur 5 images illustrant les prestations touristiques offertes par les agriculteurs/trices. Le concours a pour but de promouvoir la qualité, l'innovation et la communication et sera mis en place avec le partenariat de médias.

- Routes thématiques & Mobilité douce: publication d'une carte « Brunch du 1<sup>er</sup> août 2014 » et enquête sur les besoins et recherche d'itinéraires de mobilité douce F et CH.
- Les Chemins du BIO: présentation du projet les chemins du bio à des agriculteurs français travaillant dans l'agriculture biologique.
- Signalétique sur les exploitations d'agritourisme: une douzaine de panneaux de bienvenue ont été fabriqués et posés sur les fermes.
- Site Internet de promotion de l'agritourisme: une page de promotion du projet a été élaborée sur le site Internet [www.terroir-juraregion.ch](http://www.terroir-juraregion.ch).
- Manifestations promotionnelles en France et en Suisse: un stand franco-suisse a été tenu dans le cadre de 3 foires en France (Foire comtoise, Besançon (24.05.14) / Salon international du Tourisme et des voyages, Colmar (7-9.11.14) / Talents & Saveurs, Besançon (14-16.11.14))



Salon international du Tourisme, Colmar, novembre 2014

Un travail important a aussi été consacré à l'organisation d'une présence franco-suisse à la FERIENMESSE de Zürich où un stand a été loué du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 2015 afin de présenter le tourisme à la ferme franco-suisse. Nous aurons l'occasion d'y revenir en 2015.

- Cartographie des prestataires: d'une part, création d'un support commun aux cartes F et CH dans le but d'avoir une pochette de promotion commune (mappe franco-suisse). D'autre part, étude et conception d'une carte/prospectus suisse répertoriant les fermes pratiquant le tourisme à la ferme et qui sera éditée tout au début de 2015 afin de promouvoir l'agritourisme et les établissements mettant en valeur les produits du terroir. La carte sera aussi distribuée par la destination Jura & 3 Lacs.



Présentation de la future carte/prospectus qui sera éditée en 2015.

### 3.6.3 Pays romand - Pays gourmand (PR-PG)

La fédération PR-PG défend et promeut les 7 marques régionales romandes. En 2014, le comité s'est retrouvé à 6 reprises et des actions communes ont été concrétisées :

- La présence à des foires et manifestations : OLMA à St-Gall et à Bulle au Salon des goûts et terroirs.
- La mise à jour et le développement des médias électroniques ([www.paysgourmand.ch](http://www.paysgourmand.ch), [www.terroir-juraregion.ch](http://www.terroir-juraregion.ch) et [www.e-terroir.ch](http://www.e-terroir.ch)).
- La promotion des ventes (matériel et communication aux points de vente, communication des filières).
- De la publicité (affichage, presse, radio, cinéma).
- Une journée de découverte de produits du terroir locaux dans les gares romandes.



#### a) Foires et manifestations

En 2014, nous avons pris part à 5 foires afin de promouvoir les produits du terroir : espaces de vente, pinte, village gourmand, représentation des marques par un producteur.

Marché-Concours national de chevaux	Saignelégier	9-10 aout 2014	45'000 visiteurs
Marché Paysan	Loveresse	18 octobre 2014	2'000 visiteurs
Fête des 10 ans FRI	Courtemelon	27 septembre 2014	1'000 visiteurs
Foire du Jura	Delémont	17-26 octobre 2014	58'000 visiteurs
Salon suisse des Goûts & terroirs	Bulle	29.10 – 2.11.2014	42'000 visiteurs

La particularité de 2014 a été de célébrer les 10 ans de la FRI par une présence comme Hôte d'honneur à la Foire du Jura en plus du stand des produits du terroir dans l'espace agricole. Cette Foire a accueilli 58'000 visiteurs pour 270 exposants. Le Stand d'honneur FRI et le Magasin Terroir au sein de l'espace agricole (photo ci-dessous) ont été particulièrement appréciés.



Les 10 ans FRI & Marché des terroirs ont attiré environ 1'000 visiteurs à Courtemelon le 27 septembre 2014 et environ 2'000 visiteurs le 18 octobre à Loveresse.



### b) CIGM et conseil aux entreprises labellisées

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » (CIGM) s'est réunie à trois reprises durant l'année 2014, afin de statuer sur les demandes de marques ainsi que sur les différents axes de promotion des produits du terroir labellisés. La CIGM nous aide à définir et à valider la stratégie de promotion, d'écoulement et de développement de l'offre en produits régionaux.



Le 14.01.2015, les membres de la CIGM chez Pressafruit : lancement de l'emballage jus de pomme.

Les produits et producteurs affiliés aux marques régionales sont les suivants :

	<b>NOMBRE DE PRODUITS JU</b>	<b>NOMBRE DE PRODUITS JB</b>	<b>NOMBRE DE PRODUCTEURS JU</b>	<b>NOMBRE DE PRODUCTEURS JB</b>
Etat au 1.1.2014	323	135	57	29
Etat au 31.12.2014	403 (+80)	208 (+73)	84 (+27)	32 (+3)
	<b>Total au 31.12.2014: 611 produits (+ 153)</b>		<b>Total au 31.12.2014: 116 producteurs (+ 30)</b>	

Il y a une forte augmentation des producteurs et de l'offre en produits régionaux marqués dans le Jura et le Jura bernois (commercialisation accrue, développement des filières, actions de promotion, etc.).

### 3.6.4 Locfood

Locfood (Local Food as engine for local business) est un projet soutenu, dans le cadre du programme INTERREG IVc, par l'Union européenne et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) de la Confédération suisse. Le projet réunit treize partenaires, en provenance de neuf pays, et il a pour objectif l'amélioration des politiques et stratégies régionales relatives à la compétitivité des petites entreprises liées au secteur alimentaire régional. Le projet soutient l'échange d'expériences au travers de conférences, d'ateliers et de visites de terrain. Le Canton du Jura (avec le soutien technique de la FRI) est le partenaire suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



Fondation  
Rurale  
Interjurassienne  
COURTEMELON LOVERESSE



INTERREG IVc  
INNOVATION & ENVIRONMENT  
REGIONS OF EUROPE SHARING SOLUTIONS

Comme pour les autres régions partenaires, les acteurs du secteur alimentaire du Jura & du Jura bernois ont été identifiés :

RÉGION	JU	JB	JU+JB
<b>DISTRIBUTEURS ET PARTENAIRES LOCAUX</b>		<b>98</b>	
ACP (Agriculture contractuelle de proximité)	2	1	3
Auto-cueillette	4	1	5
Vente directe	57	22	79
Plateforme de distribution	2	7	9
Parcs Naturels Régionaux	1	1	2
<b>PRODUCTEURS</b>		<b>350</b>	
Fromageries artisanales et fermières	10	17	27
Boucheries	28	21	49
Boulangeries	55	26	81
Producteurs de vin	4	4	8
Brasseries	1	0	1
Pressoirs	9	4	13
Distilleries	3	2	5
Huileries	2	0	2
Moulins	1	0	1
Piscicultures	1	0	1
Autres producteurs (avec produits marqués)	37	83	117
Autres producteurs (sans produits marqués)	38	7	45
<b>RESTAURATION</b>		<b>712</b>	
Restauration collective (soins, santé et sécurité)	26	30	56
Restauration collective (crèche et enseignement)	24	14	38
Restauration collective (entreprises)	4	1	5
Métairies, fermes auberges et chambres d'hôtes	58	71	129
Restaurants et débits divers	314	167	484
<b>TOTAL</b>	<b>663</b>	<b>464</b>	<b>1160</b>

### a) Résultats de l'enquête Locfood JU JB

Parmi les adresses du tableau ci-dessus, une enquête auprès de 39 entreprises alimentaires du Jura et du Jura bernois a été réalisée, puis mise en commun pour un total de 650 enquêtes avec nos partenaires européens. Selon les réponses de ces entreprises de notre région, une majorité représente de petites entreprises avec une commercialisation locale. Leurs opportunités de développement se caractérisent par le marché régional, les nouvelles collaborations et l'exportation. Leurs freins à l'innovation sont les coûts, les lois restrictives, la demande incertaine, le manque d'informations au sujet des nouveaux marchés et des nouvelles technologies, le manque de mise en réseau et de collaboration. Origine, qualité et fraîcheur sont les éléments-clés cités par nos acteurs, avant les bienfaits pour la santé ou le prix. L'origine du produit est fortement liée à la qualité et à la provenance géographique des ingrédients. La moitié des interrogés ont eu des activités innovantes au cours des 3 dernières années. Les innovations sont principalement visibles dans le marketing et la promotion des produits. La plupart de ces innovations n'ont pas été abandonnées et ont été mises en œuvre. Les investissements réalisés pour l'innovation sont effectués dans l'achat d'équipements, d'outils marketing (publicité et développement de l'emballage) ou dans la recherche interne. L'innovation vient du propriétaire exploitant, des demandes des consommateurs, de conférences ainsi que de contacts lors des foires ou marchés. Elle est intérieure à l'entreprise. Les facteurs limitant l'innovation sont les coûts directs, le risque économique et la disponibilité des fonds. Parmi les acteurs publics, le Canton est le plus souvent cité.

### b) Plan de mise en œuvre pour le Jura & le Jura bernois

Un plan de mise en œuvre a été élaboré pour la région interjurassienne et peut se résumer comme suit :

- Se concentrer sur les produits à haute valeur.
- Développer des consortiums de producteurs, les regrouper en filières.
- Soutenir les consortiums.
- Développer la distribution et logistique.
- Organiser une vision et promotion commune.
- Soutenir les innovations avec du capital-risque.
- Donner accès aux savoirs.
- Communiquer avec/pour nos produits régionaux.
- Proposer des outils communs et une cohérence des activités régionales.
- Des événements centraux sont organisés avec et pour les exploitants.

## 3.6.5 1<sup>er</sup> Concours Marocain des produits du terroir

Une collaboration onusienne avec la Suisse, via le SECO et la Fondation Rurale Interjurassienne a été mise en place suite à la présence du « Royaume du Maroc », Hôte d'honneur de Concours Suisse des produits du terroir 2011. En date des 19 et 20 novembre 2014, le 1<sup>er</sup> Concours marocain des produits du terroir a eu lieu à Rabat. Cette approche permet un meilleur positionnement des producteurs marocains. 374 produits issus des 16 régions du Maroc ont été soumis à un panel de 84 dégustateurs de toutes les régions, regroupés par « tables de dégustation » de trois personnes. Au terme des deux jours de dégustation, 109 médailles ont été décernées aux meilleurs producteurs.

Le système de dégustation est basé sur des fiches organoleptiques développées pour chaque type de produits.

Le concours est organisé dans le cadre du projet PAMPAT (Projet d'accès aux Marchés des produits agroalimentaires et de terroir), qui est mis en œuvre par l'ONUDI au Maroc sur un financement du Secrétariat à l'Economie Suisse (SECO) en appui du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc et de l'ADA (Agence pour le Développement Agricole).

Son Excellence l'Ambassadeur de Suisse au Maroc M. Bertrand Louis a souligné l'excellente collaboration entre le Suisse et le Maroc. Lors de la cérémonie de remise des médailles, des produits suisses AOP et médaillés au Concours Suisse des produits du terroir ont été servis aux centaines de personnes présentes : Tête de moine AOP, Gruyère AOP, Raclette du Valais AOP, Vacherin fribourgeois AOP et Pain de Seigle du Valais AOP ont été particulièrement appréciés par le Ministre de l'agriculture du Maroc.

Pourquoi la FRI est-elle allée au Maroc ?

La FRI est reconnue sur la scène internationale au niveau de ses compétences techniques et organisationnelles. Elle a démontré que le concept Concours tel que nous l'organisons en Suisse peut être transposé à d'autres pays, aux conditions différentes des nôtres. C'est également une formidable plateforme d'échanges de compétences et d'expérience qui permet aussi d'apporter à la région interjurassienne des nouvelles manières de développer les accès aux marchés.



Le prochain Concours des produits de terroir sera organisé en Suisse, avec la mise sur pied du 6<sup>e</sup> Concours Suisse des produits du terroir, les 26 et 27 septembre 2015 à Delémont-Courtemelon. Une catégorie « Terroirs du monde » est prévue, dans laquelle le public pourra retrouver les meilleurs produits de pays comme le Maroc.

Rabat, 3 décembre 2014: remise des médailles par le Ministre d'Etat Abdallah Baha, le Ministre de l'Agriculture Aziz Akhannouch, en compagnie de M. Bertrand Louis (ambassadeur de Suisse au Maroc), M. Jaime Moll de Alba Cabot (ONU) et Noël Saucy (Président de la Fondation Rurale Interjurassienne), ainsi que du directeur de la FRI Olivier Girardin.



La médaille permet de faire (re)connaître les meilleurs produits aux niveaux national et international. Vu la qualité et le potentiel économique des indications géographiques du Maroc, cette différenciation basée sur la qualité gustative devrait apporter des emplois et revenus directs et plus généralement une « rente territoriale », au bénéfice des producteurs eux-mêmes, ainsi que des produits et services qui y sont liés.



### 3.6.6 Parc naturel régional Chasseral

La collaboration étroite entre la Fondation Rurale Interjurassienne et le Parc Chasseral a été poursuivie et renforcée en 2014. Le Parc Chasseral a confié un mandat à la FRI pour la mise en œuvre du projet de labellisation de produits issus du Parc Chasseral avec le Label «Produit des parcs suisses» (label national délivré par l'OFEV). Ce mandat portait notamment sur l'élaboration du cahier des charges, l'information aux producteurs, l'organisation de la certification avec l'Organisme intercantonal de certification (OIC), l'élaboration d'une étiquette combinée entre la marque régionale et le Label.

Fin 2014, 6 producteurs du Jura bernois ont obtenu le label pour 33 produits et 4 producteurs étaient en cours de labellisation. Les premiers produits labellisés et le partenariat entre la FRI et le Parc ont été présentés lors d'une conférence de presse en octobre 2014. Cette collaboration se poursuivra en 2015 avec de nouvelles actions prévues, entre autres, dans le domaine de la filière des produits laitiers, une organisation de la promotion aux stands de foire et le suivi des nouvelles certifications.

#### Restauration privée

Le Parc Chasseral a soutenu la campagne « Nous travaillons avec les produits de notre région » pour les métairies participantes au projet « Assiettes Chasseral ». En 2015, la communication autour des métairies en question sera renforcée.

Les restaurants situés dans le Parc ont participé à une opération promotionnelle « Assiettes du Parc ». Un plateau de fromages « Saveurs Chasseral » a été développé en vue de sa commercialisation commune avec les acteurs laitiers intéressés.

### 3.6.7 Parc naturel régional du Doubs



#### Découverte d'une région et plaisir des papilles

**A emporter avec soi lors des balades dans le Parc naturel régional du Doubs.**

Disponible dans plusieurs commerces durant l'été 2014, il se compose de différents produits de la région, pour 2 personnes :

- > pain
- > saucisse
- > jus de pomme
- > Toetché (gâteau à la crème)
- > 3 fromages, dont la célèbre Tête de moine AOP

En cadeau, petit couteau de poche jurassien «Wenger»

**CHF 27.-** (pour 2 personnes)

Réservation souhaitée

Points de vente et informations sur :

[www.terroir-juraregion.ch/pique-nique](http://www.terroir-juraregion.ch/pique-nique)



Le concept Piquenique du terroir a été proposé aux boulangeries suivantes: Parrat à Saignelégier, Wenger à Le Noirmont et Yerli à St-Ursanne, et une communication publique a été réalisée.

Environ 400 sacs ont ainsi pu être commercialisés. La logistique, des produits qui ne proviennent pas de la boulangerie, a été réalisée par Fromajoie SA.

Les restaurants situés dans le Parc du Doubs ont participé à une opération promotionnelle « Assiettes du Parc ».

### 3.6.8 Marguerite

Le projet Marguerite, projet de développement régional agricole doit permettre de soutenir le développement agritouristique de la région. Il est toujours dans la phase de documentation, mais il a franchi une nouvelle étape en 2014 dans la mesure où de nombreux éléments ont été clarifiés.

En effet, le gouvernement jurassien, a donné le feu vert, en juillet, à la poursuite de son développement comme celui de la Maison des Vergers. Cette dernière fait partie des 6 investissements individuels planifiés et mettra en valeur une collection d'alambics, unique et d'envergure nationale. Dans le cadre d'une assemblée extraordinaire, en juin, BeJu Tourisme rural a aussi accepté de s'impliquer fortement dans la mise en œuvre du projet. La durée de réalisation planifiée a été portée de 4 à 6 ans afin de lui donner toutes les chances de se concrétiser au mieux. Un comité de pilotage a également été constitué à fin 2014 afin de pouvoir accompagner et superviser le projet dans la phase de mise en œuvre.

Le projet comporte 2 objectifs généraux et 6 projets partiels :

#### Vue succincte et globale du projet Marguerite et de ses projets partiels



Différentes exigences administratives doivent encore être honorées comme par exemple, la consolidation du plan d'affaires ou encore des recherches de garanties de financement. La mise en œuvre du projet devrait pouvoir se concrétiser d'ici l'automne 2015, avec comme condition, la signature d'une convention entre les différentes parties et bailleurs de fonds.

### 3.6.9 Minute des terroirs

Chaque semaine depuis 2006, l'émission « La Minute des terroirs » est diffusée avec la Fondation Rurale Interjurassienne en partenariat avec les radios RFJ et RJB. Les émissions sont réalisées au cours de demi-journées de visites dans le Jura et Jura bernois, permettant à chaque fois l'enregistrement de 8 à 12 émissions. L'ensemble des émissions peut être écouté sur le site suivant [www.rfj.ch](http://www.rfj.ch) et [www.rjb.ch](http://www.rjb.ch) (rubrique « La Minute des terroirs, les produits régionaux sous les feux de la rampe »).

Jean-Michel Probst et Olivier Boillat ont réalisé en 2014 50 émissions : ici en compagnie de Christian Kälin (Fromagerie Le Noirmont), Martine et Romain Paratte (Boucherie Paratte Saignelégier) et David Parrat (Boulangerie Parrat Saignelégier).



### 3.6.10 Groupe Cheval

L'année 2014 a permis de développer et de créer des contacts avec différents partenaires :

- Le Groupe de travail «Cheval», constitué de représentants du Service de l'économie rurale (ECR), de la Fédération jurassienne de l'élevage de chevaux (FJEC) de la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) et de la FRI, a continué la collaboration avec les abattoirs Bell, pour assurer la prise en charge d'une centaine de poulains jurassiens au prix de CHF 8.50 / kg. Ce partenariat permet le maintien d'un prix convenable à l'ensemble de la filière. Ces poulains sont ensuite écoulés auprès du distributeur Prodega, durant les mois d'automne. En sus des poulains, un test a été réalisé avec ces mêmes partenaires pour la prise en charge de 4 à 5 chevaux adultes par semaine afin de proposer de la viande chevaline suisse tout au long de l'année. Un bilan est agendé à fin janvier 2015, mais ce test met déjà en lumière une difficulté à assurer un approvisionnement suffisant et régulier.
- Des contacts avancés ont été pris avec un grand distributeur national agissant sur une région romande. Ce distributeur s'est montré intéressé à proposer à sa clientèle de la viande chevaline suisse. Les détails de la mise en place de ce partenariat seront également discutés en début d'année 2015.

- Une grande surface delémontaine s'est montrée intéressée à commercialiser de la viande chevaline suisse à la coupe. Malheureusement, les volumes étant trop faibles et les contraintes nombreuses, cette opportunité n'a pas pu être réalisée. Toutefois, les discussions seront poursuivies avec trois grandes surfaces régionales de cette marque.
- A la suite d'un essai débuté en 2012, puis transformé en offre commerciale à l'attention des restaurateurs (ragoût, émincé, viande hachée à prix compétitifs) et en parallèle du projet LPR « Du champ à l'assiette », des contacts ont été établis avec 6 établissements de restauration collective de la région interjurassienne. Malgré le manque de représentativité, 6 établissements sur la centaine recensée sur cette région, la viande chevaline semble répondre à un besoin et intéresse les collectivités ; présenter la démarche est nécessaire mais chronophage (3h en moyenne par établissement : préparation, déplacement, entretien, suivi de la commande). De même, sans contact 4 à 5 semaines après la première commande, il n'y a pas de deuxième achat. Ce sont tout de même 157 kg de viande chevaline, tous types confondus, pour un chiffre d'affaires total de CHF 2'031.– qui ont pu être écoulés lors des mois de février à mai.



Le Groupe de travail « Cheval » se repose sur le règlement d'utilisation de la marque « Original Viande chevaline suisse », propriété de la FJEC et dont la gestion est dorénavant confiée à la CIGM. Ce règlement a été entièrement revu, amenant d'importantes précisions quant au fonctionnement, ainsi qu'aux produits pouvant prétendre à cette

marque. Ce règlement est le fruit d'un excellent travail du groupe de travail. Il permettra ainsi à l'ensemble des abattoirs et bouchers participants au label « Original Viande chevaline suisse » de garantir la provenance et la traçabilité, certifié par un organisme indépendant de certification.

### 3.6.11 Ecole à la ferme

Sept exploitations agricoles du Canton du Jura et du Jura bernois ont offert, en 2014, la prestation Ecole à la ferme aux différentes classes scolaires des 8 premiers degrés Harmos. Cette prestation a connu un certain succès puisqu'elle a été utilisée à 44 reprises dans le cadre d'une journée ou d'une demi-journée. A noter que cette activité est soutenue financièrement principalement par la Fondation Sur-la-Croix dont la contribution permet ainsi une rétribution attractive de la prestation.



L'activité Ecole à la ferme est également offerte dans le cadre d'un projet, soutenu depuis 2012, par le fonds de coopération mis en place par les Cantons de Bâle-Ville et du Jura. Ainsi, treize classes bâloises ont eu l'occasion de passer une nuitée dans le Canton du Jura et ainsi vivre durant 2 jours l'activité école à la ferme en français.



Le plateau franc-montagnard entre La Combe-à-la-Biche et La Chaux-D'Abel en hiver

## 4. Fiduciaire FRI

La Fiduciaire FRI propose un éventail de prestations qui permet une collaboration comptable – agriculteur adaptée aux besoins et demandes de chaque client chef d'entreprise et de ses partenaires financiers.

Les comptables cherchent à mettre en valeur les informations reçues et ainsi comprendre la réalité économique de chaque mandat confié.

Soutiens et conseils sont prodigués par une équipe compétente, afin de réaliser un bouclage utile à la prise de décisions.



### 4.1 Mission

Depuis de nombreuses années, notre département traite les mandats confiés par des acteurs du monde agricole, mais aussi par des PME et d'autres indépendants.

La Fiduciaire FRI réalise, en toute indépendance et confidentialité, des bouclages orientés vers la gestion de l'entreprise. Nous sommes donc clairement séparés des autres départements de la FRI. Cependant, lorsqu'un exploitant agricole le souhaite, comptables et conseillers unissent leurs compétences pour l'accompagner dans ses démarches.

Le Département « Fiduciaire FRI » est géré en dehors du mandat de prestations FRI et ne bénéficie d'aucun soutien financier étatique. Son chiffre d'affaires est soumis à l'impôt et à la TVA.

De tout temps, nous invitons nos clients à compléter leurs données financières par des informations de production, et ainsi calculer marges, prix de revient, etc. Il est alors plus facile de se comparer avec l'historique de l'entreprise, les nombreuses statistiques, références de la branche et donc de prendre des décisions stratégiques.

Chaque collaborateur s'attelle aussi à diminuer la charge fiscale, pas uniquement à court terme, mais surtout sur le long terme. La pertinence et la justesse des données transmises au Service des Contributions sont contrôlées avec soin et professionnalisme.



## 4.2 Collaborateurs

Début 2014, notre département a accueilli avec grand plaisir Frédérique Domont, qui a su par son professionnalisme et son engagement reprendre les mandats de son prédécesseur, retraité méritant.

C'est également durant le 1<sup>er</sup> semestre 2014 que Karin Choulat s'est absentée pour un congé maternité. Même si cette situation a créé quelque retards dans les livraisons des bouclements, les dossiers ont tous été traités avec la même implication et remis aux services des contributions jusqu'à l'automne, grâce à l'engagement de chacun. Nous remercions tous nos clients pour leur disponibilité et leur compréhension.

Composition de l'équipe:

- 5 comptables (bouclements, fiscalité et saisies complexes, etc.) (4 EPT)
- 2 ingénieurs agronomes (bouclements) (0.2 EPT)
- 1 assistante (saisie, administratif et facturation, etc.) (0.9 EPT)
- 1 collaboratrice pour la saisie (entre 0.2 et 0.3 EPT)

Formations attestées de l'équipe:

- 1 comptable avec Brevet fédéral.
- 2 économistes d'entreprise HES.
- 2 ingénieurs agronomes.
- 1 employée de commerce CFC + certificat SEC.
- 1 employée de commerce CFC + maturité professionnelle.
- 2 employées de commerce avec CFC, dont une avec Brevet fédéral de paysanne.

## 4.3 Tenue de comptabilités

326 bouclements ont été réalisés en 2014 (330 en 2013, 345 en 2012), soit:



	2014	2013
Comptabilités financières, avec ordinateur	64	63
Comptabilités financières, y compris saisies	105	98
Comptabilités analytiques, avec ordinateur	85	93
Comptabilités analytiques, y compris saisies	36	39
Divers dossiers fiscaux et comptables	36	37

De nouveaux mandats sont arrivés durant l'année 2014 qui verront leur bouclement s'effectuer l'année prochaine, mais la saisie a déjà débutée pour plusieurs durant cette année.

Il est également nécessaire de relever la complexité de plusieurs dossiers qui parfois pesaient sur les exploitants. Nous sommes heureux d'avoir pu apporter notre collaboration à l'avancement de ces mandats.

## 4.4 Logiciels

Membre d'Agro-Twin AG, la FRI suit attentivement les adaptations qui sont faites sur A-Twin.biz, afin de remplacer le logiciel Agro-Twin ; ce dernier ne pouvant plus être adapté à un coût compétitif.

Même si un nouveau programme existe, nous continuons à proposer A-Twin.cash à nos clients, comme le font la majorité des fiduciaires agricoles suisses. Ce logiciel est très complet grâce à ses modules eBanking et elnventar. Il est facile d'utilisation, tout en restant bon marché.



Grâce à cette gamme de produits informatiques, chaque agriculteur peut avancer dans sa comptabilité en fonction de ses disponibilités, compétences et besoins. Il peut ainsi diminuer sa facture de fiduciaire, s'il est structuré dans sa saisie, mais surtout faire le point sur son évolution en cours d'année.

Notre département couple le passage au nouveau plan comptable suisse et le changement de programme de boucllement, afin de diminuer l'impact des changements auprès de sa clientèle. Ce travail s'échelonne lors des boucllements 2014 et 2015.

Via le programme de formation continue, l'équipe Fiduciaire s'investit pour que chaque foyer agricole puisse maîtriser les outils informatiques disponibles.

## 4.5 Statistiques

Le rôle de notre fiduciaire est également de faire « remonter » (anonymement) les données comptables des agriculteurs jurassiens. Ainsi ces informations sont exploitées à titre de comparaison et/ou de prises de décisions aux niveaux cantonal et fédéral.

Chaque client en profite via le document **« Mise en valeur graphique des données comptables »**, remis avec son boucllement.

Nous participons aux collectes de statistiques de la Station fédérale de recherche ART, afin qu'un maximum d'exploitations du Jura participent au **« Dépouillement centralisé des données comptables »**. Ce projet analyse les données d'environ 3'300 comptabilités suisses.

Chaque exploitant qui le désire peut nous demander le rapport rédigé par Agroscope en lien avec ces études menées.

Cette année, 3 dossiers jurassiens ont été remis à l'Office fédéral de l'Agriculture pour le **« Dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux »**.

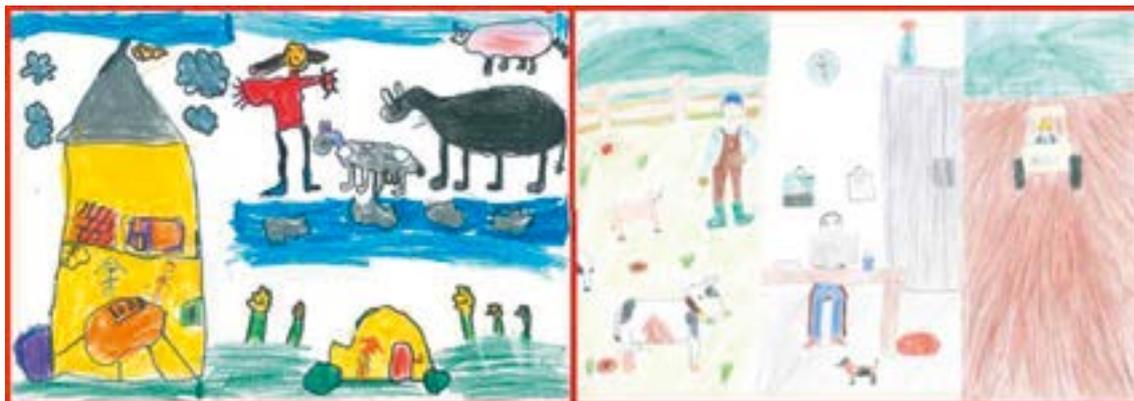
## 4.6 Année du 10<sup>e</sup>

L'équipe Fiduciaire FRI a été ravie de partager quelques instants avec les clients et « curieux » lors des portes ouvertes de Courtemelon et lors de la Foire du Jura.

Nous sommes également fiers d'avoir invité les enfants à participer à notre concours en leur demandant de représenter le travail de l'agriculteur avec ses animaux, dans ses cultures mais aussi lors de ses travaux administratifs.

Nous ne pouvons que vous encourager à visionner les magnifiques œuvres sur notre site Internet [www.frij.ch/fiduciaire](http://www.frij.ch/fiduciaire), rubrique « Concours dessins 10<sup>e</sup> FRI ».

Voici les dessins gagnants de chaque catégorie :







## 5. Secteurs de production et gestion des sites

### 5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation, à savoir : la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

#### En floriculture

La vente de fleurs, plantons de légumes et plantes aromatiques du mois de mai rencontre toujours un bon succès et les clients sont particulièrement satisfaits des bons conseils qui leurs sont fournis.

D'un point de vue financier, les ventes de fleurs (du mois de mai et du mois d'octobre) ont bien fonctionnées.

Un apprenti a terminé avec succès (major de promotion) son apprentissage en floriculture et a commencé la maturité professionnelle au CPLN à Neuchâtel.

Une apprentie floricultrice a commencé sa troisième année d'apprentissage.

Une apprentie floricultrice a commencé sa deuxième année d'apprentissage.

Une apprentie a commencé au mois d'août son apprentissage d'horticultrice option floriculture.

Plusieurs stagiaires ont passé quelques semaines au sein de l'exploitation et ont participé aux différents travaux en cours.

Les activités de repiquage et de rempotage proposées lors des portes ouvertes des 10 ans de la FRI ont enthousiasmé les visiteurs.

#### En culture maraîchère

Le marché de légumes du jeudi après-midi (ouvert de fin-avril à mi-novembre) commence à prendre de l'ampleur. Le système de panier de légumes a définitivement été supprimé en raison du manque de marchandises. Les clients venant exclusivement pour les paniers ne sont pas revenus. Cependant, les clients « restant » comprennent le fonctionnement de ce marché (produits locaux, de saison et dont les procédés de culture sont BIO !) et en sont très satisfaits. Il a été également remarqué que de nouveaux clients (plutôt jeunes) se sont intéressés à cette vente de légumes.

Une apprentie maraîchère a réussi avec succès son apprentissage.

Un apprenti maraîcher a commencé la deuxième année d'apprentissage. Le réseau d'apprentissage connaît cependant certaines difficultés, notamment concernant la prise en charge des apprentis de 3<sup>e</sup> année.

De nouveaux partenaires ont été approchés pour compléter le réseau actuel de la FRI.

#### En arboriculture

La saison 2014 a été moyenne pour la production de fruits. La récolte des pommes a été satisfaisante avec environ 600 kg pour la vente directe et 1000 l de jus de pomme produits. La FRI a acheté des pommes à l'Association d'arboriculture de Courrendlin afin de faire des essais de mise en bouteilles d'un litre et d'un demi-litre. En ce qui concerne les prunes, la récolte est d'environ 40 kg de reines-claude, 130 kg de quetsches de Bâle, 60 kg de mirabelles et 1100 litres de damassines mises en tonneaux (environ 110 litres d'eau-de-vie de Damassine) ainsi que 120 kg de damassons rouges pour la vente directe.

Un apprenti arboriculteur a commencé la deuxième année de son apprentissage en réseau.

Comme à l'accoutumée, les autres activités de l'exploitation que sont l'entretien des alentours de Courtemelon ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la Station d'arboriculture ont été menées pour le mieux.

### **Enseignement**

La FRI a participé pour la seconde année consécutive à la formation du brevet fédéral de concierge (13 participants avec le meilleur résultat global pour la Suisse romande!).

La nouvelle volée 2014-2016 du brevet de concierge a commencé en novembre 2014 et suit son cours.

Un cours à la carte dédié « Aux plantes aromatiques » s'est déroulé également avec succès (8 participantes).

Comme chaque année, le cours sur les fruits et les légumes destiné aux premières années de l'EMI a été dispensé à la mi-août et à fin juin.

## **5.2 Secteur hôtelier**

Nos clients ne sont pris en charge que sur une partie de la journée alimentaire, notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total tout en remplissant également une fonction éducative: l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes en misant sur la saisonnalité et la proximité.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label de la Fourchette verte, le label de l'alimentation équilibrée.

### **Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir**

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenties gestionnaires en intendance, par des mises en situations problèmes ou pratiques tout en accueillant la clientèle en direct.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui passent plusieurs jours sur le site pour des cours de tout genre.

Ce sont près de 8'100 repas aux élèves, 8'000 repas au personnel RCJU et FRI, et 9'900 repas ou apéritifs externes qui ont été servis sur l'année 2014. Au total près de 26'000 repas servis sur l'année. Donc une moyenne journalière de près de 120 repas préparés sur le site.

## **5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse**

### **5.3.1 Courtemelon**

La République et Canton du Jura reste propriétaire des locaux et met à disposition 6'339 m<sup>2</sup> de locaux à la FRI. Ces surfaces lui sont nécessaires pour remplir à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de la mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier, des cours organisés par les Services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

La FRI, selon convention de prestations, valorise ses différents locaux en les louant à des tiers. La halle de gymnastique de Courtemelon est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que par diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours et en soirée.

Le taux d'occupation maximum de nos salles est atteint. Par contre, les chambres d'hôtes pourraient être encore mieux valorisées.

La grande salle des ateliers entièrement rénovée nous permet d'organiser des conférences, des cours et autres séances dans d'agréables conditions.

### 5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le Canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à disposition par l'Office des immeubles et des constructions.

## 5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 60 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 16 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse et en France (Franche-Comté). Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

A la ferme, les jeunes vivent des expériences enrichissantes et des moments inoubliables. Ils aident au ménage, à l'écurie, dans les champs ou lors de la récolte. Donner un coup de main, en vivant avec et dans la nature. De nos jours, c'est une expérience que, chaque année, des jeunes expérimentent de tout près. C'est aussi l'occasion de rencontres rafraîchissantes entre plusieurs générations, différentes cultures et mentalités.

L'association Agriviva rend cette aventure possible et aide des jeunes âgés de 14 à 25 ans à trouver une famille paysanne pour un séjour (2 semaines minimum et 8 semaines maximum) durant leurs vacances.

Durant l'année 2014, 1831 jeunes ont été placés. Pour le Jura et le Jura bernois, il s'agit de 75 placements.



Agriviva dispose de son propre site Internet [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch), par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site, les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un job à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.

## 5.5 Médiathèque – centre de documentation

Mise en réseau RERO en 2010, la médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs ainsi que des élèves près de 2000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).



Paysage automnal avec troupeau de vaches en Haute-Ajoie

## 6. Finances

### 6.1 Etats financiers (en CHF)

<b>BILAN</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Actif</b>		
Actif Circulant	2'645'849	3'294'543
Actif Immobilisé	94'201	76'001
<b>Total Actif</b>	<b>2'740'050</b>	<b>3'370'544</b>
<b>Passif</b>		
Fonds Etrangers	2'087'429	2'296'389
Fonds Propres	652'621	1'074'155
<b>Total Passif</b>	<b>2'740'050</b>	<b>3'370'544</b>
<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>		
Produits	31.12.2013	31.12.2014
Honoraires	1'378'326	1'499'240
Variation des en cours	30'500	-67'313
Abonnements	296'270	297'270
Ventes - Ecolages	1'899'041	1'865'945
Loterie Romande		3'000
Subventions	1'184'368	1'423'599
Participations Cantons	6'370'000	6'370'000
Déductions sur ventes / TVA	-183'887	-169'363
<b>Total Produits</b>	<b>10'974'618</b>	<b>11'222'378</b>
<b>CHARGES</b>		
Achats	652'034	753'412
Traitements	7'721'275	7'752'910
Loyers - Energie	1'135'408	1'138'525
Entretien, remplacement, réparations, transports	107'971	158'090
Assurances - Divers - Impôts	36'853	29'851
Administration – Matériel poste, photocopies	278'167	245'324
Communication - Informatique	659'576	592'690
Amortissements	55'711	80'692
Autres charges	74'919	49'350
Assainissement Caisse de Pension RCJU	826'618	0
<b>Total charges</b>	<b>11'548'531</b>	<b>10'800'844</b>
<b>Bénéfice</b>		<b>421'534</b>
<b>Prélèvement à la réserve</b>	<b>573'913</b>	



Loge à Mont-Tramelan

## 7. Annexes

**Tableau 28:**

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail)

PROJET	DESCRIPTION	DÉPARTEMENTS				Total
		Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin et serv	
100	CFC agricole		5'081	1'981	580	7'641
102	AFP agropaticien		312	55		367
110	CFC GEI	0	6'532	93	507	7'133
111	AFP EEI		3'003	20	40	3'062
115	Commission formation professionnelle		1'093	106	57	1'255
116	AFP ASA		333			333
120	Formation continue collaborateurs	164	483	917	176	1'740
121	Formation continue apprentis				5'358	5'358
200	Conseil			1'033		1'033
210	Conseils en production animale		118	1'711		1'828
212	Déficit Sélénium		14			14
213	Apiculture			64	161	225
214	Production laitière durable			594		594
215	Interreg Production laitière rentable		4	952	9	966
220	Conseils en production végétale		457	5'553	7	6'017
221	Aménagement pâturages			842		842
222	Interreg Pâturages boisés			6		6
223	Erosion des sols		42	75		117
224	Protection des sols FSLC			11		11
225	SolAirEau			370	10	379
226	Agrofor		1	99		100
228	Protection des sols sur chantier (A16)			774		774
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural			110	61	172
250	Conseils en environnement		125	308		433
251	Projets qualité du paysage			1'029		1'029
252	Projets qualité du paysage Jura bernois			67	3	70
255	Conseils en agriculture biologique			260		260
256	Journée CH cultures Bio		1	413		413
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		90	7'951		8'042
262	Maîtrise des coûts de production - JAJ		41	264		305
270	Développement régional		11	361	20	392
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	9'037	106	157		9'299
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	82				82
290	Station phytosanitaire			1'585	49	1'634
300	Exploitation cultures spéciales		1	17	9'826	9'844
310	Forum romand des eaux de vies			50		50
320	VERGERS +			651	485	1'136
330	Concours suisse produits du terroir	40	74	467	93	674
350	Supra-régional romand		18	2'821	190	3'028
360	Supra-régional DBR		19	4		23

PROJET	DESCRIPTION	DÉPARTEMENTS				Total
		Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin et serv	
370	Viande de cheval du Jura			137		137
371	Fillière Laitière			29		29
380	Agritourisme - Tourisme rural			906	28	935
381	Ecole à la Ferme Projet FSLC			105		105
382	Ecole à la Ferme Projet BS-JU			33		33
385	NPR Marguerite			30		30
420	Relations publiques - médias - communication		126	177	162	465
421	Terrien interjurassien				202	202
550	Réseaux écologiques			714		714
551	Réseau écologique Trois Vaux			51		51
552	OQE réseau écologique FM			56		56
560	Promotion agri bio communication			388		388
621	Essais grandes cultures		11	422		432
622	Conseils, essais et développement arboricoles			580	70	649
700	Gestion administration FRI	41	2	19	10'574	10'635
705	Agriviva		2		148	150
710	Informatique		6	24	349	379
720	Secteur hôtelier		1		6'887	6'888
721	Secteur hôtelier prestations spéciales				562	562
740	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion		31		4'226	4'257
745	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			9	1'251	1'260
746	Loveresse : Contrat de gérance			3	1'360	1'362
750	Entretien, aménagement, par expl hort				908	908
790	Centre de documentation				113	113
800	Brevet et maîtrise agricoles		700	390	94	1'184
801	Commission de maîtrise agricole		231		9	240
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	1	923	25	15	964
811	Commission Formation paysanne		82			82
815	Brevet fédéral de concierge		58	48	105	210
816	HEP-Ecof		35	8		43
820	Formation continue prestée	6	1'717	1'047	571	3'340
821	Formation continue prestée FAS_Spitex		105			105
823	Formation continue prestée - formateurs		634			634
824	Formation continue prestée - Apiculture			4	16	20
825	Formation complémentaire - roumains		27			27
826	Formation Sol-Air-Eau			209		209
827	Formation continue prestée - Avenir formation		71			71
1000	AQ-Formation		324		64	388
1001	Dpt Formation - Gestion Développement		233			233
3350	Locfood Interreg IV		93	563	9	665
3360	Concours Maroc		14	377	30	420
3460	BS-JU			38		38
3465	LPR : Du champ à l'assiette		88	1'725	34	1'847
3470	Projet Interreg Terroir & Innovations		81	2'004	56	2'141
3480	Parcs régionaux			236	3	239
<b>Total général</b>		<b>9'370</b>	<b>23'551</b>	<b>42'127</b>	<b>45'473</b>	<b>120'522</b>

**Tableau 29:**

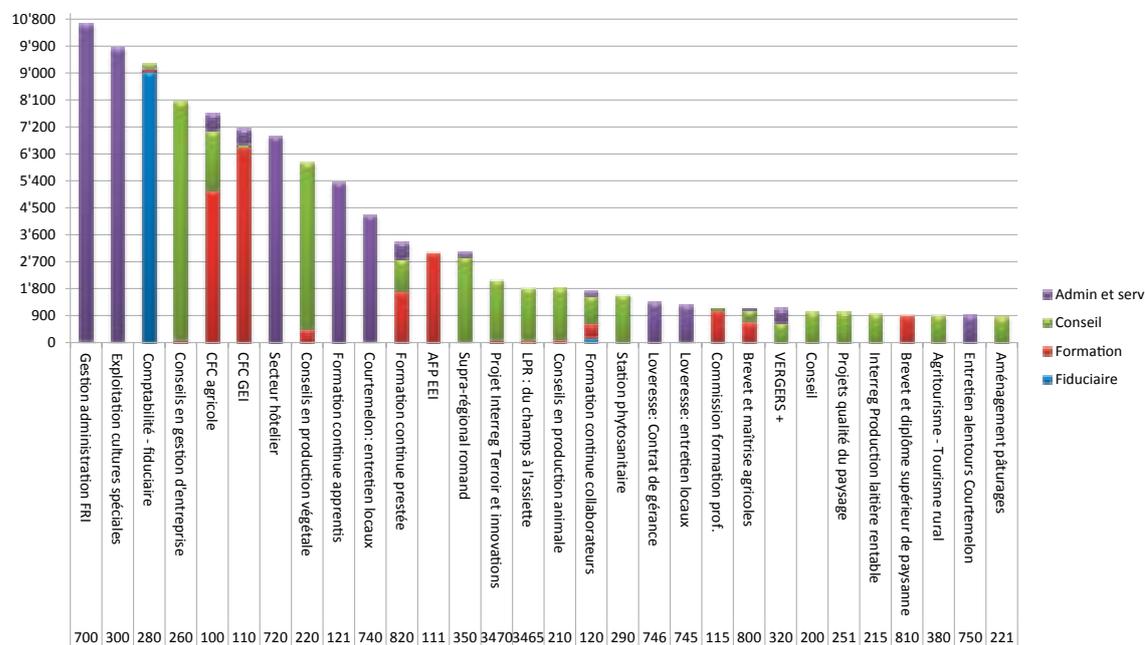
Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante  
(1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail)

PROJET	DESCRIPTION	DÉPARTEMENTS				Total
		Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin et serv	
700	Gestion administration FRI	41	2	19	10'574	10'635
300	Exploitation cultures spéciales		1	17	9'826	9'844
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	9'037	106	157		9'299
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		90	7'951		8'042
100	CFC agricole		5'081	1'981	580	7'641
110	CFC GEI	0	6'532	93	507	7'133
720	Secteur hôtelier		1		6'887	6'888
220	Conseils en production végétale		457	5'553	7	6'017
121	Formation continue apprentis				5'358	5'358
740	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion		31		4'226	4'257
820	Formation continue prestée	6	1'717	1'047	571	3'340
111	AFP EEI		3'003	20	40	3'062
350	Supra-régional romand		18	2'821	190	3'028
3'470	Projet Interreg Terroirs & Innovations		81	2'004	56	2'141
3'465	LPR: Du champ à l'assiette		88	1'725	34	1'847
210	Conseils en production animale		118	1'711		1'828
120	Formation continue collaborateurs	164	483	917	176	1'740
290	Station phytosanitaire			1'585	49	1'634
746	Loveresse: Contrat de gérance			3	1'360	1'362
745	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			9	1'251	1'260
115	Commission formation professionnelle		1'093	106	57	1'255
800	Brevet et maîtrise agricoles		700	390	94	1'184
320	VERGERS +			651	485	1'136
200	Conseil			1'033		1'033
251	Projets qualité du paysage			1'029		1'029
215	Interreg Production laitière rentable		4	952	9	966
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	1	923	25	15	964
380	Agritourisme - Tourisme rural			906	28	935
750	Entretien , aménagement, par expl hort				908	908
221	Aménagement pâturages			842		842
228	Protection des sols sur chantier (A16)			774		774
550	Réseaux écologiques			714		714
330	Concours suisse produits du terroir	40	74	467	93	674
3'350	Locfood Interreg IV		93	563	9	665
622	Conseils, essais et développement arboricoles			580	70	649
823	Formation continue prestée - formateurs		634			634
214	Production laitière durable			594		594
721	Secteur hôtelier prestations spéciales				562	562
420	Relations publiques - médias - communication		126	177	162	465
250	Conseils en environnement		125	308		433
621	Essais grandes cultures		11	422		432

PROJET	DESCRIPTION	DÉPARTEMENTS				Total
		Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin et serv	
3'360	Concours Maroc		14	377	30	420
256	Journée CH cultures Bio		1	413		413
270	Développement régional		11	361	20	392
560	Promotion agri bio communication			388		388
1'000	AQ-Formation		324		64	388
225	SolAirEau			370	10	379
710	Informatique		6	24	349	379
102	AFP agropraticien		312	55		367
116	AFP ASA		333			333
262	Maîtrise des coûts de production - JAJ		41	264		305
255	Conseils en agriculture biologique			260		260
801	Commission de maîtrise agricole		231		9	240
3'480	Parcs régionaux			236	3	239
1'001	Dpt Formation - Gestion Développement		233			233
213	Apiculture			64	161	225
815	Brevet fédéral de concierge		58	48	105	210
826	Formation Sol-Air-Eau			209		209
421	Terrien interjurassien				202	202
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural			110	61	172
705	Agriviva		2		148	150
370	Viande de cheval du Jura			137		137
223	Erosion des sols		42	75		117
790	Centre de documentation				113	113
821	Formation continue prestée FAS_Spitex		105			105
381	Ecole à la Ferme Projet FSLC			105		105
226	Agrofor		1	99		100
811	Commission Formation paysanne		82			82
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	82				82
827	Formation continue prestée - Avenir formation		71			71
252	Projets qualité du paysage Jura bernois			67	3	70
552	OQE réseau écologique FM			56		56
551	Réseau écologique Trois Vaux			51		51
310	Forum romand des eaux de vies			50		50
816	HEP-Ecof		35	8		43
3'460	BS-JU			38		38
382	Ecole à la Ferme Projet BS-JU			33		33
385	NPR Marguerite			30		30
371	Fillière Laitière			29		29
825	Formation complémentaire - roumains		27			27
360	Supra-régional DBR		19	4		23
824	Formation continue prestée - Apiculture			4	16	20
212	Déficit Sélénium		14			14
224	Protection des sols FSLC			11		11
222	Interreg Pâturages boisés			6		6
<b>Total général</b>		<b>9'370</b>	<b>23'551</b>	<b>42'127</b>	<b>45'473</b>	<b>120'522</b>

**Figure 14:**

Analyse des activités de la FRI en 2014, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail.

**Tableau 30:**

Conseil de Fondation au 31 décembre 2014.

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ	FONCTION	REPRÉSENTATION
Monsieur	Darbellay	Michel	Corban JU		CJA - JU profession
Monsieur	Gerber	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Madame	Hämmerli	Annemarie	Renan BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Hürlimann	Claude	Dampfreux JU		CJA - JU profession (Démissionnaire)
Monsieur	Kohli	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	Lachat	Sabine	Réclère JU		Canton JU
Monsieur	Leuenberger	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	Mercerat	Pierre	Court BE		Canton BE
Monsieur	Saucy	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	Sausser	Edgar	Les Breuleux JU		Canton JU
Madame	Sorg	Renée	Delémont JU		Canton JU (Démissionnaire)
Madame	Sunier-Bourquin	Paulette	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Zaugg	Urs	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Fehlmann	Jocelyne	Courtételle JU	Secrétaire	

**Tableau 31:***Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2014.*

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ
Madame	Bärtschi	Déborah	Court
Madame	Broquet	Salomé	Malleray
Madame	Comte	Nicole	Courtételle
Madame	Dos santos	Cindy	Porrentruy
Madame	Dubuis	Andréa	Reconvilier
Madame	Girardin	Sophie	Montmelon-Dessous
Madame	Guenat	Noémie	Pleigne
Madame	Hugi	Delphine	Courtételle
Madame	Jolissaint	Mégane	Réclère
Madame	Maillat	Mégane	Coeuve
Madame	Monnin	Elodie	Sonceboz
Madame	Mühlheim	Doris	St-Imier
Madame	Prongue	Jennifer	Delémont
Madame	Salgat	Jessica	Les Breuleux
Madame	Schaffter	Morgane	Courfaivre
Madame	Trnjanin	Aida	Delémont
Monsieur	Voisard	Vladimir	Porrentruy
Madame	Zbinden	Nadia	Grandval

**Tableau 32:***Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2014.*

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ
Madame	Ahmeti	Hyrjete	Courtételle
Madame	De Sousa Bessa	Nastasia Magali	Moutier
Madame	Louame	Tonhon	St-Imier
Monsieur	Marquis	Bastien	Delémont
Madame	Samuel Condi	Nilsa Isabel	Delémont
Madame	Sangsue	Yasmina	Cornol
Madame	Tschan	Jyothi	Le Noirmont
Madame	Willemin	Cindy	Delémont

**Tableau 33:***Lauréats CFC Agriculteur 2014.*

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ
Monsieur	Affolter	Cédric	Sorvilier
Madame	Bangerter	Laura	Saicourt
Monsieur	Beuchat	Christophe	Boécourt
Monsieur	Buchwalder	Louis	Pleigne
Madame	Cattin	Armand	Le Cerneux-Veusil
Monsieur	Chopard	Jean-Philippe	Les Reussilles
Monsieur	Cortat	Yves	Châtillon
Monsieur	Cuenin	Geoffrey	Epauvillers
Monsieur	Dulla	Lukas Olivier	Corgémont
Monsieur	Flückiger	Gaëtan	Fahy
Monsieur	Frossard	Thibaut	Courgenay
Madame	Gatherat	Sébastien	Courtemaîche
Monsieur	Geiser	Alexandre	Tavannes
Madame	Gerber	Jérôme	Cornol
Monsieur	Gerber	Nathanaël	Pleigne
Monsieur	Girardin	Stéphane	Cornol
Monsieur	Graber	Andreas	Sornetan
Monsieur	Guenot	Antoine	Les Emibois
Madame	Koller	Manon	Bourrignon
Monsieur	Lerch	Jimmy	Alle
Madame	Monbaron	Sébastien	Les Emibois
Monsieur	Morard	Pierre-Louis	Buix
Monsieur	Quiquerez	Clément	Grandfontaine
Monsieur	Sauser	Daniel	Le Cerneux-Veusil
Madame	Schlüchter	Eric	Undervelier
Monsieur	Siegenthaler	Yves	St-Brais
Monsieur	Studer	Thibault	Lugnez
Monsieur	Terreaux	Matthieu	Bonfol
Monsieur	Zbinden	Charly	Grandval
Monsieur	Zehnder	Damien	Goumois

**Tableau 34 :***Lauréats AFP Agropaticien 2014.*

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ
Monsieur	Wüthrich	Stefan	Court

**Tableau 35 :***Lauréates Brevet fédéral de paysanne 2014.*

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ
Madame	Aellen	Sandrine	Mont-Soleil
Madame	Bähler	Anne-Lise	La Sagne
Madame	Bögli	Nathalie	Court
Madame	Carnal	Céline	Les Ecorcheresses
Madame	Eicher	Ornella	Pleigne
Madame	Froidevaux	Sophie	Saignelégier
Madame	Lempen	Fabienne	Mont-Crosin
Madame	Mathys	Stéphanie	Renan
Madame	Migy	Nathalie	Fregécourt
Madame	Vuillaume	Lucia	Le Peuchapatte

**Tableau 36 :***Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2014.*

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ
Monsieur	Jolidon	Rémy	Le Prédame
Monsieur	Monnier	Teddy	Les Vieux-Prés
Monsieur	Vogel	Jean-François	Vicques
Monsieur	Widmer	Joan	Soyhières

**Tableau 37 :***Lauréats Brevet fédéral agricole 2014.*

TITRE	NOM	PRÉNOM	LOCALITÉ
Monsieur	Chopard	Francis	Le Prévoux
Monsieur	Flury	Cyril	Courchapoix
Monsieur	Hänni	David	La Chaux-du-Milieu
Monsieur	Isler	Jérôme	La Chaux-de-Fonds
Monsieur	Mayor	Marc-Henri	Saint-Aubin
Monsieur	Michel	Jean-Pascal	Sornetan
Monsieur	Niederhauser	Loïc	Tramelan
Monsieur	Renevey	Frédéric	La Chaux-de-Fonds
Monsieur	Vermeille	Jérémy	Le Bémont



**Impressum**

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Jocelyne Fehlmann - Secrétaire de direction

Photos : Roger Meier - Bist SA, FRI

Concept et impression : Pressor SA, centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont





Site FRI à Loveresse



Site FRI à Courtemelon

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Case postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 420 74 20  
F 41 32 420 74 21  
info@frij.ch  
www.frij.ch